

**REPUBLIQUE DU CAMEROON**

*Paix – Travail – Patrie*

-----

**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**

-----

**SECRETARIAT GENERAL**

-----

**DIVISION DE LA PLANIFICATION, DES PROJETS ET DE LA  
COOPERATION**

-----

**REPUBLIC OF CAMEROON**

*Peace – Work – Fatherland*

-----

**MINISTRY OF BASIC EDUCATION**

-----

**SECRETARIAT GENERAL**

-----

**DIVISION FOR PLANNING, PROJECTS AND  
COOPERATION**

-----

**RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES  
DU RECENSEMENT SCOLAIRE 2014-2015  
DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**

## Sigles et Abréviations

<b>APEE</b>	Association de Parents d'Elèves et des Enseignants
<b>BEPC</b>	Brevet d'Etudes de Premier Cycle
<b>CDMT</b>	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
<b>CE1</b>	Cours Élémentaire 1 <sup>ère</sup> année
<b>CE2</b>	Cours Élémentaire 2 <sup>ème</sup> année
<b>CEBNF</b>	Centre d'Education de Base Non Formel
<b>CEP</b>	Certificat d'Etudes Primaires
<b>CL</b>	Class Level
<b>CM1</b>	Cours Moyen 1 <sup>ère</sup> Année
<b>CM2</b>	Cours Moyen 2 <sup>ème</sup> Année
<b>CP</b>	Cours Préparatoire
<b>CPS</b>	Cours Préparatoire Spécial
<b>CPC</b>	Centre Préscolaire Communautaire
<b>CPS</b>	Cours Préparatoire Spécial
<b>DDEB</b>	Délégation Départementale de l'Education de Base
<b>DPPC</b>	Division de la Planification, des Projets et de la Coopération
<b>DRFM</b>	Direction des Ressources Financières et Matérielles
<b>DREB</b>	Délégation Régionale de l'Education de Base
<b>DRH</b>	Direction des Ressources humaines
<b>DSEPB</b>	Direction du Suivi de l'Enseignement Privé de Base
<b>DEPMN</b>	Direction de l'Enseignement Primaire, Maternel et Normal
<b>ENIEG</b>	Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général
<b>EPT</b>	Education Pour Tous
<b>FENASSCO</b>	Fédération Nationale du Sport Scolaire
<b>FSLC</b>	First School Leaving Certificate
<b>GCE A Level</b>	General Certificate of Education, Advanced Level
<b>GCE O Level</b>	General Certificate of Education, Ordinary Level
<b>IAEB</b>	Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base
<b>IGE</b>	Inspection Générale des Enseignements
<b>IGS</b>	Inspection Générale des Services
<b>IPS</b>	Indice de Parité basé sur le Sexe
<b>MINEDUB</b>	Ministère de l'Education de base
<b>MINEFOP</b>	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
<b>MINESEC</b>	Ministère des Enseignements secondaires
<b>MINESUP</b>	Ministère de l'Enseignement Supérieur
<b>MSFE</b>	Modèle de simulation financière de l'Education
<b>ODM</b>	Objectifs de Développement pour le Millénaire
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PIB</b>	Produit intérieur Brut
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>RAP</b>	Rapport Annuel de Performance
<b>REM</b>	Ratio Elèves-Maître ou Taux moyen d'encadrement
<b>RES</b>	Ratio Elèves-Salle de classe ou Taille moyenne des salles de classe
<b>RESEN</b>	Rapport d'Etat du Système Educatif National
<b>SIL</b>	Section d'Initiation à la Lecture
<b>SPU</b>	Scolarisation Primaire Universelle
<b>TAP</b>	Taux d'Achèvement du Primaire

<b>TBA</b>	Taux Brut d'Admission
<b>TBS</b>	Taux Brut de Scolarisation
<b>TNS</b>	Taux Net de Scolarisation
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Education et la Culture
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>ZEP</b>	Zone d'Education Prioritaire

# SOMMAIRE

---

Sigles et Abréviations.....	ii-iii
Sommaire.....	iv
Liste des Tableaux.....	v-vi
Liste des Graphiques.....	vii
Définitions de quelques concepts.....	viii- ix
Préface.....	x - xi
Résumé exécutif du Rapport d'analyse des données 2015.....	xii - xix
SOMMAIRE .....	iv
Liste des tableaux .....	ix
Liste des figures.....	xi
Définition de quelques concepts utilisés .....	xii
Préface .....	xiv
Résumé exécutif du rapport d'analyse des données 2014-2015.....	xvi
1-Le Contexte.....	xvii
2-Programme « Appui au développement du Préscolaire » .....	xvii
2.1. Etat des lieux de la préscolarisation en 2014/2015:.....	xvii
2.1.1. Une participation en croissance perpétuelle .....	xvii
2.1.2. Un réseau d'établissements qui s'étend grâce aux investisseurs privés .....	xvii
2.1.3. Une couverture qui reste insuffisante et des frais d'écolage, facteur de discrimination : .....	xviii
2.1.4. Des inégalités géographiques d'accès à la préscolarisation qui subsistent : .....	xviii
2.1.5. Un ordre d'enseignement privé laïc qui se développe, et se concentre dans les centres urbains : .....	xix
2.1.6. Quid du préscolaire communautaire.....	xix
3. Programme « Universalisation du Cycle Primaire » .....	xix
3.1. Etat des lieux de l'enseignement primaire :.....	xix
3.1.1. Demande effective de scolarisation .....	xix
3.1.2. Offre des services éducatifs au primaire : .....	xx
3.1.3. Le défi de l'Universalisation de l'Enseignement Primaire :.....	xx
3.1.4. Le défi de la qualité : .....	xxi
3.2. Le Financement public de l'éducation de base .....	xxii
3.3. Conclusion .....	xxii
<b>chapitre 1</b> .....	1
Le Contexte démographique, institutionnel, macro-économique et financier, social et sécuritaire .....	1
1.1. Le contexte démographique .....	2
1.1.1- Demande potentielle au niveau du préscolaire .....	2
1.1.2. Demande potentielle au niveau d'éducation du primaire :.....	3

1.2.	Le contexte institutionnel.....	4
1.3.	Le contexte macro-économique et financier : .....	5
1.4.	contexte social et sécuritaire .....	5
<b>Chapitre 2</b>	.....	<b>6</b>
2.	Le préscolaire .....	6
2-1	Analyse de la demande effective.....	7
2.1.1.	Une croissance des effectifs en nette progression : .....	7
2.1.2.	Les trois niveaux d'encadrement du préscolaire : .....	7
2.1.3.	Les enfants âgés de trois (03) ans doivent-ils être toujours considérés comme des entrées précoces dans le système préscolaire formel ? .....	8
2.1.4.	Configuration suivant les régions et par sexe des effectifs préscolarisés : .....	9
2.1.5.	Un choix de plus en plus prononcé des familles pour le sous-système d'enseignement anglophone. ....	10
2.1.6.	La préscolarisation, un phénomène qui reste encore en majorité urbaine.....	10
2.1.7.	Répartition par ordre des enfants préscolarisés .....	11
2.2.	L'ENSEIGNEMENT PRIVE AU CAMEROUN : .....	12
2.2.1.	Evolution du poids de l'enseignement privé dans le système formel.....	12
2.2.2.	les quatre sous-ordre de l'enseignement privé formel.....	12
2.2.3.	Le poids de l'enseignement privé dans les régions.....	13
2.3.	Mesure du niveau de participation au préscolaire par région : le Taux Brut de Préscolarisation.....	14
2.3.1.	Evolution du Taux Brut de Préscolarisation .....	14
2.3.2.	Taux Brut de Scolarisation par région et par sexe en 2014/2015.....	14
2.3.4.	Le Taux Net de Préscolarisation : .....	15
2.3.5.	Les iniquités d'accès à la préscolarisation : .....	16
2.3.6.	Le défi du préscolaire communautaire : .....	16
2.4.	ANALYSE DE L'OFFRE D'EDUCATION AU PRESCOLAIRE : .....	17
2.4.1.	Les structures d'accueil de la petite enfance : .....	17
2.4.2.	Situation générale des établissements du préscolaire en 2014/2015.....	17
2.4.3.	Répartition des structures d'accueil du préscolaire en 2013/2014 par ordre d'enseignement, par sous-système d'enseignement et suivant les zones d'implantation : .....	18
2.5.	LE PERSONNEL D'ENCADREMENT.....	19
2.5.1.	Répartition par ordre d'enseignement et par localisation .....	20
2.5.2.	Répartition par statut, suivant le sexe et par localité .....	20
2.5.3.	Qualification du personnel privé : .....	21
2.5.3.1.	Répartition par région du personnel du préscolaire privé titulaire du CAPIEMP ou disposant d'une certification attestée.....	21
2.5.3.2.	Le personnel non formé des écoles privées du préscolaire réparti suivant leur niveau académique le plus élevé atteint.....	21
2.6.1.	Infrastructures scolaires dans le préscolaire public et privé.....	22

2.6.2. Infrastructures et Equipement dans les écoles maternelles publiques .....	22
2.6.2.1. Pourcentage d'écoles maternelles publiques réparties suivant le nombre de salles de classe fonctionnelles qu'elles disposent. ....	23
2.6.2.2. Nombre d'écoles maternelles publiques fonctionnant dans des sites d'emprunt par région .....	24
2.6.2.3. Matériaux de construction des salles de classe dans le préscolaire public .....	24
2.6.2.4. Les salles de classe à réhabiliter dans le préscolaire public: .....	25
2.6.3. Autres infrastructures :.....	25
2.6.3.1. Les commodités dans les écoles du préscolaire .....	25
2.6.3.2. Cas des établissements publics.....	26
2.7. LES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT- APPRENTISSAGE : .....	26
2.7.1. Le Ratio élèves-salle de classe (RES) .....	26
2.7.3. Le Ratio élèves-salle de classe (RES) par ordre d'enseignement en 2013/2014 .....	28
2.7.4. Le Ratio élèves-Maitre (REM) par zone de localisation de l'école : .....	29
<b>Chapitre 3</b> .....	<b>30</b>
3. L'enseignement primaire .....	30
3.1. ETAT DES LIEUX DE LA DEMANDE EFFECTIVE DE SCOLARISATION AU PRIMAIRE: .....	31
3.1.1. Des effectifs scolarisés en nette progression .....	31
3.1.2. Répartition des effectifs scolarisés par localité et par sexe en 2014/2015 .....	31
3.1.3. Proportion des filles dans les effectifs scolarisés par région.....	32
3.1.4. Répartition des effectifs scolarisés par sous-système d'enseignement en 2014/2015... ..	32
3.1.5. Répartition des effectifs scolarisés du primaire par niveau d'études en 2013/2014 ....	33
3.1.6. Répartition des effectifs scolarisés du primaire par ordre d'enseignement :.....	33
3-2- OFFRE D'EDUCATION AU PRIMAIRE : .....	35
3.2.2. Comment sont réparties par région les écoles primaires publiques sur la base du régime de fonctionnement pratiqué (plein temps, mi-temps ou double vacation, mixte).....	35
3.2.3. Les écoles incomplètes : .....	36
3.2.4. Type de construction et Etat des infrastructures scolaires au primaire en 2014/2015 : .....	36
3.2.4.1. Les différentes infrastructures des écoles primaires par type de construction et suivant leur état. ....	36
3.2.4.2. Type et Etat des infrastructures dans les écoles primaires publiques .....	37
3.2.5. Le personnel enseignant du primaire en 2014/2015 .....	37
3.2.5.1. Répartition du personnel par ordre d'enseignement.....	37
3.2.5.2. Pourcentage des femmes dans le personnel enseignant des écoles primaires (public et privées) en 2013/2014 .....	38
3.2.5.3. Le personnel enseignant des écoles primaires publiques :.....	39
3.2.5.4. Statut des enseignants des écoles primaires publiques par région du Cameroun en 2014/2015 .....	39
3.2.5.5. Le programme de recrutement/reconversion des enseignants du primaire : .....	40

3.2.5.6. La qualification du personnel enseignant des écoles primaires privées .....	41
3.3. LES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE.....	42
3.3.1. Le mode de fonctionnement des écoles primaires publiques :.....	42
3.3.2. Ecoles primaires publiques pratiquant la double vacation :.....	43
3.3.3. Ecoles fonctionnant avec les classes multigrades réparties par région : .....	43
3.4. LES INDICATEURS DE SCOLARISATION AU PRIMAIRE.....	44
3.4.1. Taille moyenne des écoles primaires par ordre d'enseignement : .....	44
3.4.2. Taille moyenne des écoles primaires par zone urbain/rural :.....	44
3.4.3. Quelques indicateurs de qualité des écoles primaires publiques : .....	45
3.4.3.1. Taille moyenne des écoles publiques :.....	45
3.4.3.2. Taille moyenne des écoles primaires publiques répartie par région en 2014/2015..	45
3.4.3.3. Taille moyenne répartie par milieu d'implantation de l'école .....	46
3.4.3.4. Indicateurs portant sur l'allocation moyen de personnel enseignant dans les écoles primaires publiques : .....	46
3.4.3.4.1. Allocation moyen du personnel enseignant (toutes catégories) par école primaire publique suivant la zone d'implantation .....	46
3.4.3.4.2. Nombre moyen d'enseignants Maître des Parents et d'enseignants affectés de l'Etat par zones d'implantation de l'école .....	47
3.4.3.4.3. Disparités régionales dans la répartition des enseignants dans les écoles primaires publiques :.....	48
3.4.3.4.4. Disparités intra régionale de l'allocation moyen des enseignants par école primaire publique : .....	48
3.4.3.5. Le Taux d'encadrement moyen des écoles primaires publiques par région.....	51
3.4.3.5.1. Iniquité dans l'encadrement des enfants dans les écoles primaires publiques à cause de la zone d'implantation de l'école fréquentée.....	51
3.4.3.5.2. Iniquité intra régionale dans l'encadrement des enfants dans les écoles primaires publiques (taux d'encadrement par département): .....	52
3.4.3.5.3. Le ratio Elèves-Maître de l'Etat.....	54
3.4.3.6. Taille moyenne des salles de classe en 2013/2014 par région .....	56
3.4.3.5.7. Besoins en nouvelles salles de classe du primaire dans le public et en salles de classe (en dur) à réhabiliter dans les différentes régions : .....	57
3-5-Environnement scolaire, équipement des salles de classe et manuels scolaires de l'enseignement primaire : .....	57
3-5-1-Les places assises dans les salles de classe du primaire :.....	58
3-5-2-Environnement scolaire des écoles primaires publiques et privées en 2014/2015.....	58
3-5-3-Manuels scolaires dans le primaire.....	62
3-6-Analyse de la scolarisation au primaire :.....	64
3-6-1-Le Taux d'accès au Primaire : .....	64
3-6-2-Taux Brut d'Admission en 2014 :.....	64
3.6.3. Le Taux Brut de Scolarisation au Primaire en 2014/2015.....	65

3.6.4. Evolution du Taux Brut de Scolarisation au Primaire.....	65
3-6-5-Le Taux Brut de Scolarisation en 2014/2015 : .....	66
3-6-6-Le Profil de scolarisation .....	66
3-6-7-Profil de rétention au cycle primaire ou taux de rétention attendu par année d'étude selon la méthode pseudo-longitudinale .....	67
3-6-8-L'achèvement du cycle primaire en 2014/2015 .....	68
3.6.8.1. -Evolution du Taux d'achèvement : .....	68
3.6.8.2. -les disparités de genre et de lieu en 2014/2015 .....	68
3-7-Efficacité interne .....	70
3.7.1. Evolution du pourcentage de redoublement par sous-système.....	70
3.7.2-Pourcentage de redoublants par année d'études et par sous-système du primaire en 2014/2015 .....	70
3-7-3-Taux moyen de redoublement par sexe et suivant les régions : .....	71
3-7-4-Le coefficient d'efficacité interne (CEI): .....	71
Chapitre 4 .....	72
Financement public de l'éducation de base.....	73
4-1- les dépenses de l'éducation de base en 2014 et 2015.....	73
4-2-Enveloppe budgétaire du ministère de l'Education de Base au titre de l'exercice 2015... 74	
4-3-Dépenses courantes et dépenses en capital en 2014 et 2015 .....	74
4-4-Examen par nature des dépenses publiques courantes du Ministère de l'Education de Base, exercice 2014 et 2015 : .....	75
4-5-Territorialisation des interventions et prise en compte de la décentralisation.....	76
4-6-Répartition des fonds de contrepartie des projets à financements conjoints.....	76

# Liste des tableaux

---

Tableau 1 : Coefficient d'efficacité interne du sous-secteur en 2002 et 2013	xvi
Tableau 2 : Population de 6-11 ans pré scolarisable en 2015 par région	4
Tableau 3 : Population de 6 ans par sexe et par région en 2014 / 2015	4
Tableau 4 : Répartition des effectifs préscolarisés par région et par sexe en 2014/2015	8
Tableau 5: Poids national de l'enseignement privé en 2003/2004, puis en 2013/2014 et 2014/2015	11
Tableau 6: Répartition des effectifs du privé formel par sous-ordre d'enseignement et par région	11
Tableau 7 : Taux brut de préscolarisation par région et par sexe en 2014/2015	13
Tableau 8 : Taux net de scolarisation par sexe et suivant les régions	13
Tableau 9 : Répartition par région et ordre d'enseignement des structures d'accueil du préscolaire	16
Tableau 10 : Répartition du personnel du préscolaire par région, par ordre et selon le sexe	18
Tableau 11 : Répartition du personnel du préscolaire public par région selon le statut et le sexe	19
Tableau 12 : Infrastructures scolaires dans le préscolaire	20
Tableau 13 : Répartition des locaux par type de construction selon leur état dans le préscolaire public	21
Tableau 14 : Nombre d'écoles publiques sans site et leur effectif moyen par région	22
Tableau 15 : Matériaux de construction des salles de classe des écoles maternelles publiques répertoriées par région	22
Tableau 16 : Commodités dans les écoles du préscolaire	23
Tableau 17 : Commodités dans le public	24
Tableau 18 : Le ratio élèves-salle de classe par localisation géographique	25
Tableau 19 : Le ratio élèves-salle de classe dans le public par région en 2014/2015	25
Tableau 20 : Ratio élèves-salle de classe (RES) par ordre d'enseignement en 2013/2014	26
Tableau 21 : Ratio élèves-maitre (REM) par ordre d'enseignement et par localisation de l'école	26
Tableau 22 : Ratio élèves-maître (REM) par zone de localisation de l'école	26
Tableau 23 : Répartition par localité et par sexe en 2014/2015	28
Tableau 24 : Part des filles dans les effectifs scolarisés	29
Tableau 25 : Demande effective répartie par sous-système en 2014/2015	29
Tableau 26 : Répartition des locaux par type de construction selon leur état dans le primaire	33
Tableau 27 : Répartition des locaux par type de construction selon leur état dans le primaire public	34
Tableau 28 : Effectif du personnel enseignant du primaire par ordre d'enseignement en 2014/2015	34
Tableau 29 : Effectif des enseignants des écoles primaires publiques selon le statut	36
Tableau 30 : Personnel enseignant des écoles primaires privées par qualification	37
Tableau 31 : Nombre d'écoles publiques pratiquant la double vacation par région	39
Tableau 32 : Nombre d'écoles publiques avec classes multigrades par région	39

Tableau 33 : Nombre moyen d'enseignants (toutes catégories) par école publique repartir par département .....	44
Tableau 34 : Taille moyenne des salles de classe dans les écoles primaires publiques par région	50
Tableau 35 : Besoin en nouvelles salles de classe dans le public .....	51
Tableau 36 : Nombre d'enfants par place assise selon la région .....	52
Tableau 37 : Pourcentage d'écoles primaires (publiques et privées) disposant de certaines commodités .....	52
Tableau 38 : Pourcentage d'écoles primaires publiques disposant de certaines commodités .....	53
Tableau 39 : Pourcentage d'écoles primaires (publiques et privées) disposant de certaines commodités en zone urbaine par région .....	54
Tableau 40 : Pourcentage d'écoles primaires (publiques et privées) disposant de certaines .....	55
Tableau 41 : Taux de disponibilité de manuels essentiels mis à la disposition des élèves dans les écoles primaires publiques en 2014/ 2015 par années d'études .....	56
Tableau 42 : Taux de disponibilité de manuels essentiels mis à la disposition des élèves dans les écoles primaires publiques de l'Adamaoua en 2014/2015 par années d'études .....	56
Tableau 43 : Taux de disponibilité de manuels essentiels mis à la disposition des élèves dans les écoles primaires publiques de l'Est en 2014/2015 .....	56
Tableau 44 : Taux de disponibilité de manuels essentiels mis à la disposition des élèves dans les écoles primaires publiques de l'Extrême-Nord en 2014/2015 par années d'études .....	57
Tableau 45 : Taux de disponibilité de manuels essentiels mis à la disposition des élèves dans les écoles primaires publiques du Nord en 2014/2015 par années d'études .....	57
Tableau 46 : Evolution du taux d'accès au primaire .....	58
Tableau 47 : Taux Brut d'Admission (TBA) par sexe par région en 2014/2015 .....	58
Tableau 48 : Evolution du Taux Brut de scolarisation .....	59
Tableau 49 : Taux brut de scolarisation par région et par sexe en 2013/2014 .....	59
Tableau 50 : Population de la classe d'âge de 11 ans en 2015 .....	61
Tableau 51 : Taux d'achèvement dans les écoles primaires de 2006 à 2015 .....	62
Tableau 52 : Taux d'Achèvement par sexe et par région en 2014/2015	
Tableau 53 : Evolution du pourcentage de redoublement par sous-système .....	64
Tableau 54 : Taux moyen de redoublement par année d'étude en 2014/2015 selon l'ordre d'enseignement .....	64
Tableau 55: Taux moyen de redoublement par sexe et suivant les régions en 2014/2015 .....	65
Tableau 56 : Indicateurs d'efficacité interne du primaire .....	65
Tableau 57 : Coefficient d'efficacité interne en 2002/2003 et 2013/2014 .....	66

# Liste des figures

---

Figure 1 : Evolution des effectifs scolarisés entre 2004/2005 et 2014/2015	6
Figure 2 : Répartition par niveau d'encadrement en 2014/2015	7
Figure 3 : Répartition par tranche d'âges des effectifs scolarisés au préscolaire en 2014/2015	7
Figure 4 : Effectifs scolarisés par région en 2014/2015	9
Figure 5 : Répartition par milieu de résidence de la demande effective en 2014/2015	10
Figure 6 : Configuration par ordre, par région et par sexe des enfants préscolarisés en 2014/2015	10
Figure 7 : Poids préscolaire privé dans les régions en 2014/2015	12
Figure 8 : Evolution du taux brut de préscolarisation au cours des dix dernières années	12
Figure 9 : Evolution du nombre de structures d'accueil du préscolaire de 2007/2008 à 2014/2015	15
Figure 10 : Répartition par région et par ordre d'enseignement des structures d'enseignement du préscolaire recensées en 2014/2015	17
Figure 11: Evolution en dents de scie du nombre de centres préscolaires recensés de 2007 à 2015	17
Figure 12 : Maître certifiés (en %) dans le préscolaire privé en 2014/2015	19
Figure 13 : Personnel enseignant (en%) non formé dans les écoles privées	20
Figure 14 : Evolution des effectifs scolarisés du Primaire de 2004 à 2014	28
Figure 15 : Répartition des effectifs par niveau d'études du Primaire en 2014/2015	30
Figure 16 : Répartition des élèves du primaire par ordre d'enseignement en 2014/2015	30
Figure 17 : Répartition des effectifs scolaires du Privé par sous ordre d'enseignement privé et privé confessionnel	31
Figure 18: Effectifs scolarisés par zone d'implantation des écoles	31
Figure 19 : Répartition des écoles primaires par ordre en 2014/2015	32
Figure 20 : Ecoles publiques à cycle incomplet	33
Figure 21 : Pourcentage des femmes enseignantes du primaire par région en 2014/2015	21
Figure 22 : Répartition du personnel enseignant des écoles primaires publiques par statut	36
Figure 23 : Pourcentage par région du personnel enseignant qualifié et non qualifié des écoles du secteur privé	38
Figure 24 : Nombre d'enseignants (toutes catégories) par école primaire publique suivant les régions	44
Figure 25 : Taux d'encadrement des élèves du Primaire Public (y compris le concours des Maitres des Parents)	46
Figure 26 : Pourcentage d'écoles (publiques et privées) disposant de certaines commodités	53
Figure 27 : Pourcentage d'écoles primaires publiques disposant de certaines commodités de base	54
Figure 28 : Pourcentage d'écoles primaires (publique et privée) disposant de certaines commodités par zone d'implantation de l'école	55
Figure 29 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation au Primaire	59
Figure 30 : Profil transversal (en% de scolarisation du cycle primaire en 2013/2014)	59
Figure 31 : Taux de rétention attendu par année d'étude selon la méthode pseudo-longitudinale	61
Figure 32 : Taux moyen de redoublement par année d'études et par sous-système en 2014/2015	64

# Définition de quelques concepts utilisés

---

**Enseignement fondamental** : C'est le socle commun de compétences minimales que doit avoir tout enfant au sortir de l'école. Le socle commun réalise le droit à l'éducation pour tous, droit qui ouvre la porte à l'exercice des autres droits humains fondamentaux. Le socle commun valorise aussi le capital humain comme facteur et condition nécessaire du développement.

**Enseignement professionnel** : enseignement destiné à donner les premiers niveaux de qualification nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'un groupe de métiers. L'enseignement professionnel se situe généralement au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et comprend l'instruction générale, une formation pratique de base permettant le développement des qualifications nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé et les études techniques théoriques en rapport avec ce métier. L'enseignement professionnel est diplômant.

**Éducation** : action d'éduquer, de former, d'instruire quelqu'un. L'éducation peut-être définie comme un processus de transmission des connaissances et d'acquisition des valeurs dont le but est de permettre à l'individu d'agir plus efficacement dans son milieu naturel et social en tant que citoyen.

**L'éducation de base non formelle** : Pour l'UNESCO (1990), l'éducation de base non formelle est « celle qui fait acquérir à l'individu, dans un contexte historique, social et linguistique déterminé, un niveau de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes lui permettant de comprendre son environnement, d'interagir avec lui, de poursuivre son éducation et sa formation au sein de la société et de participer efficacement au développement économique, social et culturel de celui-ci. »

**L'éducation extrascolaire** est appréhendée comme cette forme d'éducation offerte aux jeunes en dehors des structures scolaires classiques essentiellement par des méthodes pédagogiques non directives.

**Âge scolaire** : nombre d'années ou fourchette d'âges durant lesquelles les enfants sont légalement tenus d'aller à l'école.

Ex : pour l'enseignement obligatoire (niveau primaire), l'âge scolaire est de 6 - 11 ans et l'âge théorique d'entrée de 6 ans.

**Demande de l'éducation** : Ensemble des nécessités ou des attentes, besoins en éducation ; ensemble de population en âge scolaire.

**Offre d'éducation** : Quantités des biens et services mises à la disposition du système éducatif.

**Année d'étude** : étape d'instruction qui dure normalement une année scolaire.

**Ecole** : l'école est entendue comme un établissement où se dispense des enseignements et qui comprend les élèves, le personnel enseignant, une administration propre.

Ainsi, on peut trouver plusieurs écoles localisées sur un même site. Il advient que deux écoles publiques avec deux administrations différentes partagent les mêmes salles de classe par le système de double vacation.

Exemple : l'Ecole publique de Biyemassi Groupe 1A et l'Ecole Publique de Biyemassi Groupe 1B partagent les mêmes salles de classe. De même pour les Ecoles publiques de Biyem Assi Groupe 2A et Groupe 2B. Toutes ces écoles sont logées dans un même site dans le quartier Biyemassi de la ville de Yaoundé.

**Environnement scolaire**: ensemble des caractéristiques propres de l'école qui concourent au bien-être et au confort des élèves.

**Infrastructures** : ensemble des équipements nécessaires au fonctionnement d'une école (salles de classe, bibliothèque, aires de jeu aménagés,...)

**Enfants non scolarisés**: Enfants qui appartiennent au groupe d'âge officiellement défini comme étant d'âge scolaire et qui ne sont pas inscrits à l'école.

**Population scolarisable**: il s'agit de l'ensemble des enfants en âge scolaire. C'est à-dire toute la population susceptible d'être scolarisée suivant le niveau d'enseignement :

- 4 à 5 ans pour l'enseignement maternel
- 6 à 11 ans pour le primaire.

Ce terme renvoie aussi à la notion de **demande potentielle d'éducation**.

**Population scolarisée** : il s'agit de l'ensemble des enfants effectivement inscrits à l'école.

**Education préscolaire** : ensemble des programmes qui prennent en compte les enfants de 3 à 6 ans. Elle couvre les aspects suivants : santé de l'enfant, protection, éveil, éducation et environnement.

**Régime de fonctionnement des écoles** : Au Cameroun le fonctionnement des écoles publiques de l'Education de base n'est pas homogène. Il varie d'un établissement à l'autre en fonction d'un certain nombre de critères. Le plus courant étant de pallier l'insuffisance des salles de classe.

Ainsi, on trouve des écoles à :

**1. plein-temps :**

C'est une école qui respecte la journée légale telle que définie par l'Etat, à savoir 7h30-14h pour le primaire et 13h30 pour le préscolaire. Une dérogation a été accordée aux écoles privées qui peuvent aller jusqu'à 15h30.

**2. mi-temps :**

Le système consiste à l'utilisation des mêmes salles de classe par deux groupes pédagogiques appartenant à deux écoles (publiques) différentes. Un groupe pédagogique occupe les locaux le matin (7h30-12h20), l'autre dans l'après midi (12h30-17h30) et inversement la semaine suivante. Chaque groupe est une école autonome avec son administration propre.

**3. mixte :**

Il s'agit dans le cas d'un même établissement, des classes qui fonctionnent, les unes à mi-temps, et d'autres à plein temps. Dans ce type d'établissements, la préférence est donnée aux classes des finissants (cours moyen un et cours moyen deux) qui préparent les examens de sortie du cycle : Certificat d'Etude Primaire (CEP) et concours d'entrée en 6<sup>e</sup> ou 1<sup>e</sup> année).

**Centres Préscolaires Communautaires** : structures communautaires créées pour accueillir les enfants de 3 à 6 ans ; Elles sont le plus souvent implantées en zone rurale, là où les écoles maternelles formelles n'existent pas.

# Préface

---



Son Excellence Madame  
le Ministre de l'Education  
de Base

Depuis l'adoption du DSCE, le Cameroun poursuit l'ambition de devenir à l'horizon 2035, un pays émergent aux plans économique, culturel et politique. Dans un contexte de mondialisation, notre pays doit faire face à plusieurs contraintes pour atteindre cet objectif. C'est pourquoi, des stratégies de croissance et d'emplois ont été élaborées et mises en œuvre de manière cohérente et intégrée. L'éducation et la formation sont devenues dans ce contexte, un important enjeu dans cette volonté d'accélérer la croissance, de créer des emplois formels et de réduire la pauvreté.

Le Gouvernement, à la suite du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) a élaboré et validé en août 2013 la Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (DSSEF) pour la période 2013-2020. Dans ce cadre, les performances du système éducatif ne constituent plus seulement une préoccupation pour les décideurs et les gestionnaires du système éducatif, mais aussi pour les autres partenaires évoluant dans les secteurs productifs et stratégiques. Les partenaires au développement, à travers l'endossement de cette stratégie sectorielle et la signature du cadre partenarial pour sa mise en œuvre, se tiennent aux côtés du Gouvernement.

Le Ministère de l'Education de Base, pour répondre à une des exigences contenues dans le cadre partenarial de disposer de manière régulière des données statistiques fiables, actualise sur une base annuelle ses données statistiques scolaires. Ce qui permet d'assurer un pilotage du système éducatif qui tienne compte des caractéristiques et des besoins prioritaires des populations à l'échelle de l'arrondissement, du département ou de la région.

La base de données statistiques des établissements scolaires logée à la Division de la Planification, les annuaires statistiques nationaux et régionaux ainsi que les rapports d'analyse des données statistiques scolaires sont les principaux outils produits chaque année et utiles : (i) pour la préparation annuelle de nos budgets programmes (ii) pour le suivi et la mise en œuvre de nos quatre programmes, dont trois opérationnels et un support, (iii) la détermination et l'exécution du cadre stratégique ministériel dont les objectifs doivent être mesurables et assortis d'indicateurs de performance (CDMT, PAP, RAP, ...)

La géo localisation entreprise déjà des écoles des régions de l'Adamaoua, de l'Est, du Nord et de l'extrême-nord offre un aperçu sur la cartographie réelle des établissements scolaires des niveaux du primaire et du préscolaire dans les zones d'Education Prioritaire (ZEP) et constitue par ce fait, un outil capable d'améliorer le diagnostic, la programmation des investissements éducatifs.

Le présent "Rapport d'analyse des données" est conçu dans la dynamique de faire le point (i) sur l'évolution des données statistiques contenues dans les annuaires

statistiques nationaux et régionaux (ii) et sur les objectifs et cibles de notre politique éducative. Il offre un aperçu sur l'éducation de base au Cameroun à travers ses composantes majeures que sont le préscolaire, l'enseignement primaire et l'alphabétisation. Au-delà d'un ensemble des données essentielles qui ont fait l'objet de la campagne statistique 2014/2015, il renferme surtout des données plus élaborées présentées sous forme de ratio, d'écart de performance et de significativité statistique, de taux et de pourcentage de manière à rendre transparents et accessibles les résultats enregistrés dans le sous-secteur. Il offre enfin la possibilité au Gouvernement et ses Partenaires au développement, d'actualiser leur connaissance sur les conditions de scolarisation des enfants camerounais, afin de pouvoir apprécier les efforts réalisés et de mieux orienter les politiques de ciblage et de protection des enfants issus des familles pauvres et vulnérables.

Je voudrais ici exprimer mes sincères remerciements à nos partenaires institutionnels: le BUCREP (Bureau Central pour le Recensement de la Population) et l'Institut National de la Statistique (INS) pour leurs travaux dont les résultats ont permis à poser des diagnostics et des analyses, et saisir l'occasion pour témoigner notre infinie reconnaissance à nos Partenaires au Développement (UNESCO, UNICEF) qui par leurs actions et leurs collaborations, contribuent au renforcement des capacités de planification de nos cadres pour une production des statistiques de qualité.

Enfin, je ne saurais terminer mon propos sans adresser mes félicitations à toute la chaîne de production des statistiques du Ministère de l'Education de Base pour leur engagement incommensurable pour la mise à disposition des données statistiques fiables. Je souhaite que ce document constitue un instrument précieux pour guider nos décisions dans le cadre du pilotage du sous-secteur de l'éducation de base au Cameroun.

Le Ministre de l'Education de Base

# Résumé exécutif du rapport d'analyse des données 2014-2015

---

Sur la base des missions assignées au Ministère de l'Education de Base, et en cohérence avec les orientations du D.S.C.E. et de la Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (DSSEF\_2013), l'objectif stratégique assigné au Ministère de l'Education de Base est "d'assurer une éducation de qualité à tous les enfants en âge scolaire, de promouvoir l'éducation de base non formelle et l'alphabétisation". Cet objectif pour l'implémenter s'appuie sur quatre (03) programmes opérationnels et un programme support :

- Programme « Appui au développement du Préscolaire » ;
- Programme « Universalisation du Cycle Primaire » ;
- Programme « Alphabétisation, Education de Base Non Formelle, et Promotion de Langues Nationales » ;
- Programme « Gouvernance et Appui institutionnel du sous-secteur Education de Base ».

## 1-Le Contexte

L'année scolaire 2014/2015 est marquée par le climat d'insécurité consécutif aux attaques répétées de la secte Boko Haram dans les zones frontalières avec le Nigéria à l'Extrême-nord Cameroun d'une part, et la situation d'urgence humanitaires causée par l'afflux des réfugiés dans la région de l'Est du fait de la guerre en RCA d'autre part.

## 2-Programme « Appui au développement du Préscolaire »

La demande de préscolarisation est diversement appréciée par les familles au Cameroun. Officiellement, l'enseignement préscolaire<sup>1</sup> est organisé autour de deux années d'études : la petite section pour accueillir à l'entrée, les enfants de quatre ans et la grande section (deuxième année) pour les enfants de cinq ans. Mais dans les établissements privés, on observe, et ce à la demande réelle des familles, une organisation structurée autour de trois années d'études ou de trois sections : la première année étant la Petite Section (PS) pour l'accueil des enfants dès l'âge de trois ans, la deuxième année (Moyenne Section) pour les enfants de quatre ans et la Grande Section (GS) pour l'encadrement des enfants de cinq ans.

### 2.1. Etat des lieux de la préscolarisation en 2014/2015:

#### 2.1.1. Une participation en croissance perpétuelle

La participation à ce niveau de scolarisation a été en nette progression au cours des dix dernières années. En effet, sur la période se situant entre les années scolaires 2003/2004 et 2014/2015, le nombre d'élèves scolarisés dans l'ensemble des structures du préscolaire est passé de 175.970 à 522.429, indiquant une augmentation des effectifs scolarisés de 11% en moyenne chaque année au cours de la décennie. Le taux de préscolarisation se situe à 37,5% en 2014/2015.

#### 2.1.2. Un réseau d'établissements qui s'étend grâce aux investisseurs privés

---

<sup>1</sup> Les statistiques dans ce document portent sur trois années d'étude au lieu des deux années officielles. Celles de la petite section dans le public sont associées à la moyenne section des écoles privées, car elles correspondant aux enfants du même âge (4 ans)

1. Au niveau de l'offre, Le réseau d'établissements du préscolaire s'est fortement densifié. Il est aujourd'hui constitué de 9175 écoles réparties comme suit : (i) 3824 pour le secteur public (42% du réseau) et 5351 pour le secteur privé couvert à 40% par le privé laïc (3663 écoles privées laïques).

2. Les enfants du préscolaire sont encadrés dans les écoles publiques et privées par 25 432 enseignants au total. Ce personnel est réparti entre (i) les écoles publiques, 10210 enseignants, soit 40% de l'effectif total ; (ii) les écoles privées laïques et confessionnelles, 14958 soit 59% des effectifs du personnel et (iii) les écoles communautaires (écoles des parents et les CPC), 264 soit environ 1,0% des enseignants du préscolaire. Une autre constante est le faible taux de qualification du personnel enseignant du privé qui demeure faible (43% en 2013/2014).

3. Le ratio élèves- salle de classe qui détermine les conditions d'enseignement est de 29,4/1 (écart-type de 22/1) assortie d'une variabilité de l'ordre de 78% (coefficient de variation). Les salles de classe restent en moyenne plus surchargées dans les écoles publiques (38 élèves par classe) que dans les écoles privées avec 26 élèves en moyenne par classe.

### **2.1.3. Une couverture qui reste insuffisante et des frais d'écolage, facteur de discrimination :**

1. La scolarisation de la petite enfance, bien qu'ayant doublé son TBS au cours de la dernière décennie (17,4% en 2003/2004 ; 37,5% en 2014/2015), reste encore très insuffisante. Le taux Net de Préscolarisation à 27% en 2015 laisse penser que près de 73% d'enfants âgés de 4 et 5 ans ne sont pas préscolarisés. Ce qui veut dire que 4 enfants sur 7 de la classe d'âges officielle n'a pas accès à l'enseignement préscolaire. L'organisation ou la structuration de ce niveau d'enseignement à plusieurs vitesses du fait de son caractère facultatif a permis aux promoteurs d'établissements privés, d'exploiter la demande réelle des familles de scolariser leurs enfants dès l'âge de trois ans, d'ouvrir et de faire fonctionner en toute légalité, une première année (qui porte aussi le nom de petite section<sup>2</sup>), mais destinée à accueillir les enfants de cet âge.

2. Les frais de scolarité (7.500 Francs CFA) pratiqués dans le secteur public contribuent considérablement en tant qu'obstacle majeur à la scolarisation d'un grand nombre d'enfants issus des milieux ruraux pauvres.

### **2.1.4. Des inégalités géographiques d'accès à la préscolarisation qui subsistent :**

1. Les écarts de participation au préscolaire sont observés entre les régions et entre les groupes de population (urbaine et rurale). Deux enfants préscolarisés sur trois proviennent des centres urbains ou semi-urbains. Le Centre et le Littoral ont les taux de participation les plus élevés du pays avec respectivement 62,1% et 58,2% de TBS. Les

---

<sup>2</sup> La petite section dans les écoles publiques correspond à la moyenne section pour les écoles privées qui accueille en principe les enfants âgés de 4 ans.

plus faibles participations à la préscolarisation sont enregistrées dans les régions de l'Extrême-nord et du Nord, avec respectivement des taux de 5,3% et 9,0%.

2. L'offre du préscolaire est aussi inégalement répartie sur le territoire national. Les régions du Centre (2539 établissements, 27,7%), du Littoral (1749, 19%), du Nord-ouest (1246, 13,6%) et de l'ouest (1076, 11,7%) abritent 72% du réseau scolaire de ce niveau d'enseignement. Les Régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord sont faiblement couvertes avec environ 2,3% chacune d'écoles maternelles recensées.

### 2.1.5. Un ordre d'enseignement privé laïc qui se développe, et se concentre dans les centres urbains :

Le secteur privé est globalement majoritaire dans l'encadrement des enfants (61% des effectifs du préscolaire). Encouragé à développer l'offre du préscolaire formelle, le secteur privé a comme inconvénient de se développer majoritairement dans les centres urbains. L'ordre privé laïc qui compte pour 72% des effectifs scolarisés du secteur privé, est dirigé par les promoteurs privés, qui ont également le souci de rentabiliser leurs investissements. Les centres urbains, où la demande est très forte et **l'offre en quantité et en qualité** insuffisante reste le champ d'opération de cette catégorie du secteur privé.

### 2.1.6. Quid du préscolaire communautaire

Devant le constat sur l'insuffisance de l'offre d'éducation formelle du préscolaire en zone rurale, le Gouvernement du Cameroun a pris l'option (inscrite dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)), de développer et privilégier l'offre préscolaire communautaire à moindre coût, dans les zones rurales défavorisées. Plusieurs initiatives ont vu le jour sous l'impulsion des communautés et ont donné naissance à la création des Centres Préscolaire Communautaires (CPC) dans les régions de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-nord, du Nord-ouest et de l'Est où se posent avec acuité les problèmes liés à la demande et à l'offre. Mais du fait d'un manque d'encrage institutionnel, ces initiatives n'ont pas pu se développer, ni durer dans le temps. Aujourd'hui, le préscolaire communautaire n'enregistre que 2% d'effectifs préscolarisés. Une stratégie d'extension du préscolaire ainsi que les modes d'opérationnalisation du préscolaire à base communautaire a été clairement définie dans un document de politique nationale. La mise en place des Centres Préscolaires Communautaires se fera avec le concours des CTD, des OSC et les Communautés de sorte à réduire le gap qui subsiste entre les zones urbaines et les zones rurales en matière de préscolarisation.

## 3. Programme « Universalisation du Cycle Primaire »

### 3.1. Etat des lieux de l'enseignement primaire :

#### 3.1.1. Demande effective de scolarisation

1. Au primaire, on note aussi une augmentation significative des effectifs d'élèves et surtout des filles. Pour les dix dernières années scolaires (2005/2006 à 2013/2014), le nombre total d'élèves scolarisés dans l'ensemble des structures du primaire est passé de

2.959.135 à 4.369.988 sous la poussée d'une croissance moyenne annuelle de 4 %. Les filles représentent 47% de cet effectif en 2014/2015.

2. Le sous-système anglophone encadre en 2013/2014, 946379 élèves, soit 22% d'effectifs du primaire pour 3.423.609 élèves dans le sous-système francophone représentant 78% de la demande effective du cycle primaire. La part attribuée au secteur public dans l'encadrement des enfants a très peu varié depuis 2003/2004 et reste autour de 77-78% des effectifs globaux. En 2014/2015, la part du public dans les effectifs encadrés est de 76%.

### **3.1.2. Offre des services éducatifs au primaire :**

1. Par rapport aux conditions d'encadrement, l'enseignement primaire est assuré par 105.388 enseignants dont 54% sont des femmes.

2. Le taux d'encadrement qui était de 52 élèves pour un enseignant a connu une légère amélioration pour se situer cette année à 1 enseignant pour 49 élèves dans le public. Ce ratio grimperait à 81 élèves pour un maître dans les écoles publiques si l'on considère uniquement le personnel statutaire sans la considération des maîtres des Parents dont l'état de service effectif n'est pas maîtrisé.

3. Les écoles primaires publiques au Cameroun ont une taille moyenne de 275 élèves (238 en zone rurale et 456 en zone urbaine) avec un personnel enseignant au nombre total de 67.878 dont 50,5% de femmes enseignantes.

4. En matière d'offre, les écoles primaires au Cameroun disposent de 82 013 salles de classe dont 71,2% construites en matériaux définitifs, 11,2% en semi-dur et 17,5% en matériaux provisoires. Des 58.422 salles de classe en matériaux définitifs, 73% sont déclarées en bon état, 20% en assez bon état et 7% en mauvais état.

5. Pour le secteur public qui dispose de 51.229 salles de classe, 70% sont construites en matériaux définitifs, 11% en semi-dur et 19% en matériaux provisoires.

6. Sur le plan de l'environnement scolaire indispensable pour maintenir les enfants à l'école et faciliter leur apprentissage, 22% d'établissements sont raccordés au réseau électrique (8% d'écoles publiques). 49% d'écoles primaires disposent de sources d'eau potable et 53% de latrines fonctionnelles, en majorité présentes dans les écoles privées que publiques.

7. S'agissant des écoles primaires publiques, l'eau potable est présente dans 39% d'écoles et les latrines fonctionnelles dans 43% d'écoles publiques. Les cantines scolaires sont rares, puisqu'elles n'existent que dans 3% d'écoles.

8. Le taux de mise à disposition du manuel scolaire aux élèves reste le maillon faible du système dans la quête d'une éducation primaire gratuite et de qualité. Le manuel scolaire est très peu présent dans les écoles primaires publiques avec les variations suivant les années d'études, d'un manuel de lecture pour 12-15 enfants, un manuel de mathématique pour 14-17 enfants, un manuel de Français/Anglais pour 16-19 enfants et un manuel de sciences d'observation pour 36-53 enfants.

### **3.1.3. Le défi de l'Universalisation de l'Enseignement Primaire :**

1. Si l'analyse de l'évolution des effectifs donne une première idée des efforts réalisés pour augmenter la capacité d'accueil du système, elle s'avère insuffisante pour mesurer les avancées vers l'objectif de Dakar qui se déclinent non seulement en termes d'admission, mais aussi et surtout en termes d'achèvement du cycle primaire. 76,3% d'enfants de la classe d'âge concernée atteignent aujourd'hui la fin du cycle primaire. En effet, notre système éducatif au cours des dix dernières années, est caractérisé par un bon accès à l'école primaire, mais un achèvement faible, surtout dans les Zones

d'Education Prioritaires (ZEP) (61,6% dans l'Extrême-Nord, 65,5% à l'Est, 69% dans le Nord et 57% l'Adamaoua).

2. Les inégalités sont aussi observées selon le genre. L'indice de parité filles/garçons de 0,9 indique que globalement 10 garçons pour 9 filles seulement achèvent le cycle primaire. Cette disparité liée au sexe qui semble légère prise dans l'ensemble au niveau national est cependant plus marquée dans les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Extrême-nord (c'est 6 filles pour 10 garçons pour le Nord, 7 filles pour 10 garçons pour les régions de l'Adamaoua et l'Extrême-nord qui terminent le cycle primaire).

3. Sur le plan de l'efficacité global, le système dans le sous-secteur de l'éducation de base a gagné en efficience en améliorant son gain de près de 9 points de pourcentage. En 2002/2003, le coefficient d'Efficacité Interne (CEI) était de 63,3%(RESEN 2006). Il est estimé aujourd'hui à 72% et ce, en raison de la réduction du gaspillage de ressources lié aux pratiques de redoublements (le taux de redoublement est passé de 25% en 2002/2003 à 12,7 % en 2013/2014). Par contre, les abandons tout comme en 2002, continuent de faire perdre au système près de 15 points de pourcentage en efficacité interne et constitue aujourd'hui la plus grande cause de gaspillage des ressources du sous-secteur.

**Tableau 1 : Coefficient d'efficacité interne du sous-secteur en 2002 et 2013**

Coefficient d'efficacité interne global et partiel	2002/2003(source : RESEN 2006)	2014/2015(source : MINEDUB/carte scolaire )
CEI Global	63,3%	72%
CEI sans redoublement	79,8%	82%
CEI sans abandons	79,3%	87%

### 3.1.4. Le défi de la qualité :

L'autre aspect du défi relevé par les programmes opérationnels mis en œuvre au Ministère de l'Education de Base est celui de la qualité de l'éducation.

1. Les contraintes budgétaires pèsent énormément sur la politique de recrutement et de renouvellement des enseignants pour faire face à la demande qui a augmenté avec le développement de la carte scolaire, faisant en sorte que l'accent porté sur l'égalité d'accès à tous les enfants au cycle primaire ne s'accompagne pas d'une dotation conséquente en personnel enseignant des écoles publiques existantes et nouvellement créées.

2. Depuis 2007, au lendemain de l'endossement de la stratégie sectorielle de juin 2006 par les partenaires techniques et financiers du secteur de l'éducation au titre de l'initiative Education Pour Tous- Procédure Accélérée (initiative Fast Track), un vaste programme de recrutement de 37.200 enseignants qualifiés dans les écoles primaires publiques a été engagé. Cette politique de recrutement d'enseignants pour les écoles primaires publiques se poursuit dans le cadre d'un nouveau programme d'amélioration de l'équité et de la qualité de l'éducation (PAEQUE) supervisé par la Banque Mondiale et géré par le Ministère de l'Education de Base. Il s'agit cette fois-ci d'amoinrir les disparités de statuts qui pèsent négativement sur l'efficacité des enseignants par la

reconversion en maîtres statutaires payés par le service public de 9000 Maîtres des Parents à la charge des familles.

3. Malgré les progrès significatifs effectués ces dernières années pour améliorer le quota du personnel enseignant fonctionnaire dans les écoles primaires publiques, le ratio élèves –enseignant statutaire émergeant au budget de l'Etat est resté constant (1 enseignant statutaire pour 72 élèves en 2008/2009 au début du programme de recrutement de 37.200 contractuels et aujourd'hui, de 1 enseignant statutaire pour 82 élèves du public en 2014/2015). La réalité est que le déficit subsiste et l'accès aux ressources éducatives et notamment en personnel enseignant reste limité. 36% d'élèves représentant 51% d'écoles publiques majoritairement des zones rurales, sont astreints à fonctionner avec les classes multigrades à cause d'une insuffisance en personnels enseignants. La présence d'enseignants en nombre suffisant est devenue dans certaines localités, un déterminant de scolarisation. L'école à proximité du village est désertée au profit d'une autre plus lointaine ayant plus d'enseignants.

4. S'agissant du fonctionnement des écoles primaires publiques, 7% d'écoles fonctionnent sous le régime de double vacation et soumettent ainsi leurs effectifs (10% d'enfants scolarisés au public) à ce régime allégé d'encadrement. De même, 36% d'élèves du public, surtout en zone rurale, sont astreints au fonctionnement des classes multigrades à cause d'une insuffisance en personnels enseignants.

5. Les conditions de travail des enseignants sont également moins favorables dans le public avec des tailles de classe de 62 élèves en moyenne. Les classes sont donc en général surchargées et la taille des salles de classe dépend de la zone de localisation (le ratio élèves-salle de classe est moyen de 72 élèves en zone urbaine et de 58 élèves en zone rurale).

### **3.2. Le Financement public de l'éducation de base**

L'effort budgétaire en faveur de l'éducation en général demeure limité et déséquilibré au détriment de l'enseignement de base. Pour l'année 2013, la part du budget national allouée à l'éducation est de 18%, ce qui reste insuffisant par rapport aux prévisions et aux engagements internationaux. Les ressources allouées à l'enseignement primaire ne représentent que 30% des dépenses courantes du secteur éducatif. Par ailleurs, la répartition des dépenses courantes met en exergue la prépondérance des dépenses liées à la masse salariale. En effet, la rémunération du personnel qui comprend les salaires, les contributions pour les régimes de retraite et l'assurance sociale, et autres indemnités et avantages englobent dans l'ensemble 86 à 87% des dépenses courantes. Par contre, les dépenses à caractère pédagogique (Biens et services et transfert/subventions) qui sont les dépenses hors salaires enseignant qui jouent un rôle crucial dans les aspects d'amélioration de la qualité de l'éducation, de la gestion et du pilotage du système éducatif, représentent 14% des dépenses courantes en 2013, très loin de 33% de la valeur indicative dans le cadre de l'Initiative de la Mise en Œuvre Accéléré de l'EPT IMOA-EPT.

### **3.3. Conclusion**

En définitive, le Cameroun a marqué des avancées dans la poursuite de la réalisation du 2<sup>ème</sup> Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD), à savoir l'Education Pour Tous (EPT).

7.1-S'il y a bien eu une amélioration du taux de préscolarisation (16% en 2003 et 37,5% en 2014), les disparités fortes subsistent entre les régions et entre les zones urbaines et rurales. Par ailleurs la politique du préscolaire communautaire au bénéfice des populations rurales défavorisées ainsi que les modalités de mise en œuvre viennent d'être élaborées et devraient prendre ses marques au cours de l'année scolaire 2015/2016.

7.2-S'agissant de l'objectif 2 des OMD visant à assurer une éducation primaire pour tous, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 102% en 2003/2004 à 122% en 2014/2015. Le taux d'achèvement du primaire entre 2003/2004 et 2014/2015 quant à lui, est passé de 57,9% à 76,3%, soit un gain de 18 points au cours de la décennie. Les ZEP ont connu également, mais dans une proportion moindre, un saut de 9 points de pourcentage dans l'achèvement du cycle primaire en passant de 57,0% en 2008/2009 à 65,5% en 2014/2015.

7.3- la parité dans l'égalité des sexes dans l'éducation (objectif 5 de l'EPT), si elle est presque atteinte au primaire à l'échelon national (0,92 par rapport au TBS), des efforts restent à faire dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-nord et du nord où en moyenne, seulement 8 filles pour 10 garçons sont aujourd'hui scolarisés au primaire.

7.4- Si les disparités dépendent des milieux géographiques (rural/urbain, régions) et suivant le genre (filles/garçons), c'est la dimension suivant le niveau de richesse qui génère les différenciations les plus intenses. L'étude RESEN-2013 réalisée à partir des enquêtes de ménage (EDS-2011) a établi que les disparités sociales sont telles qu'à la fin du cycle primaire, il y a plus de 50 points d'écart entre le quintile le plus pauvre (taux d'achèvement de 40,2 %) et le quintile le plus riche (96,6 %). (RESEN-Cameroon \_2013 page 51).

Le Contexte démographique,  
institutionnel, macro-économique et  
financier, social et sécuritaire

---

L'éducation se déploie dans un contexte général contraint par plusieurs variables dont les principales sont d'ordre démographique, sanitaire économique. L'année scolaire 2014/2015 a été marquée par le climat d'insécurité consécutif aux attaques répétées de la secte Boko Haram dans les zones frontalières avec le Nigéria à l'Extrême-nord Cameroun d'une part, et la situation d'urgence humanitaires causée par l'afflux des réfugiés dans la région de l'Est du fait de la guerre en RCA d'autre part. 136 écoles primaires et maternelles publiques ont été fermées dans 08 arrondissements de la Région de l'Extrême-Nord à savoir, les départements du Mayo-Sava, du Mayo-Tsanaga et du Logone et Chari. La délocalisation des populations des zones d'insécurité vers l'intérieur du pays a fait gonfler les effectifs des écoles d'accueil, augmentant les difficultés d'encadrement des élèves et favorisant les abandons scolaires dans les zones affectées. Les élèves issus des écoles fermées ont été transférés dans des écoles d'accueil.

### 1.1. Le contexte démographique

La population totale du Cameroun sur la base des estimations se situe à environ 22 millions d'habitants en 2014, répartis sur une superficie de 475000 km<sup>2</sup>, soit une densité moyenne de 46 habitants au Km<sup>2</sup>. Cette population est majoritairement jeune ; les moins de 15 ans représentent 43% de l'ensemble. Elle s'accroît toujours mais à un taux en baisse, la transition démographique ayant commencé d'être observée dans les années 90. Pour la période 2010-2020, le taux annuel de croissance est estimé à 2,4% et le taux de natalité est de 22,5%.

Depuis plusieurs dizaines d'années, la population urbaine s'est accrue à un rythme accéléré, passant de 14% en 1950 à 51% en 2014 avec pour plus grandes métropoles, les villes de Douala et Yaoundé.

#### 1.1.1- Demande potentielle au niveau du préscolaire

1. L'enseignement préscolaire constitue la première étape du processus organisationnel de l'éducation formelle au Cameroun. C'est une phase éducative qui prend en compte théoriquement les enfants d'un âge compris entre 4 et 5 ans. Cette étape, quoiqu'elle soit nécessaire pour préparer l'enfant à l'entrée au cycle primaire reste jusque-là facultative.

2. La demande potentielle pour le préscolaire est définie comme étant le nombre d'enfants âgés de 4 à 5 ans. Toutefois dans la pratique, l'encadrement des enfants à ce niveau de scolarisation commence dès l'âge de 3 ans, surtout dans le privé qui majoritairement, offre trois années d'encadrement (petite section, moyenne section et grande section)

**Tableau 1 : Population (4-5ans) pré scolarisable en 2015 par région**

	Garçons	Filles	Total
<b>Cameroun</b>	706 700	686 488	1 393 188
Adamaoua	35 619	36 614	72 233
Centre	129 145	123 670	252 815
Est	28 989	27 965	56 953
Extrême-nord	125 165	123 483	248 648

Littoral	105 824	97 921	203 745
Nord	73 077	74 168	147 244
Nord-ouest	65 065	64 121	129 185
Ouest	64 957	62 840	127 797
Sud	28 072	27 869	55 941
Sud-Ouest	50 787	47 839	98 625

Source : Données du RGPH2005 projetées pour 2014

3. En 2014/2015, la population en âge de fréquenter le préscolaire (4-5 ans) est estimée à 1 393 188 enfants, soit 6% de la population totale. Les filles (686 488) représentent 49,2% de cette population. Les régions du Centre et de l'Extrême-nord avec 18% du potentiel et du Littoral avec 15% abritent les proportions les plus importantes de populations à préscolariser. Par contre, le Sud et l'Est (4%), l'Adamaoua (5%) ont les plus faibles parts.

### 1.1.2. Demande potentielle au niveau d'éducation du primaire :

1. La réalisation de l'objectif d'Education Pour Tous en 2015 nécessite la maîtrise de la demande potentielle d'éducation jusqu'au niveau désagrégé de nos localités (communes). Cette méconnaissance ou connaissance approximative des données de population au niveau des communes (unités d'observation de développement local au Cameroun) limite les possibilités d'adaptation des objectifs nationaux aux réalités locales et à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'éducation.

2. Pour le cycle primaire, la demande potentielle est constituée par la population de la tranche d'âge de 6 à 11 ans. Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2005 fournit des informations sur cette population cible projetée pour 2014 au niveau agrégé des régions.

**Tableau 2 : Populations de 6-11 ans par sexe et par région en 2015**

	Garçons	Filles	Total
<b>Cameroun</b>	1 821 831	1 751 153	3 572 984
Adamaoua	94 630	91 165	185 794
Centre	324 019	315 041	639 060
Est	107 224	103 442	210 665
Extrême-nord	334 104	316 684	650 788
Littoral	224 483	217 697	442 180
Nord	192 990	185 746	378 737
Nord-ouest	169 322	162 966	332 288
Ouest	179 277	171 885	351 162
Sud	66 638	61 989	128 627
Sud-Ouest	129 146	124 537	253 681

Source : Données du RGPH2005 projetées pour 2014

3. La tranche d'âge de 6-11 ans représente 3 492 653 individus en 2014, soit 16% de la population totale. La composante masculine domine avec 51% de cette population cible. L'examen de cette demande potentielle par région indique que le Centre et l'Extrême-nord ont le plus gros potentiel avec chacune, 18% de la population scolarisable au primaire. Les plus faibles potentiels sont enregistrés dans les régions du Sud, de l'Adamaoua, de l'Est et Sud-ouest avec respectivement, 4%, 5%, 6% et 7% du potentiel national.

**Tableau 3 : Population de 6 ans par sexe et par région en 2014/2015**

	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
<b>Cameroun</b>	334 856	321 910	656 766
<b>Adamaoua</b>	17 782	16 146	33 928
<b>Centre</b>	60 060	58 543	118 604
<b>Est</b>	16 140	15 529	31 669
<b>Extrême-nord</b>	59 969	56 739	116 708
<b>Littoral</b>	41 450	42 367	83 817
<b>Nord</b>	36 019	33 127	69 146
<b>Nord-ouest</b>	31 140	29 495	60 635
<b>Ouest</b>	37 019	35 514	72 534
<b>Sud</b>	12 044	11 427	23 471
<b>Sud-Ouest</b>	23 232	23 023	46 255

Entre 2005 et 2014, le nombre d'enfants en âge officiel d'entrer à l'école est passé de 523 354 à 642.000, ce qui correspond à un accroissement moyen annuel de la population de 6 ans de 3,2%. Par rapport à la population totale, cette part est passée de 2,9% à 3,2%, soit une tendance haussière de 0,3 point de pourcentage au cours de ladite période.

## 1.2. Le contexte institutionnel

Le Cameroun est un état unitaire régi par la constitution du 18 janvier 1996. Il compte 10 régions, 58 départements et 360 arrondissements. Par contre, l'architecture de la décentralisation présente une organisation autour de 360 communes et 10 régions dont les limites territoriales épousent respectivement celles des arrondissements et des régions avec cependant la singularité des 14 communautés urbaines.

Concernant l'architecture de la carte éducative, elle est représentée par les différents maillons de la chaîne de supervision administrative et pédagogique que sont : les délégations régionales, les délégations départementales, et les services d'arrondissement dans le cas du Ministère de l'Education de Base.

La politique sectorielle de développement de l'éducation au Cameroun se décline à travers trois documents de référence que sont : i) la Vision du développement du Cameroun à l'horizon 2035, (ii) le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE° qui couvre la période 2010- 2020 et (iii) le Document de Stratégie pour le Secteur de l'Education et de la Formation (DSSEF) pour la période 2013-2020.

Le DSSEF qui trouve son ancrage dans les deux autres documents de référence ci-dessus énumérés, est actuellement mis en œuvre et regroupe les départements ministériels ci-après :

- le Ministère de l'Education de Base pour la partie basse ;
- le Ministère des Enseignements Secondaires pour la partie moyenne ;
- le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle chargé de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ;
- le Ministère de l'Enseignement supérieur pour la partie haute ;

- le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique en charge de l'encadrement des jeunes non scolarisés<sup>3</sup> et la promotion de l'éducation civique.

Dans le cadre de la mise en œuvre du DSSEF, ces départements ministériels travaillent en partenariat avec d'autres Ministères tels que : le Ministère de la Santé ; le Ministère des Affaires Sociales ; le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ; le Ministère de la Communication ; le Ministère des Arts et de la Culture ; le Ministère des Finances ; le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire<sup>4</sup>.

### 1.3. Le contexte macro-économique et financier :

La croissance économique mesurée par le PIB a été positive avec un taux de croissance de 4% entre 2007 et 2014. Cette croissance est surtout tirée par le secteur tertiaire (BTP, industrie extractive, agro-industrie). Le secteur primaire représente 21% du PIB au cours de la période 2007-2014. L'inflation se situe en moyenne à 2,3% par an sur la période 2010-2014 grâce à des mesures de protection sociale, notamment la défiscalisation à l'importation de certains produits de première nécessité de grande consommation (riz, poisson, blé, farine de froment), le renforcement du dispositif de contrôle des prix par le Gouvernement.

La part du budget de l'État alloué à l'éducation est restée inférieure à 20% au cours de la première année de mise en œuvre de la stratégie. Elle est très disproportionnée entre les sous-secteurs, avec une part plus élevée accordée à l'enseignement secondaire qui concentre près de la moitié du budget du secteur. Or, la stratégie prévoit d'inverser à terme cette tendance et de donner plus de poids à l'éducation de base qui devrait absorber 41%. La Part du PIB allouée à l'éducation est de l'ordre de 3%, ce qui est faible comparativement à ce qui est observé dans les autres pays de la sous-région,

### 1.4. contexte social et sécuritaire

D'après les résultats de l'ECAM 4, l'indice de la pauvreté au Cameroun a reculé de 2,7 points entre 2001 et 2014, même si en valeur absolue, le nombre de pauvres s'est accru au cours de ladite période. Ce recul est davantage perceptible en milieu urbain ; le phénomène s'est étendu en milieu rural. Les trois régions septentrionales (Adamaoua, Extrême-Nord et Nord) et la région du Nord-Ouest sont les plus touchées. Les conséquences des changements climatiques et l'insécurité transfrontalière entretenue par la secte Boko Haram ont particulièrement affecté la région de l'Extrême-Nord. Le Cameroun fait face depuis quelques années, à un afflux croissant de réfugiés nigériens et de personnes déplacées internes, fuyant l'insécurité. Au 11 juillet 2014, selon l'UNHCR, on enregistrait à l'Est et dans l'Adamaoua plus de 116 449 réfugiés dont 48,18% dans les sites, 61,91% dans les villes/villages et dans des familles d'accueil. Au 31 décembre 2014 selon le HCR, on évaluait à 26 349 réfugiés dans le camp de Minawao dans l'Extrême-Nord.

---

<sup>3</sup> Cf. République du Cameroun/MINEPAT, *Document de Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation (2013-2020)*, p. 20.

<sup>4</sup> Cf. République du Cameroun/MINEDUB, *Rapport national de l'EPT 2015*, février 2015.

## 2. Le préscolaire



VIDEO PHOTO SARABORO 78 26 72 56 / 99 00 81

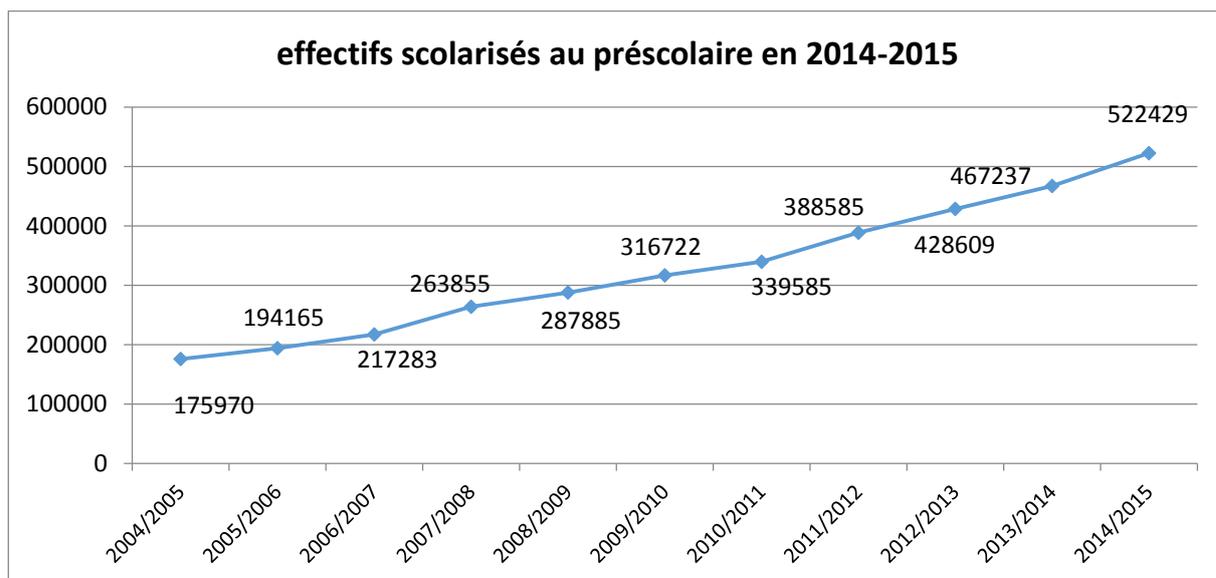
*Le développement du préscolaire se fera par (i) le soutien au préscolaire à base communautaire pour élargir l'accès à un plus grand nombre d'enfants des zones rurales âgés de 4 à 5 ans, (ii) l'Amélioration de l'offre préscolaire publique et (iii) l'encouragement de l'initiative privée formelle.*

## 2-1-Analyse de la demande effective

### 2.1.1. Une croissance des effectifs en nette progression :

Sur la période se situant entre les années scolaires 2003/2004 et 2014/2015, le nombre d'élèves scolarisés dans l'ensemble des structures du préscolaire est passé de 175.970 à 522.429, indiquant une augmentation des effectifs scolarisés de 11% en moyenne chaque année au cours de la décennie.

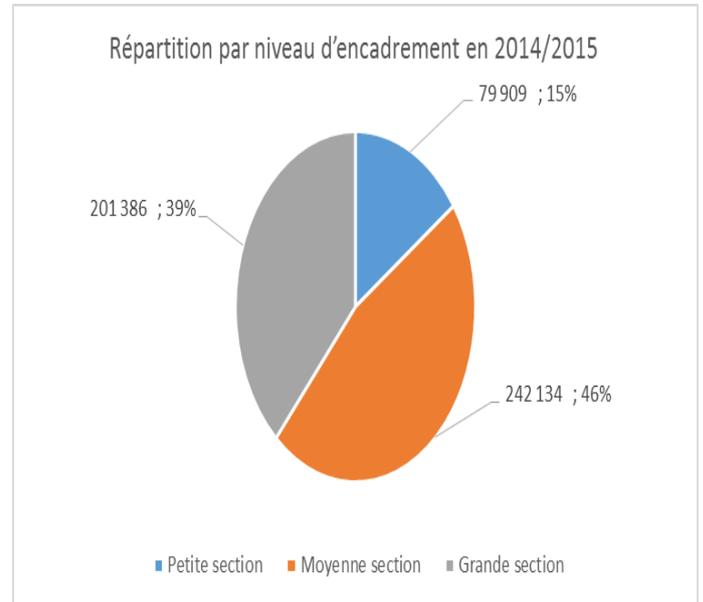
**Figure 1 : Evolution des effectifs scolarisés entre 2004/2005 et 2014/2015**



.Source : MINEDUB/carte scolaire 2014-2015

### 2.1.2. Les trois niveaux d'encadrement du préscolaire :

L'enseignement préscolaire<sup>5</sup> est officiellement organisé autour de deux années d'études : la petite section pour accueillir à l'entrée, les enfants de quatre ans et la grande section (deuxième année) pour les enfants de cinq ans. Mais par contre, dans les établissements privés, on observe en général, une organisation structurée autour de trois années d'études ou de trois sections : la première année étant la Petite Section (PS) pour l'accueil des enfants dès l'âge de trois ans, la deuxième année (Moyenne Section) pour les enfants de quatre ans et la Grande Section (GS) pour l'encadrement des enfants de cinq ans.

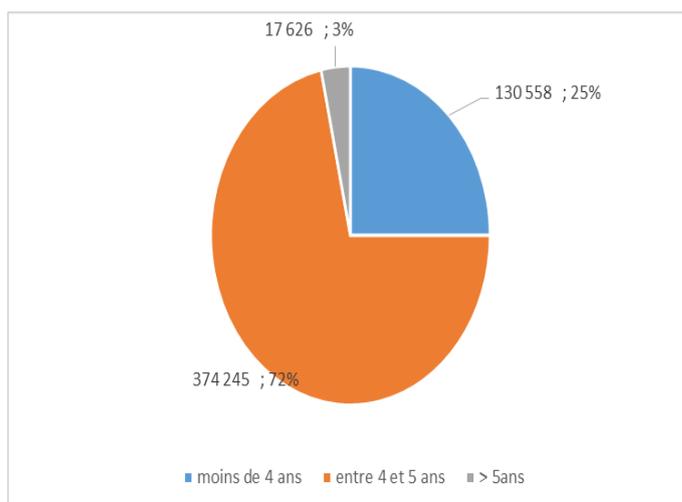


**Figure 2 : Répartition par niveau d'encadrement en 2014/2015**

Pour l'année scolaire 2014/2015, les enfants de la petite section comptent pour 15% de l'ensemble des effectifs du préscolaire. La Moyenne section, deuxième année d'encadrement du préscolaire, mais première année d'études dans les écoles maternelles publiques qui en compte deux seulement (Moyenne et Grande section), abrite dans l'ensemble 46% des effectifs globaux du préscolaire. La grande section tous ordres confondus abrite quant à elle, 39% des effectifs du préscolaire.

### 2.1.3. Les enfants âgés de trois (03) ans doivent-ils être toujours considérés comme des entrées précoces dans le système préscolaire formel ?

**Figure 3 : Répartition par tranche d'âges des effectifs scolarisés au préscolaire en 2014/2015**



Les enfants dont l'âge se trouve dans l'intervalle officiellement requis (4-5 ans) représentent 72% de l'effectif total du préscolaire. Un enfant sur quatre (25%) inscrit au préscolaire a moins de 4 ans, l'âge officiel d'admission à ce niveau d'enseignement. Cette demande réelle des familles de scolariser leurs enfants avant l'âge requis se trouve satisfaite dans les structures privées qui de manière officielle dispose

<sup>5</sup> Les statistiques dans ce document portent sur trois années d'étude au lieu des deux années officielles. Celles de la petite section dans le public sont associées à la moyenne section des écoles privées, car elles correspondant aux enfants du même âge (4 ans)

d'une première de scolarisation (petite section) qui accueille les enfants dès l'âge de trois ans.

#### 2.1.4. Configuration suivant les régions et par sexe des effectifs préscolarisés :

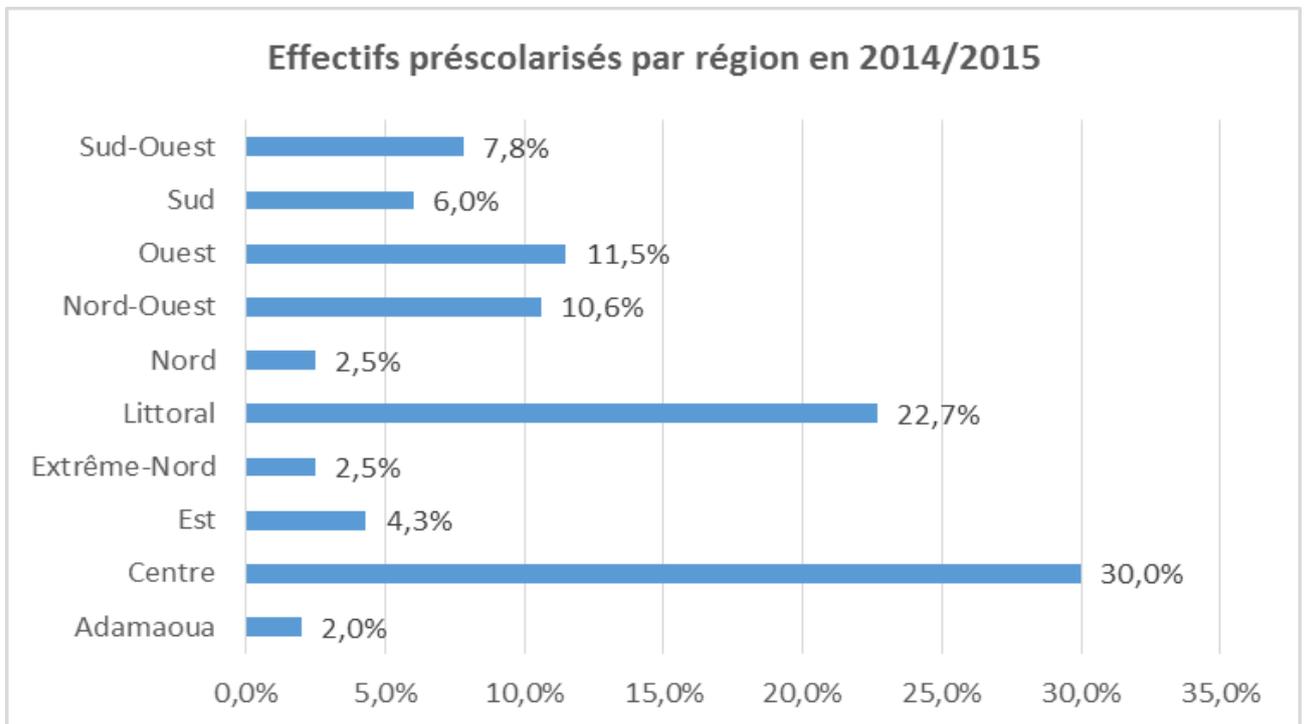
**TABLEAU 4: REPARTITION DES EFFECTIFS PRESCOLARISES PAR REGION ET PAR SEXE EN 2014/2015**

Région	Effectifs préscolarisés par région et par sexe		
	Garçons	Filles	T
Cameroun	261 396	261 033	522 429
Adamaoua	5 237	5 171	10 408
Centre	78 140	78 799	156 939
Est	11 201	11 318	22 519
Extrême-Nord	6 602	6 462	13 064
Littoral	59 933	58 575	118 508
Nord	6 540	6 723	13 263
Nord-Ouest	27 422	27 743	55 165
Ouest	30 299	29 923	60 222
Sud	15 703	15 716	31 419
Sud-Ouest	20 319	20 603	40 922

Source : MINEDUB/carte scolaire 2014-

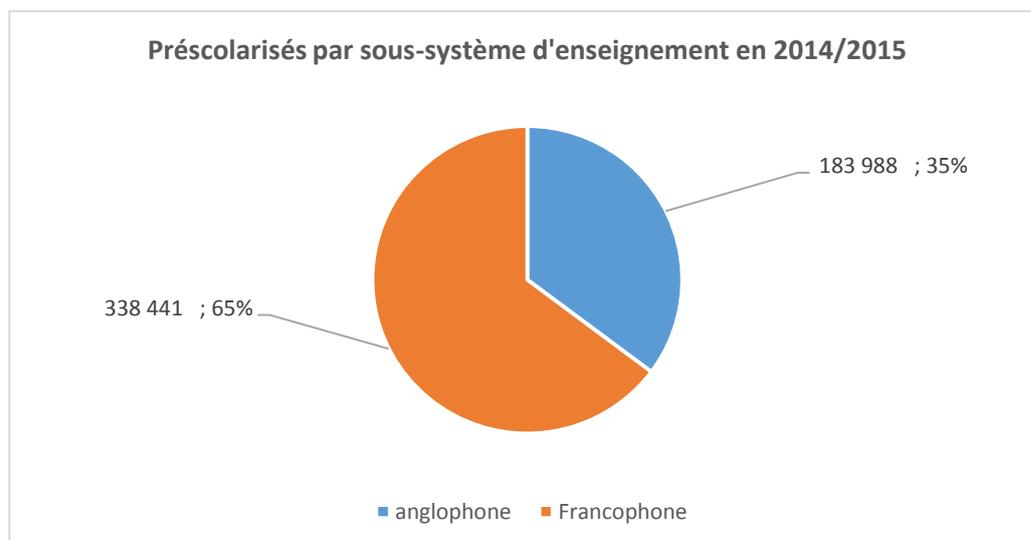
La configuration des élèves du préscolaire sur le territoire national présente de fortes disparités entre les régions du pays. Elle montre que les régions du Centre et du Littoral concentrent à elles seules, 52,7% de l'ensemble des effectifs. L'Adamaoua a le plus faible poids d'enfants préscolarisés (2%), suivie par les régions du Nord et de l'Extrême-nord (2,5%,) et de l'Est (4,3%). La région de l'Extrême-nord avec pourtant un potentiel élevé d'enfants en âge d'être préscolarisés (18% du potentiel national) ne compte que pour que 2,5% de la demande effective.

**Figure 4 : Effectifs scolarisés par région en 2014/2015**



Source : MINEDUB/carte scolaire 2014/2015

### 2.1.5. Un choix de plus en plus prononcé des familles pour le sous-système d'enseignement anglophone.



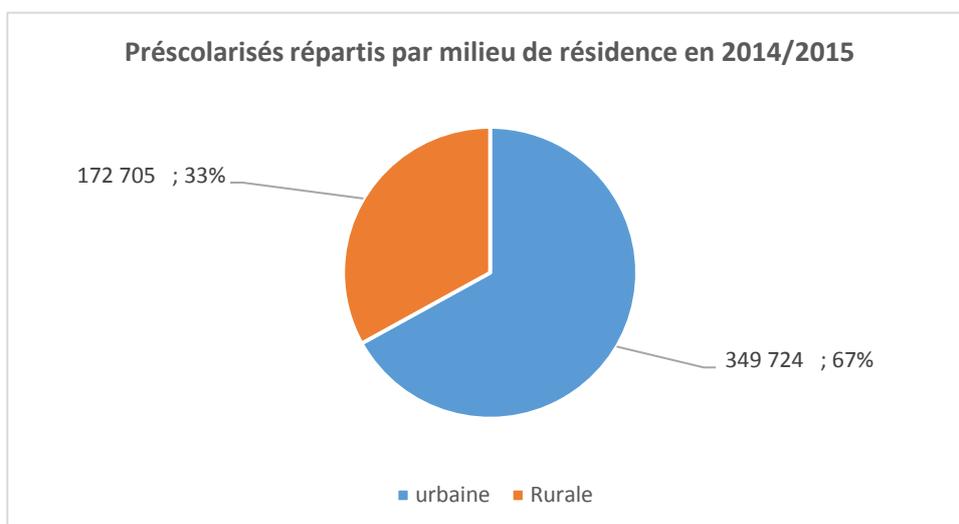
Source : MINEDUB/carte scolaire 2014/2015

En 2003/2004, soit dix ans plus tôt, on comptait 22% d'enfants scolarisés dans le sous-système anglophone, en majorité dans les régions du Sud-ouest et du Nord-ouest. Dix années plus tard, c'est 35% d'enfants qui sont scolarisés dans ce sous-système. En dehors des régions du Sud-ouest et du Nord-ouest traditionnellement anglophones avec respectivement 94% et 99% d'enfants scolarisés dans le sous-système anglophone, on note aussi les régions du Centre (25%), du littoral (27%) et de l'Adamaoua (21%).

### 2.1.6- La préscolarisation, un phénomène qui reste encore en majorité urbaine

Sur la base de l'hypothèse que les élèves fréquentent les écoles situées au voisinage de leur lieu de résidence et en s'alignant sur le critère administratif d'identification des zones urbaines/semi-urbaines et rurales, on aboutit à la répartition des effectifs préscolarisés par milieu de résidence du graphique ci-après.

**Figure 5 : Répartition par milieu de résidence de la demande effective en 2014/2015**



Source : MINEDUB/carte scolaire 2014/2015

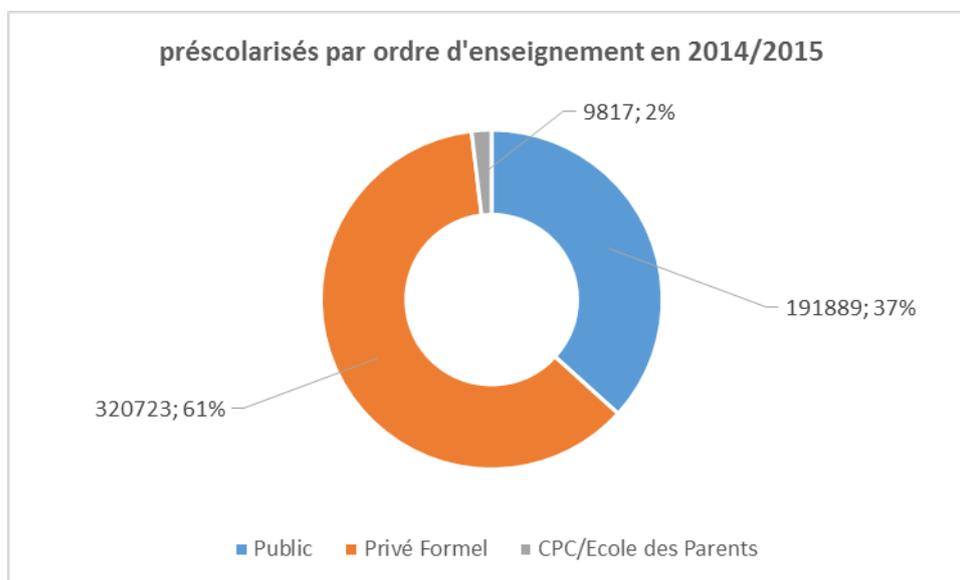
Depuis 2010, on n'observe aucune variation dans les statistiques concernant la répartition de la demande réelle par milieu de résidence. En moyenne, deux enfants sur trois préscolarisés habitent un centre urbain ou semi-urbain pour 1 élève sur trois issu d'un milieu rural.

### 2.1.7. Répartition par ordre des enfants préscolarisés

Le préscolaire est dominé par le secteur privé qui scolarise 61% du nombre total d'enfants au préscolaire. Cette emprise qui était de 64% en 2003/2004 est en baisse de 3 points principalement à cause du développement par le service public de l'offre dans ce secteur dans les zones rurales où elle était très insuffisante.

Les écoles communautaires restent encore très marginales avec seulement 2% de l'ensemble des effectifs préscolarisés.

**Figure 6: Configuration par ordre, par région et par sexe des enfants préscolarisés en 2014/2015**



Source : MINEDUB/carte scolaire 2014/2015

## 2.2. L'ENSEIGNEMENT PRIVE AU CAMEROUN :

### 2.2.1. Evolution du poids de l'enseignement privé dans le système formel

TABLEAU 5 : POIDS NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE EN 2003/2004, PUIS EN 2013/2014 ET 2014/2015

	Années scolaires		
	2003/2004	2013/2014	2014/2015
Effectif du Privé formel	113 197	296 969	320 723
Pourcentage du Privé dans les effectifs d'élèves	64%	61%	61%

Source : MINEDUB/carte scolaire 2014-

L'enseignement privé au Cameroun a toujours été considéré comme un partenaire privilégié de l'Etat dans l'offre de formation et d'éducation de la jeunesse. Il est organisé autour de quatre grands ordres (ou sous-ordre) que sont : (i) l'enseignement Privé Catholique, (ii) l'Enseignement Privé Protestant, (iii) l'Enseignement Privé Islamique et (iv) l'Enseignement Privé Laïc.

### 2.2.2. les quatre sous-ordre de l'enseignement privé formel

TABLEAU 6: REPARTITION DES EFFECTIFS DU PRIVE FORMEL PAR SOUS-ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET PAR REGION

Sous-ordre/Sub-Région	Catholique/Catholic	Laïc/Lay private	Protestant/Protestant	Islamique/Islamic	Ensemble
Cameroun	65 173	229 597	22 494	3 459	320 723
Adamaoua	1 534	1 794	462	62	3 852
Centre	20 310	92 135	2 426	74	114 945
Est	4 800	2 106	682	225	7 813

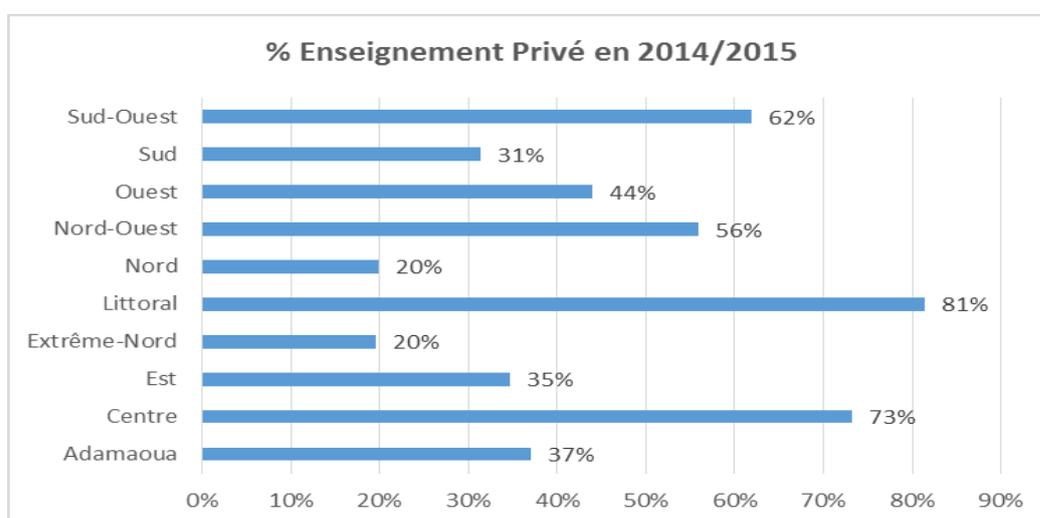
Extrême-Nord	1 523	887	-	154	<b>2 564</b>
Littoral	11 070	79 255	5 434	658	<b>96 417</b>
Nord	759	1 025	558	294	<b>2 636</b>
Nord-Ouest	9 001	14 608	5 773	1 429	<b>30 811</b>
Ouest	9 731	12 948	3 242	553	<b>26 474</b>
Sud	4 170	5 271	436	-	<b>9 877</b>
Sud-Ouest	2 275	19 568	3 481	10	<b>25 334</b>

L'enseignement privé dans son ensemble est majoritaire à 61% dans l'encadrement de la petite enfance. Cet ordre d'enseignement est en grande partie représenté par le privé laïc qui encadre 72% d'enfants du privé. On peut donc dire que l'éducation préscolaire attire les investisseurs privés dont le souci de rentabilité fait en sorte que leurs offres soient en majorité orientées vers les zones urbaines.

### 2.2.3. Le poids de l'enseignement privé dans les régions

L'enseignement privé est présent dans toutes les régions, mais à des degrés divers. Le poids de l'enseignement privé dans les régions se mesure par le rapport du nombre d'enfants préscolarisés dans le privé et le nombre total d'enfants préscolarisés de la région.

**Figure 7 : Poids préscolaire privé dans les régions en 2014/2015**



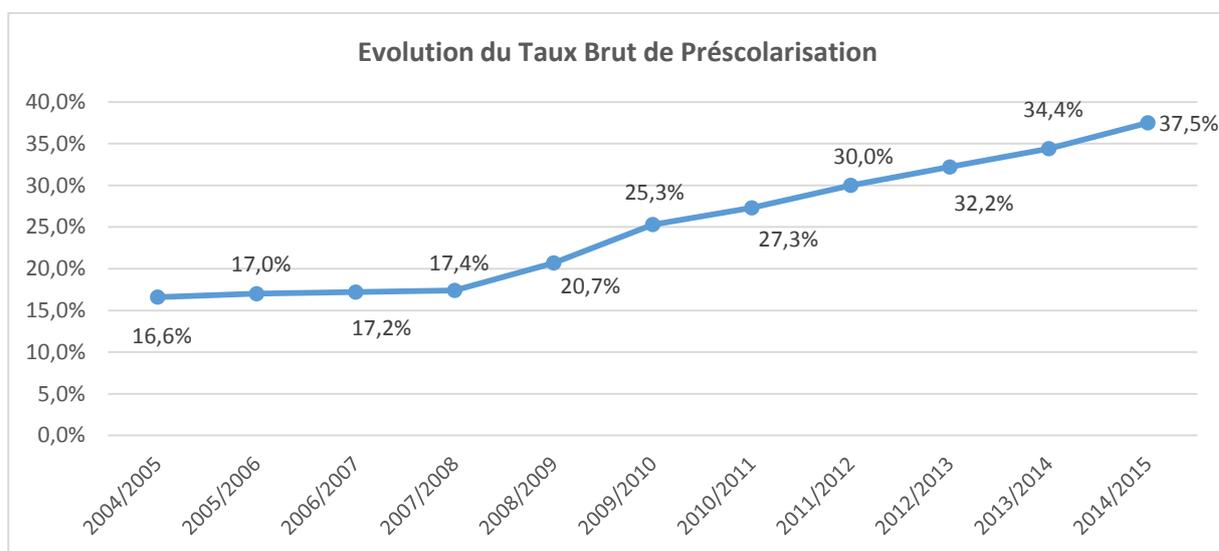
Dans les régions suivantes : Sud-ouest (62%), Nord-ouest (56%), Littoral (81%) et Centre (73%), les enfants sont en majorité scolarisés dans les structures privées. Les écoles maternelles publiques n'encadrent qu'un enfant sur cinq dans la région du Littoral et un quart seulement de la population scolarisée dans la région du Centre.

## 2.3. Mesure du niveau de participation au préscolaire par région : le Taux Brut de Préscolarisation

Pour mesurer le niveau de participation d'un groupe de population, il est nécessaire de rapprocher les effectifs effectivement scolarisés au préscolaire de ces groupes de leur population scolarisable (enfants issus de ces groupes de populations en âges officiels d'être scolarisés au préscolaire 4/5 ans). L'indicateur ainsi déterminé qui est le Taux Brut de Scolarisation au préscolaire (ou taux brut de préscolarisation) traduit la capacité du système à accueillir les enfants d'âges scolaires de ces populations.

### 2.3.1. Evolution du Taux Brut de Préscolarisation

Figure 8 : Evolution du taux brut de préscolarisation au cours des dix dernières années



La courbe d'évolution du Taux brut de préscolarisation indique un accroissement plus important de son évolution à partir de l'année 2007. Le taux de préscolarisation est passé de 17,4% en 2007/2008 à 37,5% en 2014/2015.

### 2.3.2. Taux Brut de Scolarisation par région et par sexe en 2014/2015

TABEAU 7 : TAUX BRUT DE PRESCOLARISATION PAR REGION ET PAR SEXE EN 2014/2015

	Garçons	Filles	Total	IPS
<b>Cameroun</b>	<b>37,0%</b>	<b>38,0%</b>	<b>37,5%</b>	<b>1,03</b>
Adamaoua	14,7%	14,1%	14,4%	0,96
Centre	60,5%	63,7%	62,1%	1,05
Est	38,6%	40,5%	39,5%	1,05
Extrême-nord	5,3%	5,2%	5,3%	0,99
Littoral	56,6%	59,8%	58,2%	1,06
Nord	8,9%	9,1%	9,0%	1,01
Nord-ouest	42,1%	43,3%	42,7%	1,03
Ouest	46,6%	47,6%	47,1%	1,02
Sud	55,9%	56,4%	56,2%	1,01

Sud-Ouest	40,0%	43,1%	41,5%	1,08
-----------	-------	-------	-------	------

Source : MINEDUB/carte scolaire 2014/2015- Données de Population : estimation BUCREP

Le taux brut de préscolarisation en 2014/2015 estimé à 37,5% est une valeur qui se situe bien au-delà de la moyenne subsaharienne. Notre système éducatif n'est donc pas encore en capacité de scolariser tous les enfants en âges de préscolarisation.

La dimension régionale indique des disparités très marquées. Le Centre et le Littoral ont les taux de participation les plus élevés du pays avec respectivement 62,1% et 58,2% de TBS. Les plus faibles participations à la préscolarisation sont enregistrées dans les régions de l'Extrême-nord et du Nord, avec respectivement des taux de 5,3% et 9,0%.

Par ailleurs, l'Indice de Parité lié au Sexe (IPS) par rapport au Taux Brut de Préscolarisation est proche de 1, preuve qu'à ce niveau d'éducation, l'accès des enfants ne fait pas l'objet de discrimination liée au sexe de la part des familles, même dans les zones de faibles scolarisations.

#### 2.3.4. Le Taux Net de Préscolarisation :

Le Taux Net de préscolarisation renseigne sur la proportion d'enfants préscolarisés ayant un âge compris entre 4 ou 5 ans qui sont les âges officiels de préscolarisation.

**TABLEAU 8 : TAUX NET DE SCOLARISATION PAR SEXE ET SUIVANT LES REGIONS**

	Garçons	Filles	Total	IPS
<b>Cameroun</b>	26,5%	27,2%	26,9%	1,03
Adamaoua	11,5%	10,9%	11,2%	0,95
Centre	43,2%	45,4%	44,3%	1,05
Est	29,3%	30,5%	29,9%	1,04
Extrême-nord	4,1%	4,1%	4,1%	1,01
Littoral	36,9%	38,8%	37,8%	1,05
Nord	6,6%	6,7%	6,7%	1,01
Nord-ouest	28,6%	29,3%	28,9%	1,03
Ouest	34,4%	35,0%	34,7%	1,02
Sud	44,3%	44,4%	44,3%	1,00
Sud-Ouest	33,0%	35,5%	34,2%	1,08

Le taux Net de Préscolarisation à 27% laisse penser que près de 73% d'enfants âgés de 4 et 5 ans ne sont pas préscolarisés. Ce taux net de préscolarisation de 27% qui s'aligne finalement sur la moyenne régionale s'explique par le volume d'inscription des enfants au préscolaire à l'âge de trois ans et qui n'est pas pris en compte dans le calcul du taux net, car en dehors de l'âge scolaire officiel de préscolarisation qui est de 4-5 ans.

Le caractère facultatif pour les familles d'inscrire leurs enfants à l'éducation préscolaire explique cette organisation à plusieurs vitesses qui a permis aux établissements privés de répondre à la demande réelle des familles de scolariser leurs enfants dès l'âge de trois ans, en ouvrant et faisant fonctionner de manière officielle et

légale, une première année (qui porte aussi le nom de petite section<sup>6</sup>), mais destinée à accueillir les enfants plus jeunes de 3ans.

### **2.3.5. Les iniquités d'accès à la préscolarisation :**

Les frais d'écolage (7.500 F CFA) pratiqués dans le secteur public peuvent représenter un frein à la scolarisation d'un grand nombre d'enfants issus des milieux ruraux pauvres. Certains parents, surtout en zone rurale, jugent inutile d'assurer à leurs enfants cette étape facultative et payante de leur formation pour les inscrire précocement dans les écoles primaires indemnes de tous frais exigibles.

Par contre, dans les centres urbains, l'enseignement privé laïc supplée à l'insuffisance de l'offre publique. Mais ce concours, louable en soi, est freiné par les tarifs de frais d'écolage pratiqués, souvent hors de portée des familles pauvres des agglomérations à forte densité de population (Yaoundé et Douala). Avec la demande qui reste forte dans ces grandes cités, beaucoup de promoteurs privés se sont engouffrés dans le secteur avec comme conséquence, la floraison d'établissements privés clandestins où l'attrait du profit et la rentabilité ont pris le pas sur l'offre d'un service de qualité. La fermeture à la rentrée 2014/2015 de 369 établissements scolaires privés clandestins est une illustration de l'ampleur du phénomène<sup>7</sup>.

### **2.3.6. Le défi du préscolaire communautaire :**

Les écoles à base communautaire sont constituées (i) d'Ecole des Parents calquées sur le modèle de fonctionnement des écoles maternelles publiques (ii) de Centres d'éducation Préscolaire Communautaires (CPC) qui offrent aux enfants de 3 à 6 ans l'opportunité d'accéder à une éducation préscolaire (non formelle) dans les zones où l'offre de ce niveau d'enseignement est insuffisante.

L'option du développement du préscolaire par le Communautaire est la stratégie qui a été affirmée par le Gouvernement pour étendre le préscolaire dans les zones rurales où l'offre reste insuffisante et la demande d'éducation faible.

Les écoles communautaires et plus spécifiquement les centres préscolaires communautaires (CPC) ne bénéficient pas toujours d'un cadre institutionnel qui garantit leur fonctionnement ou leur pérennité.

Pour assurer leur survie, les écoles communautaires demandent et obtiennent de l'Etat, leur transformation en écoles maternelles publiques. On a assisté depuis l'année 2005, à la création de 2.653 écoles maternelles<sup>8</sup> publiques et ce, majoritairement dans les zones de faible préscolarisation.

Les écoles communautaires pourtant plus flexibles dans les programmes et les conditions d'admission n'existent souvent que le temps de leurs transformations

---

<sup>6</sup> La petite section dans les écoles publiques correspond à la moyenne section pour les écoles privées qui accueille en principe les enfants âgés de 4 ans.

<sup>7</sup> Annonce faite par Madame le Ministre de l'Education de Base Youssouf Hadjidja Alim lors de la réunion de préparation de la rentrée scolaire 2014/2015.

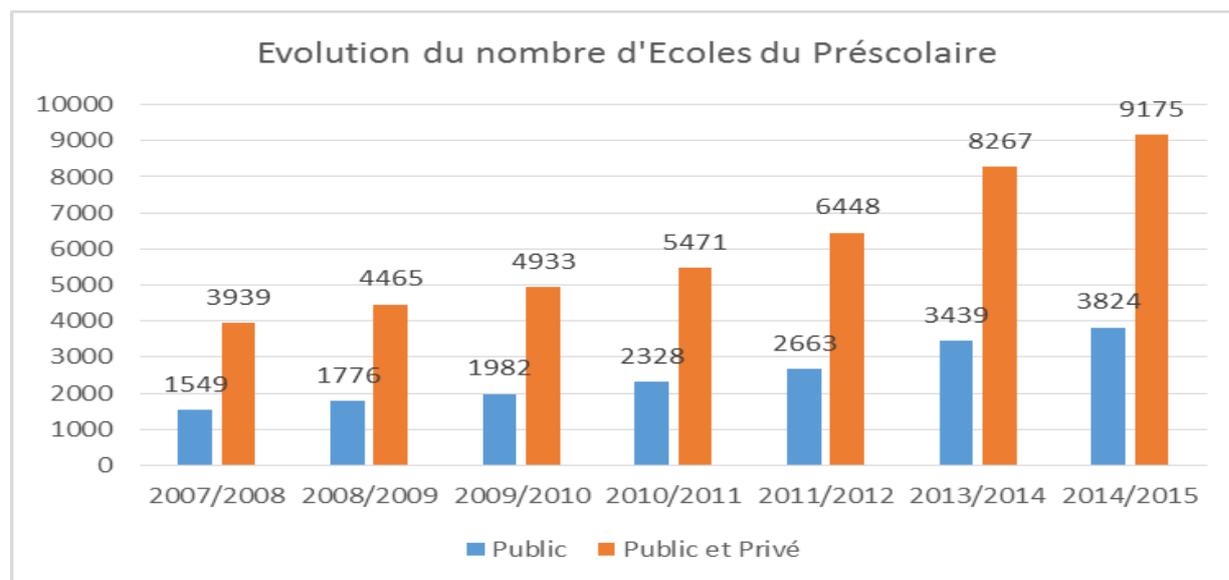
<sup>8</sup> Source : MINEDUB/Direction de l'Enseignement Maternel et Primaire

quelques années plus tard en écoles publiques. Ce qui explique le faible développement de cet ordre d'enseignement dont les statistiques d'encadrement stagne depuis quatre années consécutives à 2% des effectifs globaux du préscolaire.

## 2.4. ANALYSE DE L'OFFRE D'EDUCATION AU PRESCOLAIRE :

### 2.4.1. Les structures d'accueil de la petite enfance :

**Figure 9 : Evolution du nombre de structures d'accueil du préscolaire de 2007/2008 à 2014/2015**



Entre 2007/2008 et 2014/2015, le nombre de structures de prise en charge de la petite enfance est passé de 3 939 à 9175, soit une augmentation moyenne de 13% par an sur la période. Les structures d'encadrement du public qui ont cru dans le même ordre, sont passées de 1549 à 3824. Cet effort soutenu du Gouvernement durant ces dernières années a permis de freiner l'écart qui se creusait entre les zones urbaines/semi urbaines et les zones rurales. Le secteur privé, sous l'impulsion des promoteurs privés laïcs investissent quant à eux, majoritairement dans les zones urbaines où la demande de scolarisation est certes forte, mais surtout rentables sur le plan de l'investissement.

### 2.4.2. Situation générale des établissements du préscolaire en 2014/2015

**TABEAU 9 : REPARTITION PAR REGION ET ORDRE D'ENSEIGNEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL DU PRESCOLAIRE**

Ordre/Agency	Public/public	Privé/Private	Parents+CPC/Parents+communautaire	Ensemble
Région				
Cameroun	<b>3 824</b>	<b>5 065</b>	<b>286</b>	<b>9 175</b>
Adamaoua	111	59	11	181
Centre	719	1 789	31	2 539
Est	308	96	56	460

Extrême-Nord	156	36	19	211
Littoral	355	1 351	43	1 749
Nord	157	32	21	210
Nord-Ouest	511	672	63	1 246
Ouest	639	412	25	1 076
Sud	517	162	9	688
Sud-Ouest	351	456	8	815

Le réseau d'établissements du préscolaire s'est fortement densifié. Il est aujourd'hui constitué de 9175 écoles réparties comme suit : (i) 3824 pour le secteur public soit 42% du réseau ; (ii) 3663 pour le privé laïc soit 40%, (iii) le privé confessionnel catholique 839 (9%), le privé confessionnel protestant : 464 (5%) et le privé confessionnel islamique 99(1,1%). Le préscolaire communautaire couvre 3,0% du réseau scolaire.

Les régions du Centre (2539 établissements, 27,7%), du Littoral (1749, 19%), du Nord-ouest (1246, 13,6%) et de l'ouest (1076, 11,7%) abritent 72% du réseau scolaire de ce niveau d'enseignement. Les Régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord sont faiblement couvertes avec environ 2,3% chacune d'écoles maternelles recensées.

Dans le secteur public, les mêmes écarts sont observés, mais à un niveau moindre. Les régions les plus couvertes sont le Centre avec 19% d'écoles, l'Ouest avec 17% du réseau scolaire, le Sud et le Nord-ouest suivent avec 13,4%.

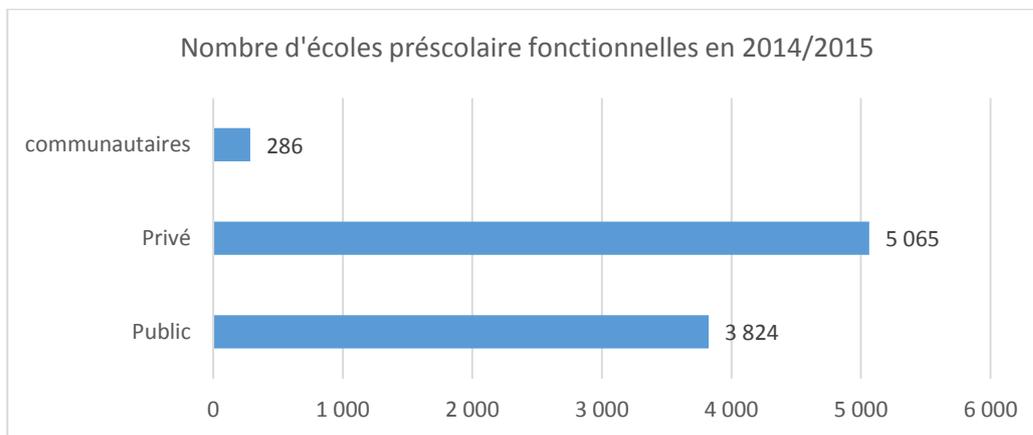
S'agissant des infrastructures d'accueil du préscolaire, 2 établissements fonctionnels sur 5 au Cameroun sont administrés par des promoteurs privés laïcs. Au Littoral, c'est 2 établissements sur 3 et au Centre, environ 3 établissements sur 5. Ces deux régions totalisent à elles seules 73% de l'ensemble des structures du privé laïc (soit 42,4% pour le Centre et 30,6% pour le Littoral). Le Centre est couvert à 60% par les établissements privés laïcs et le Littoral à 64%. Les régions du Nord-ouest et du sud-ouest régies par le sous-système d'enseignement anglophone sont couvertes respectivement à 23% et 42% par les établissements privés laïcs.

Par contre, l'offre publique est plus importante dans les régions du Sud, du Nord et de l'Extrême-nord avec trois établissements sur 4 qui sont des écoles publiques. C'est aussi le cas de l'Est et de l'Adamaoua avec respectivement 64% et 61% d'établissements qui sont d'ordre public.

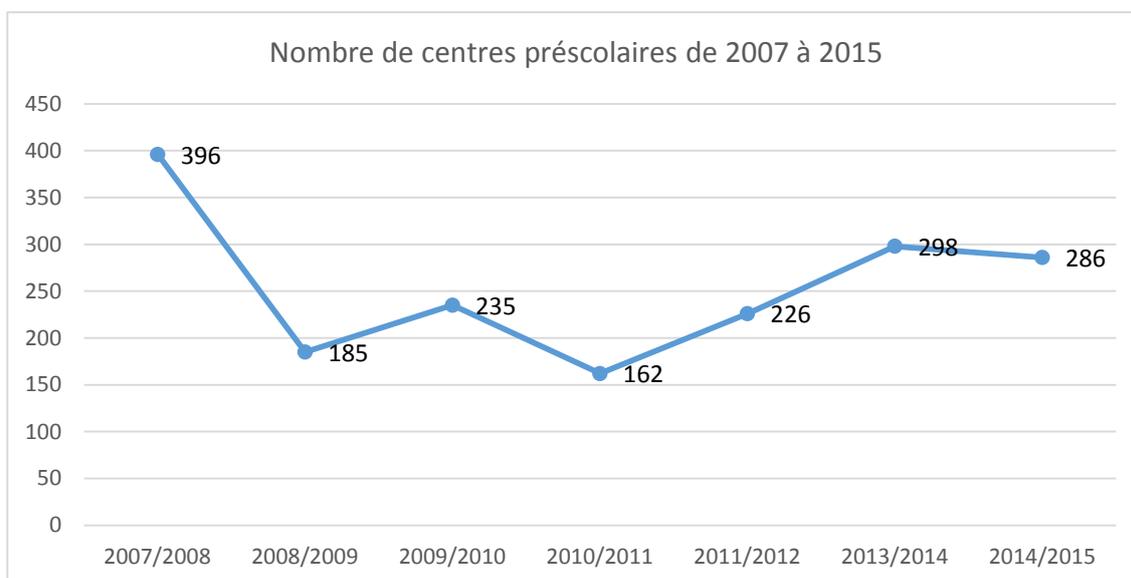
#### 2.4.3. Répartition des structures d'accueil du préscolaire en 2013/2014 par ordre d'enseignement, par sous-système d'enseignement et suivant les zones d'implantation :

Comme en terme d'effectifs encadrés, le Privé dispose de plus de structures d'accueil du préscolaire (55,2%) que le Public qui dispose de 3824 écoles maternelles représentant 41,7% du réseau d'établissements. Le communautaire avec 286 Centres Préscolaires Communautaires (CPC) représente 3,1%.

**Figure 10 : Répartition par région et par ordre d'enseignement des structures d'enseignement du préscolaire recensées en 2014/2015**



**Figure 11 : Evolution en dents de scie du nombre de centres préscolaires recensés de 2007 à 2015**



L'évolution en dents de scie des centres préscolaires indique que certains centres n'existent que le temps d'une année scolaire. La pratique sur le terrain indique que ces structures du préscolaire à base communautaire que l'Etat entend pourtant développer sont généralement transformées en écoles maternelles publiques à la demande des communautés qui les ont créées. Depuis 2005, 2.653 nouvelles écoles maternelles<sup>9</sup> publiques principalement dans les zones de faible préscolarisation où l'expérience communautaire était plutôt expérimentée avec parfois du succès grâce à l'encadrement et à l'appui financier de certaines ONG locaux ou de certains partenaires au développement.

## 2.5. LE PERSONNEL D'ENCADREMENT

<sup>9</sup> Source : MINEDUB/Direction de l'Enseignement Maternel et Primaire

## 2.5.1. Répartition par ordre d'enseignement et par localisation

Les enfants du préscolaire sont encadrés dans les écoles publiques et privées par 25 432 enseignants au total. Ce personnel est réparti entre (i) les écoles publiques, 10210 enseignants, soit 40% de l'effectif total ; (ii) les écoles privées laïques et confessionnelles, 14958 soit 59% des effectifs du personnel et (iii) les écoles communautaires (écoles des parents et les CPC), 264 soit environ 1,0% des enseignants du préscolaire.

TABLEAU 10 : REPARTITION DU PERSONNEL DU PRESCOLAIRE PAR REGION, PAR ORDRE ET SELON LE SEXE

	Public			Privé			Parents + CPC			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
<b>Cameroun</b>	<b>170</b>	<b>10 040</b>	<b>10 210</b>	<b>626</b>	<b>14 332</b>	<b>14 958</b>	<b>27</b>	<b>237</b>	<b>264</b>	<b>823</b>	<b>24 609</b>	<b>25 432</b>
Adamaoua	6	253	259	17	165	182	0	7	7	23	425	448
Centre	25	2 048	2 073	244	5 325	5 569	1	19	20	270	7 392	7 662
Est	11	689	700	31	306	337	11	32	43	53	1 027	1 080
Extrême-Nord	16	479	495	6	109	115	0	5	5	22	593	615
Littoral	8	1 264	1 272	114	4 017	4 131	0	43	43	122	5 324	5 446
Nord	14	530	544	24	115	139	4	6	10	42	651	693
Nord-Ouest	19	1 286	1 305	68	1 591	1 659	7	88	95	94	2 965	3 059
Ouest	23	1 746	1 769	38	995	1 033	0	18	18	61	2 759	2 820
Sud	29	855	884	20	368	388	0	7	7	49	1 230	1 279
Sud-Ouest	19	890	909	64	1 341	1 405	4	12	16	87	2 243	2 330

On note une concentration du personnel dans certaines régions. Dans le Centre et le Littoral avec plus de la moitié du personnel enseignant des écoles maternelles (51%) du pays. Les régions de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-Nord, à faibles demande, disposent toutes réunies de 7% du personnel enseignant du préscolaire.

S'agissant du secteur privé, le déséquilibre est encore très prononcé en faveur des régions du Centre et du Littoral où se trouvent les deux grandes métropoles du pays (Yaoundé et Douala). Ces deux régions concentrent les 2/3 du personnel enseignant du privé formel du pays.

Le personnel du préscolaire est quasiment de sexe féminin. Les hommes comptent pour 3% du personnel d'encadrement au total, (2% dans le public, 4% dans le privé formel et 10% dans le préscolaire communautaire).

## 2.5.2. Répartition par statut, suivant le sexe et par localité

TABLEAU 11 : REPARTITION DU PERSONNEL DU PRESCOLAIRE PUBLIC PAR REGION SELON LE STATUT ET LE SEXE

	Fonctionnaire/Civil Servant			Contractuel/Contract t			Contractualisé/Cont ractualisé			Maîtres des Parents/P.T.A			Ensemble/Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
<b>Cameroun</b>	<b>34</b>	<b>2 277</b>	<b>2 311</b>	<b>11</b>	<b>1 030</b>	<b>1 041</b>	<b>57</b>	<b>3 795</b>	<b>3 852</b>	<b>68</b>	<b>2 938</b>	<b>3 006</b>	<b>170</b>	<b>10 040</b>	<b>10 210</b>
Adamaoua	0	28	28	0	17	17	3	117	120	3	91	94	6	253	259
Centre	9	699	708	1	177	178	7	708	715	8	464	472	25	2 048	2 073
Est	3	112	115	1	77	78	3	328	331	4	172	176	11	689	700
Extrême-Nord	2	41	43	1	39	40	5	195	200	8	204	212	16	479	495
Littoral	1	373	374	3	110	113	0	269	269	4	512	516	8	1 264	1 272
Nord	0	24	24	0	40	40	10	266	276	4	200	204	14	530	544

Nord-Ouest	3	162	165	1	108	109	3	490	493	12	526	538	19	1 286	1 305
Ouest	3	484	487	4	155	159	5	581	586	11	526	537	23	1 746	1 769
Sud	4	173	177	0	98	98	17	414	431	8	170	178	29	855	884
Sud-Ouest	9	181	190	0	209	209	4	427	431	6	73	79	19	890	909

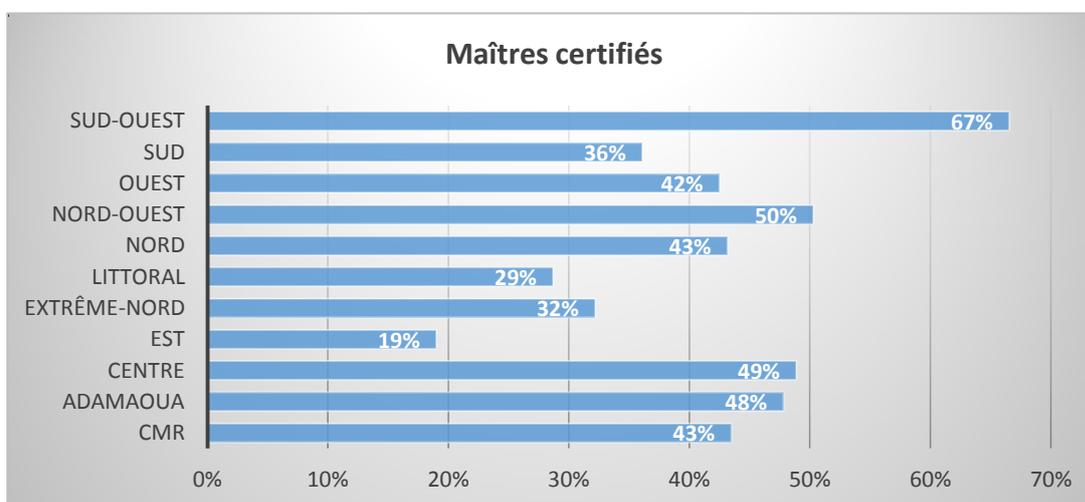
Pour l'année scolaire 2014/2015, au niveau du préscolaire, les fonctionnaires et les contractuels représentent 33% du personnel enseignant, les contractualisés 38%. Les « Maîtres des Parents » dont l'effectif va toujours croissant sont au nombre de 3006 et représentent 29% du personnel enseignant. Les maîtres des Parents malgré leur recrutement et affectation de certains d'entre eux dans les écoles primaires publiques, restent une catégorie de personnel avec laquelle le service public doit compter dans le cadre de sa mission de scolarisation.

### 2.5.3. Qualification du personnel privé :

Le préscolaire est le niveau d'enseignement où l'on enregistre un faible taux de qualification du personnel enseignant. Pour les établissements privés, l'affectation maternelle innée des femmes reste l'argument privilégié des promoteurs privés dans le recrutement du personnel enseignant, loin devant la nécessité d'être diplômé d'une école de formation d'enseignant ou de disposer d'un niveau académique adéquat (BEPC, Probatoire, Bacc)

#### 2.5.3.1. Répartition par région du personnel du préscolaire privé titulaire du CAPIEMP ou disposant d'une certification attestée

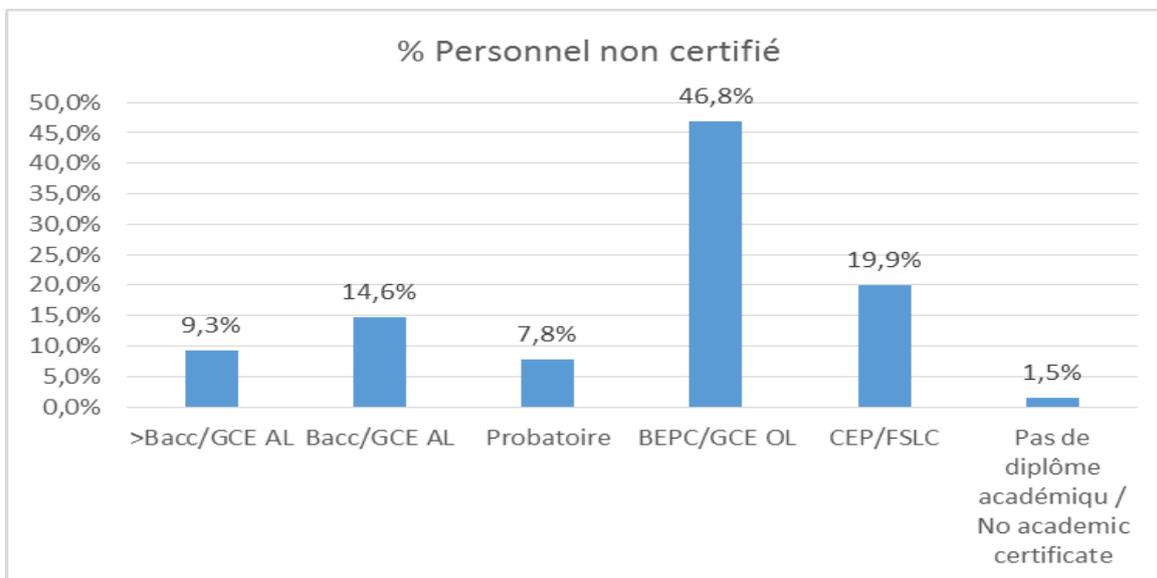
Figure 12 : Maîtres certifiés (en %) dans le préscolaire privé en 2014/2015



43% d'enseignants du préscolaire privé sont titulaires du CAMIEMP, le diplôme professionnel délivré à la sortie des écoles normales de formation des enseignants du préscolaire et du primaire.

#### 2.5.3.2. Le personnel non formé des écoles privées du préscolaire réparti suivant leur niveau académique le plus élevé atteint

Figure 13 : Personnel enseignant (en %) non formé dans les écoles privées



Le BEPC qui est le diplôme sanctionnant la fin d'études du premier cycle du secondaire est le niveau académique atteint par près de la moitié des enseignants (47%) du préscolaire privé. Si le niveau du premier cycle du secondaire est jugé raisonnable, on note que 20% d'enseignants ont le niveau de fin d'études du primaire et que 1,5% n'ont aucun diplôme. Par ailleurs, on trouve 24% d'enseignants avec un niveau d'étude supérieur ou égal au baccalauréat.

## 2.6. LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DU PRESCOLAIRE

### 2.6.1. Infrastructures scolaires dans le préscolaire public et privé

En 2014/2015, le système préscolaire Camerounais compte 16431 salles de classe réparties comme suit : le secteur public 4997salles, soit 30% de l'ensemble, le secteur privé 11151 salles, soit68% et les écoles communautaires, 283 salles qui correspondent à 2%.

**TABLEAU 12: INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LE PRESCOLAIRE**

	Dur/Permanent			Semi-dur/Semi-permanent			Provisoire/Temporary			Ensemble
	Bon	ABon	Mauv	Bon	ABon	Mauv	Bon	ABon	Mauv	
Bureau administratif	961	120	33	47	57	14	54	76	45	<b>1 407</b>
Salle de classe	10 410	1 490	247	518	687	122	865	1 347	745	<b>16 431</b>
Magasin	2 096	257	21	85	61	8	95	103	20	<b>2 746</b>
Logement de fonction	419	51	7	18	18	2	19	26	7	<b>567</b>
Centre multimédia	1 563	125	17	54	27	6	44	37	6	<b>1 879</b>

74% soit 12147salles de classe du préscolaire sont en dur, et 4284, soit26% en semi-dur ou en matériaux provisoires.

### 2.6.2. Infrastructures et Equipement dans les écoles maternelles publiques

Dans le secteur public, on dispose très peu d'autres infrastructures que les salles de classe. Pour 3824 établissements publics du préscolaire, on dispose de 265 salles servant de bureaux administratifs, 4997 salles de classe, 489 magasins, 34 logements de fonction et 69 salles multimédia

TABEAU 13 : REPARTITION DES LOCAUX PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LEUR ETAT DANS LE PRESCOLAIRE PUBLIC

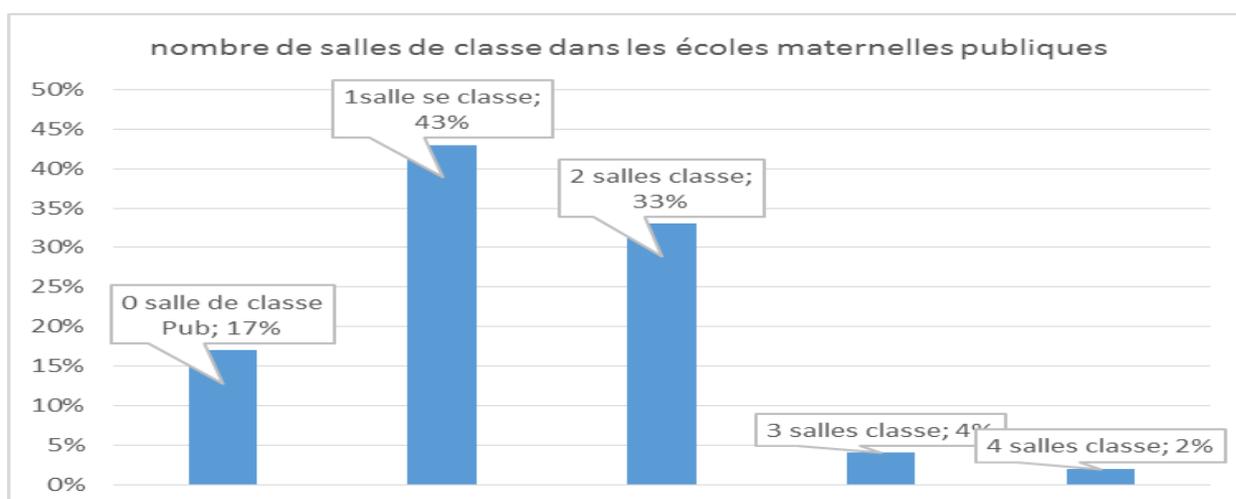
	Dur			Semi-dur			Provisoire			Ensemble
	B	A	M	B	A	M	B	A	M	
Bureau administratif	109	31	22	1	9	9	7	37	40	265
Salle de classe	2 043	754	188	84	263	85	251	722	607	4 997
Magasin	319	92	10	8	12	6	6	22	14	489
Logement de fonction	14	5	1	4	2	1	0	5	2	34
Centre multimédia	55	3	5	0	1	0	0	0	5	69

Les infrastructures sont en majorité construites en matériaux définitifs : 60% pour les bureaux administratifs et les salles de classe, 86% pour les magasins, 59% pour les logements de fonction et 91% pour les salles multimédia.

En se limitant aux infrastructures construites en dur, le regard sur leur état donne les statistiques suivantes suivant les appréciations apportées par les Directeurs d'école qui ont renseigné les questionnaires d'enquête : 33% de bureaux administratifs et salles de classe ne sont pas en bon état physique. Il en va de même pour 30% en logements de fonction et 13% pour les salles multimédia.

On note aussi la survivance des salles de classe construites en matériaux provisoires qui sont très souvent des abris de fortune où se réunissent les enfants au cours des enseignements. Ces salles de classe en matériaux provisoires représentent 32%, soit près du tiers des salles de classe fonctionnelles. Le remplacement de ces abris de fortune, au nombre de 1580 au total représenterait un besoin véritablement exprimé de construction de nouvelles salles de classe à travers le pays au cours de l'année scolaire 2014/2015.

### 2.6.2.1. Pourcentage d'écoles maternelles publiques réparties suivant le nombre de salles de classe fonctionnelles qu'elles disposent.



Sur les 3652 écoles maternelles publiques répertoriées, 511 écoles avec un effectif moyen de 44 élèves sont dans des sites d'emprunt, donc ne disposent pas de salle de

classe propre pour leur fonctionnement. On l'observe majoritairement en zone rurale (cas de 375 écoles sur les 511), surtout dans les régions du Sud (avec 138 écoles dont 111 en zone rurale) et de l'ouest avec 131 écoles dont 91 en zone rurale. Par ailleurs, 1557, soit 43% d'écoles disposent d'une seule salle de classe et 1207 (33%) d'un bloc de deux salles de classe.

### 2.6.2.2. Nombre d'écoles maternelles publiques fonctionnant dans des sites d'emprunt par région

La présence d'écoles maternelles publiques fonctionnant dans des sites d'emprunt par région demande qu'il faille créer en toute urgence pour les années scolaires suivantes, au moins 511 salles de classe, soit 260 blocs maternels de deux salles de classe.

Le phénomène est surtout observé dans les régions du centre et de l'Ouest avec des effectifs moyen par école de l'ordre de 47 enfants.

TABLEAU 14 : NOMBRE D'ÉCOLES PUBLIQUES SANS SITE ET LEUR EFFECTIF MOYEN PAR RÉGION

Région	Nombre d'écoles maternelles publiques fonctionnant dans des structures d'emprunt	Effectif moyen
Adamaoua	22	46,2
Centre	33	32,4
Est	48	33,2
Extrême-nord	32	55,0
Littoral	17	28,2
Nord	43	47,3
Nord-ouest	17	43,3
Ouest	131	47,2
Sud	138	47,3
Sud-ouest	30	26,6
Total général	511	43,5

### 2.6.2.3. Matériaux de construction des salles de classe dans le préscolaire public

Dans le public, 1836 écoles représentant 50,2% d'écoles maternelles publiques et encadrant 40% d'effectif total de cet ordre sont construites avec des salles de classe en matériaux semi-définitif ou en matériaux provisoires. 79% de ces écoles se trouvent en zone urbaine.

TABLEAU 15: MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES DE CLASSE DES ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES REPERTORIEES PAR RÉGION

	% de salles de classe en matériaux provisoires	% de salles de classe en matériaux semi-définitifs	% de salles de classe construites en dur
Adamaoua	22	11	83
Centre	193	89	721
Est	102	34	170
Extrême-nord	20	5	180
Littoral	80	14	431
Nord	45	5	132
Nord-ouest	541	73	172
Ouest	126	104	518

Sud	82	11	327
Sud-ouest	275	42	230
CMR	1486	388	2964

C'est principalement dans le Nord-ouest (78%), le Sud-ouest (58%) et l'Est (44%) que les salles de classe sont en matériaux provisoires ou semi-définitifs (brique de terre).

#### 2.6.2.4. Les salles de classe à réhabiliter dans le préscolaire public:

La réhabilitation concerne les salles de classe construites en matériaux définitifs (en dur) et déclarées être en mauvais état.

Sur la base de la déclaration des Directeurs d'école qui ont renseigné le questionnaire d'enquête, 187 salles de classe construites en dur nécessitent une réhabilitation. On pourrait étendre cette réhabilitation aux 754 autres salles de classe construites en dur, et déclarées en assez bon état.	<b>Etat des salles de classe construites en matériaux définitifs (en dur) par région</b>		
		Salles de classe en dur en Mauvais état	Salles de classe en dur en Assez Bon état
	Adamaoua	19	18
	Centre	39	210
	Est	7	46
	Extrême-nord	12	41
	Littoral	36	104
	Nord	7	24
	Nord-ouest	5	49
	Ouest	25	141
	Sud	22	75
	Sud-ouest	15	46
	Cameroun	187	754

La nécessité de réhabiliter les blocs maternels est davantage notée dans les régions de l'Adamaoua où 20% de salles de classe en dur sont en état de délabrement.

#### 2.6.3. Autres infrastructures :

##### 2.6.3.1. Les commodités dans les écoles du préscolaire

En dehors des salles de classe, il existe d'autres types d'infrastructures tels que les cantines, les latrines, le raccordement au réseau électrique, les points d'eau potable, les aires de jeu aménagés.

**TABLEAU 16 : COMMODITE DANS LES ECOLES DU PRESCOLAIRE :**

	% Ecole avec Electricité	% Ecole avec Eau	% Ecole avec Toilette	% Ecole avec Toilettes séparées enseignants	% Ecole avec toilettes Filles-garçons séparées	% Ecole avec clôture	cabine toilette (nombre d'enfants par cabine)	% Ecole avec cantine
ADAMAOUA	21%	45%	57%	32%	33%	30%	38/1	2%
CENTRE	66%	66%	84%	61%	52%	64%	24/1	5%
EST	17%	30%	47%	27%	27%	20%	42/1	4%

EXTREME-NORD	21%	37%	50%	23%	26%	23%	43/1	2%
LITTORAL	69%	76%	87%	57%	46%	71%	28/1	4%
NORD	16%	36%	39%	25%	22%	18%	47/1	25%
NORD-OUEST	23%	72%	80%	35%	39%	19%	25/1	29%
OUEST	26%	45%	61%	32%	26%	32%	36/1	3%
SUD	21%	26%	39%	20%	18%	15%	51/1	2%
SUD-OUEST	42%	66%	71%	41%	42%	30%	27/1	69%
CMR	46%	60%	73%	45%	40%	44%	29/1	14%

En termes de commodités essentielles pour un environnement scolaire attrayant, on note dans l'ensemble que : (i) 46% disposent d'un branchement électrique fonctionnel ; (ii) 3 écoles sur 5 disposent d'une source de ravitaillement en eau potable ; (iii) 2 sur 3 disposent de toilettes/latrines ; (iv) 9 sur 20 sont entourées d'une clôture de sécurité (v) 14% disposent d'une cantine en fonctionnement.

### 2.6.3.2. Cas des établissements publics

**TABLEAU 17: COMMODITES DANS LE PUBLIC**

	%Ecole avec Electricité	%Ecole avec Eau	% Ecole avec Toilette	% Ecole avec Toilettes séparées enseignants	% Ecole avec toilettes Filles-garçons séparées	% Ecole avec clôture	cabine toilette (nombre d'enfants par cabine)	% Ecole avec cantine
ADAMAOUA	10%	26%	38%	15%	19%	11%	50	0%
CENTRE	20%	30%	54%	25%	18%	20%	46	2%
EST	9%	19%	33%	19%	18%	9%	60	1%
EXTREME-NORD	13%	31%	43%	20%	22%	17%	51	1%
LITTORAL	27%	46%	56%	26%	15%	33%	48	1%
NORD	9%	25%	35%	20%	17%	11%	59	30%
NORD-OUEST	8%	64%	71%	22%	26%	8%	28	24%
OUEST	10%	28%	47%	22%	16%	19%	46	1%
SUD	10%	14%	27%	13%	10%	6%	72	1%
SUD-OUEST	14%	47%	47%	22%	21%	8%	33	62%
CMR	14%	35%	48%	21%	18%	15%	45	12%

Les statistiques du public indiquent que le privé accorde en général les meilleures conditions à l'épanouissement de l'enfant, à l'activité intellectuelle, à l'hygiène et à la sécurité que les établissements publics.

14% d'écoles maternelles publiques sont raccordées au réseau électrique, 35% mettent de l'eau potable à la disposition des enfants et 45 enfants en moyenne se partagent une cabine de toilette. Des toilettes existent dans 48% d'écoles et ne sont séparées fille – garçons que dans 18% des écoles publiques. 21% d'écoles ont des toilettes séparées de celles des enfants

## 2.7. LES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT- APPRENTISSAGE :

### 2.7.1. Le Ratio élèves-salle de classe (RES)

La description des établissements à travers les indicateurs (ratio élèves-maître, ratio élèves-salles de classe) se fait en s'intéressant très souvent uniquement à la moyenne, ce qui permet de faire un premier bilan et de procéder à des comparaisons. Très souvent, cette moyenne ne caractérise pas l'ensemble des établissements à cause de leur grande disparité sur le terrain. Les descriptions seront complétées par la mesure de la dispersion des scores (écart-type) afin d'apporter des informations utiles sur les disparités existantes.

<p>Le tableau ci-contre décrit une situation moyenne régionale en termes de ratio élèves-salle de classe, sachant que celle-ci est assortie d'une variabilité considérable d'un établissement à l'autre au sein de la même région.</p>	<p><b>TABLEAU 18 : LE RATIO ELEVES-SALLE DE CLASSE PAR LOCALISATION GEOGRAPHIQUE :</b></p>		
		<p><b>Ratio Elèves/salles de classe en dur</b></p>	<p><b>Ratio Elèves/total salles de classe</b></p>
	Adamaoua	53,9	40
	Centre	31,1	25,8
	Est	55	34,5
	Extrême-Nord	47,2	39,1
	Littoral	32,5	29,1
	Nord	62,9	46,9
	Nord-Ouest	77,1	27,1
	Ouest	50,9	37,2
	Sud	50,1	39,5
	Sud-Ouest	44,3	25,5
	Zone Rurale	52,9	28,7
	Zone Urbaine	35,3	29,8
Cameroun	39,8	29,4	

Le ratio élèves-salle de classe qui détermine les conditions d'enseignement est de 29,4/1. Les salles de classe sont en moyenne plus surchargées en zone urbaine (29,8 élèves par classe) qu'en zone rurale avec 28,7 élèves en moyenne par classe. Si l'on considérait uniquement les salles de classe en dur, ce ratio moyen serait de 40 élèves en moyenne par école publique ou privée.

<p><b>2.7.2. Le ratio élèves-salle de classe dans le public par région en 2014/2015 :</b></p> <p>Le tableau ci-contre décrit une situation moyenne du ratio élèves-salle de classe dans les écoles maternelles publiques sachant que celle-ci est assortie d'une</p>	<p><b>TABLEAU 19 : LE RATIO ELEVES-SALLE DE CLASSE DANS LE PUBLIC PAR REGION EN 2014/2015</b></p>		
		<p><b>Ratio Elèves/salles de classe en dur</b></p>	<p><b>Ratio Elèves/total salles de classe</b></p>
	Adamaoua	70,5	50,0
	Centre	56,5	39,3
	Est	74,3	37,7
	Extrême-Nord	50	42,4
	Littoral	46,6	37,7
	Nord	71,8	51,5
	Nord-Ouest	130	28,1
	Ouest	61,8	41,5

variabilité considérable d'un établissement à l'autre. Il est de 38 enfants par salle de classe en moyenne dans le public.	Sud	63,5	47,8
	Sud-Ouest	66	27,3
	Cameroun	63,4	37,8

### 2.7.3. Le Ratio élèves-salle de classe (RES) par ordre d'enseignement en 2013/2014

<b>TABLEAU 20 : RATIO ELEVES-SALLE DE CLASSE (RES) PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT EN 2013/2014</b>			<b>Le ratio</b> élèves-salle de classe dans le privé est en moyenne de 26 pour l'ensemble des salles de classe et de 32 si l'on considère uniquement les salles de classe en dur. Ces moyennes de ne donnent cependant pas une représentation réelle du phénomène puisque qu'on observe sur le terrain une très grande variabilité. Pour les écoles publiques, la taille moyenne des salles de classe serait de 29,4 assortie d'une variabilité de l'ordre de 78% (coefficient de variation) si l'on considérait uniquement celles construites en matériaux définitifs.
	Ratio Elèves/salles de classe en dur	Ratio Elèves/total salles de classe	
Privé	31,8	25,7	
Public	63,4	37,8	
Communautaires/Ecole des Parents	116	31,5	
Cameroun	39,8	29,4	

TABLEAU 21 : RATIO ELEVES-MAITRE (REM) PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET PAR LOCALISATION DE L'ECOLE :

	Ratio Elèves/Maître (public et Privé)	Ratio Elèves/Maître Au public	Ratio Elèves/Maître dans le Privé	Ratio Elèves/Maître dans le communautaire
Adamaoua	23,1	24,3	20,9	28,3
Centre	20,6	20,1	20,7	27,4
Est	21,5	19,1	26,8	21,8
Extrême-Nord	20,6	19,0	22,3	39,8
Littoral	22,0	16,2	23,8	22,1
Nord	17,8	17,4	18,1	21,2
Nord-Ouest	18,6	17,2	19,7	19,3
Ouest	21,7	19,0	25,9	24,2
Sud	23,9	25,1	21,7	23,5
Sud-Ouest	17,9	17,3	18,3	23,6
Cameroun	20,7	19,1	21,7	23,5

Le ratio élèves–enseignant est de 1 enseignant pour 20,7 élèves dans les établissements du préscolaire du public ou du privé formel. Mais cette moyenne de 23,5 dans le communautaire est ramenée à 21,7 dans le privé et à 19,1 dans les écoles publiques.

#### 2.7.4. Le Ratio élèves-Maître (REM) par zone de localisation de l'école :

TABLEAU 22 : RATIO ELEVES-MAITRE (REM) PAR ZONE DE LOCALISATION DE L'ECOLE :

<b>Ratio Elèves/Maître</b>	<b>Public et Privé</b>	<b>Public</b>
Zone urbaine	21,0	18,9
Zone rurale	20,1	19,2

Le ratio élèves maître varie très peu que l'on soit en milieu urbain ou rural.

## 3. L'enseignement primaire

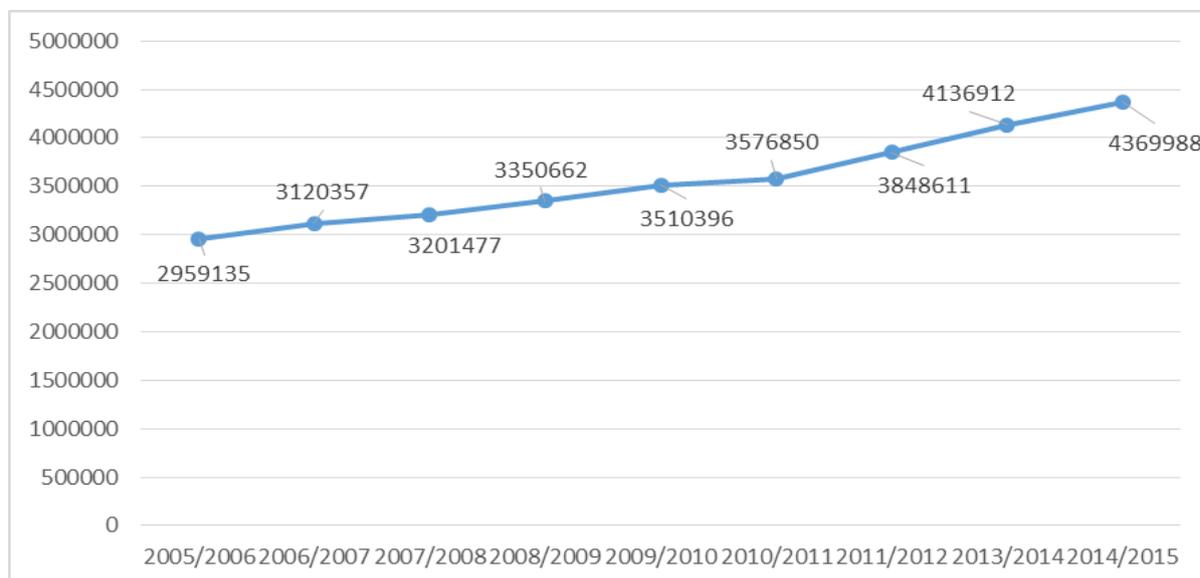


Le cycle primaire représente la première étape obligatoire du cursus scolaire de tout élève du système éducatif camerounais. Il a une durée théorique de 6 ans et comprend 6 années d'études.

### 3.1. ETAT DES LIEUX DE LA DEMANDE EFFECTIVE DE SCOLARISATION AU PRIMAIRE:

#### 3.1.1. Des effectifs scolarisés en nette progression

**Figure 14 : Evolution des effectifs scolarisés du Primaire de 2004 à 2014**



Au cours de la décennie (2005 – 2014), le nombre total d’élèves scolarisés dans l’ensemble des structures du primaire est passé de 2.959.135 à 4.369.988 sous la poussée d’une croissance moyenne annuelle de 4 %.

#### 3.1.2. Répartition des effectifs scolarisés par localité et par sexe en 2014/2015

**TABEAU 23: REPARTITION PAR LOCALITE ET PAR SEXE EN 2014/2015**

Région	Ensemble/Total			Poids (en %)
	G	F	T	
<b>Cameroun</b>	<b>2 318 019</b>	<b>2 051 969</b>	<b>4 369 988</b>	100%
Adamaoua	136 298	108 812	245 110	6%
Centre	359 286	348 811	708 097	16%
Est	138 697	122 567	261 264	6%
Extrême-Nord	458 041	352 153	810 194	19%
Littoral	217 257	211 507	428 764	10%
Nord	299 503	231 282	530 785	12%
Nord-Ouest	201 200	190 742	391 942	9%
Ouest	269 772	252 218	521 990	12%
Sud	101 000	96 219	197 219	5%
Sud-Ouest	136 965	137 658	274 623	6%

La répartition des élèves du primaire sur le territoire national laisse apparaître un déséquilibre entre les différentes régions du pays. Les régions de l’Extrême-Nord et du Centre ont les plus gros effectifs du primaire avec des poids respectifs de 19% et 16%.

Au second rang, se trouvent les régions du Nord et de l'ouest qui abritent chacune 12% des effectifs scolarisés. Viennent ensuite le Littoral et le Nord-Ouest avec 10% des effectifs. Le Sud (5%), l'Adamaoua, l'Est et le Sud-ouest (6%) abritent les plus faibles parts.

### 3.1.3. Proportion des filles dans les effectifs scolarisés par région

TABLEAU 24: PART DES FILLES DANS LES EFFECTIFS SCOLARISES

Région	Part des filles dans les effectifs scolarisés
Cameroun	47,0%
Adamaoua	44,4%
Centre	49,3%
Est	46,9%
Extrême-Nord	43,5%
Littoral	49,3%
Nord	43,6%
Nord-Ouest	48,7%
Ouest	48,3%
Sud	48,8%
Sud-Ouest	50,1%

### 3.1.4. Répartition des effectifs scolarisés par sous-système d'enseignement en 2014/2015

TABLEAU 25 : DEMANDE EFFECTIVE REPARTIE PAR SOUS-SYSTEME EN 2014/2015

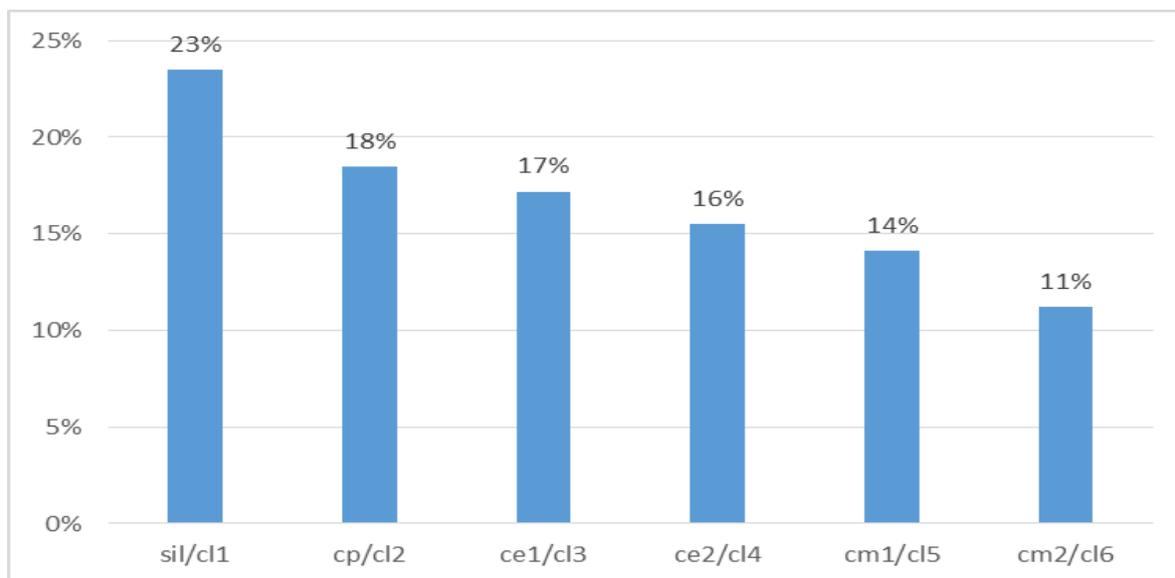
Région	Sous-système		Total	% Effectifs du sous-système Anglophone
	Francophone	Anglophone		
Cameroun	<b>3 423 609</b>	<b>946 379</b>	<b>4 369 988</b>	22%
Adamaoua	227 860	17 250	245 110	7%
Centre	618 881	89 216	708 097	12%
Est	248 825	12 439	261 264	4%
Extrême-Nord	797 187	13 007	810 194	1%
Littoral	333 393	95 371	428 764	20%
Nord	518 719	12 066	530 785	2%
Nord-Ouest	6 316	385 626	391 942	98%
Ouest	475 723	46 267	521 990	8%
Sud	189 236	7 983	197 219	4%
Sud-Ouest	7 469	267 154	274 623	98%

Dans l'ensemble, le sous-système anglophone représente 22% des effectifs scolarisés par le système éducatif camerounais. Il est traditionnellement présent dans les régions anglophones du Sud-ouest et du Nord-ouest avec 98% des effectifs scolarisés de ces régions. Le brassage des populations dans les grandes métropoles de Yaoundé et Douala et l'attrait des familles urbaines pour le sous-système d'enseignement anglophone ont fait que les régions du Littoral et du Centre littoral ont vu la part des

élèves scolarisés dans le sous-système anglophone croire pour se situer respectivement à 12% et 20%.

### 3.1.5. Répartition des effectifs scolarisés du primaire par niveau d'études en 2013/2014

**Figure 15 : Répartition des effectifs par niveau d'études du Primaire en 2014/2015**

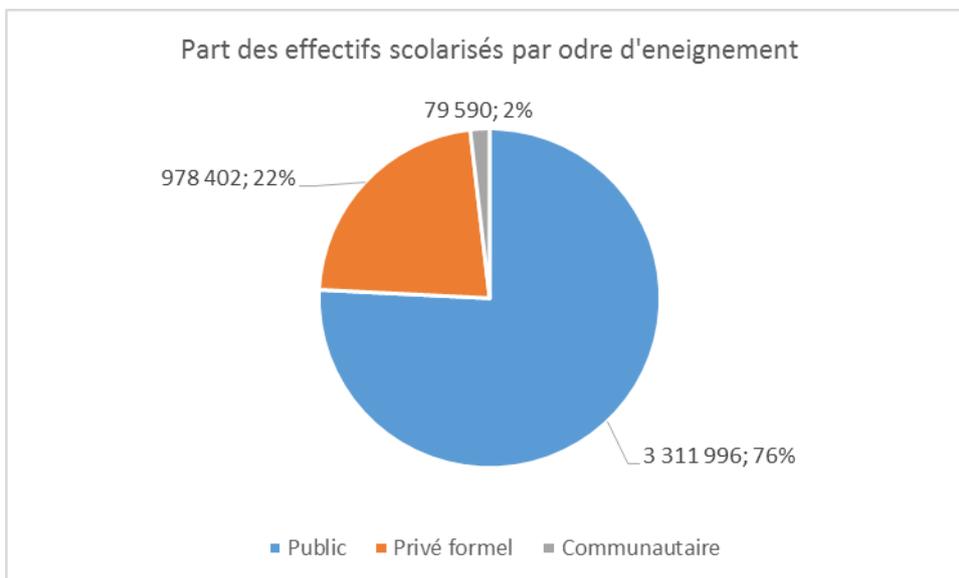


Les élèves du primaire sont répartis en trois sous-cycles : les cours préparatoires et d'initiation, les cours élémentaires et les cours moyens.

Les cours préparatoires regroupent la SIL/CL1 et CP/CL2 et abritent un effectif de 1 832 774 élèves, soit 42% des effectifs du primaire. Les cours élémentaires (CE1/CL3 et CE2/CL4) regroupent 33% des effectifs avec 1 428 606 élèves. Les cours moyens (CM1/CL5 et CM2/CL6) avec 1 108 608 élèves représentent 25% des effectifs du Primaire.

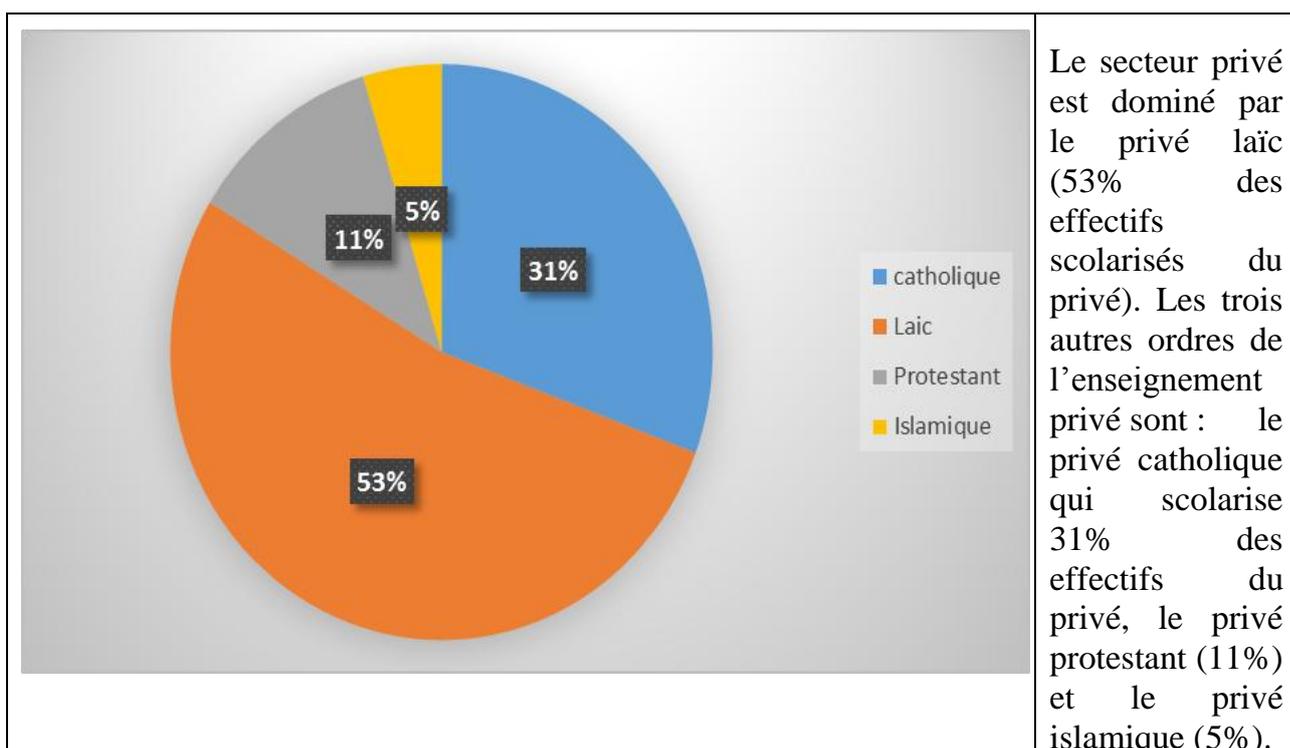
### 3.1.6. Répartition des effectifs scolarisés du primaire par ordre d'enseignement :

**Figure 16 : Répartition des élèves du primaire par ordre d'enseignement en 2014/2015**



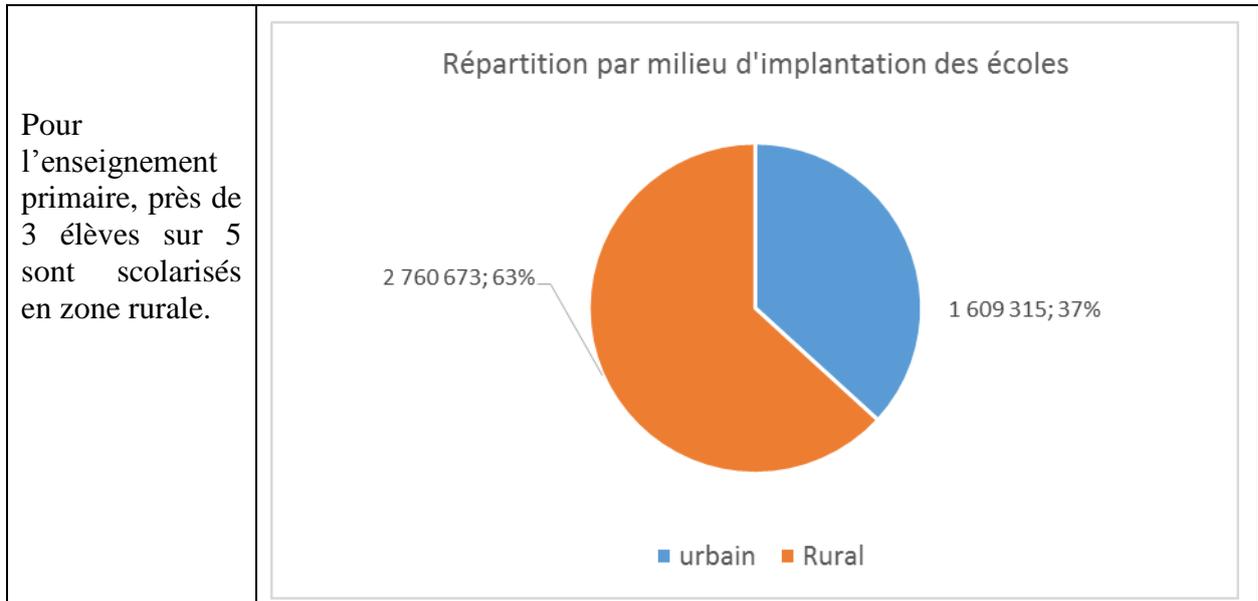
La part attribuée au secteur public dans l'encadrement des enfants a très peu varié depuis 2003/2004. Elle se situe autour de 76-78% des effectifs scolarisés du pays. En 2014/2015, la part du public dans les effectifs encadrés est de 76%. Le privé confessionnel et laïc encadre 22% des effectifs. Les écoles des Parents et les CEBNF couvrent les 2% restants. Pour un niveau d'enseignement qui vise l'accès universel et où le principe de gratuité reste une priorité de la politique éducative. Cependant, l'emprise du privé qui est également une option encouragée se stabilise depuis une dizaine d'années autour de 22% des effectifs alors même que les indicateurs pour la mise en œuvre accélérée de l'EPT (IMOA-EPT) recommandent une valeur plafond de 15%.

**Figure 17 : Répartition des effectifs scolaires du Privé par sous ordre d'enseignement privé et privé confessionnel :**

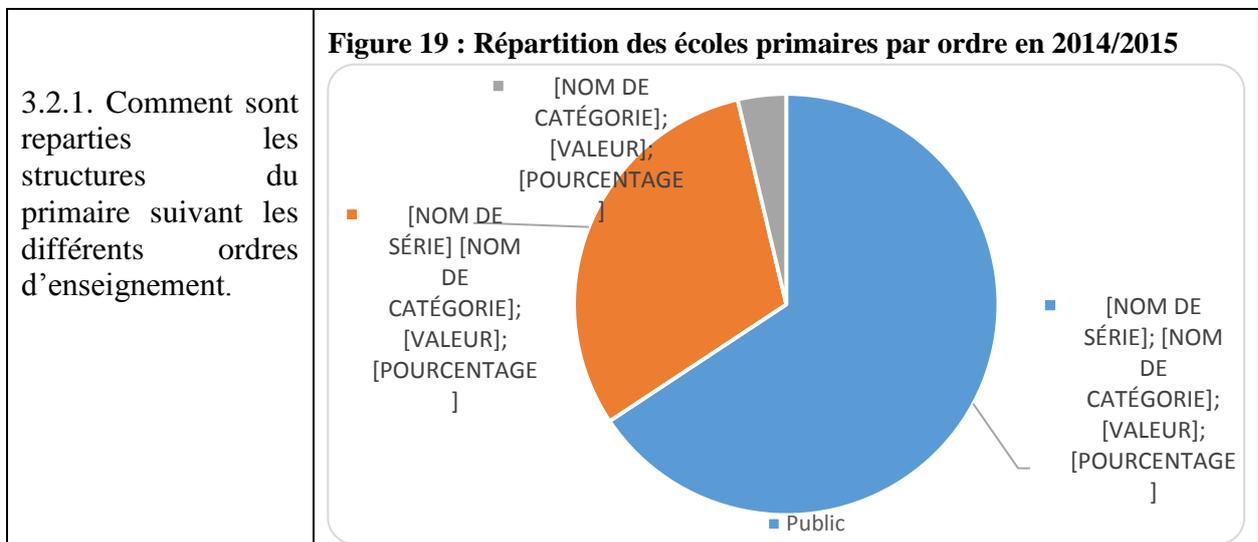


3.1.7. Répartition des effectifs scolarisés du primaire par milieu d'implantation des écoles (urbain/semi-urbain ou rural)

**Figure 18 : Effectifs scolarisés par zone d'implantation des écoles**



3-2- OFFRE D'EDUCATION AU PRIMAIRE :



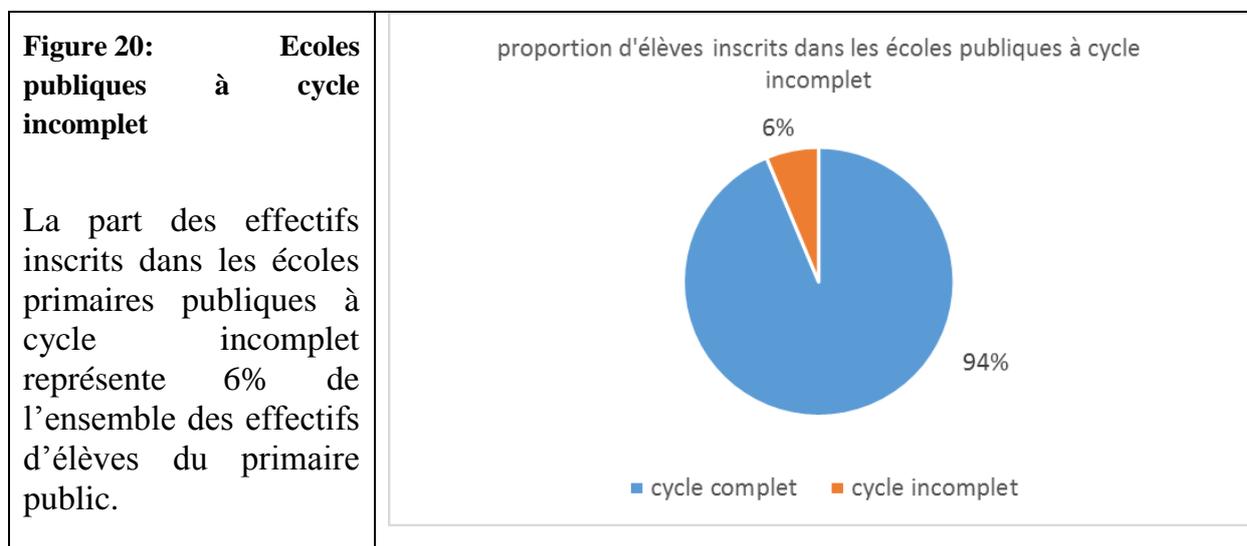
3.2.2. Comment sont réparties par région les écoles primaires publiques sur la base du régime de fonctionnement pratiqué (plein temps, mi-temps ou double vacation, mixte)

régions	mi-temps	mixte	plein temps	total
ADAMAOUA	59	18	789	866
CENTRE	67	20	1754	1841

EST	29	15	822	866
EXTREME-NORD	117	29	1863	2009
LITTORAL	87	-	690	777
NORD	38	45	1206	1289
NORD-OUEST	15	-	1209	1224
OUEST	12	1	1437	1450
SUD	7	2	905	914
SUD-OUEST	86	2	782	870
CMR	517	132	11457	12106

Pour surmonter l'insuffisance de structures d'accueil et d'infrastructures scolaires dans le secteur public, certaines écoles primaires publiques partagent les mêmes infrastructures (bâtiments, salles de classe) avec d'autres écoles publiques. Cette pratique qui est marginale en zone rurale (2% d'écoles publiques) est plus fréquente en zone urbaine (17% d'écoles publiques) où la demande est forte. Ce mode d'organisation d'écoles à double flux concerne 18% d'enfants inscrits dans les écoles publiques.

### 3.2.3. Les écoles incomplètes :



### 3.2.4. Type de construction et Etat des infrastructures scolaires au primaire en 2014/2015 :

#### 3.2.4.1. Les différentes infrastructures des écoles primaires par type de construction et suivant leur état.

Pour l'année scolaire 2014/2015, les écoles primaires au Cameroun disposent de 86979 salles de classe dont 71% sont construites en matériaux définitifs, 11% en semi-dur et 18% en matériaux provisoires. Des 62203 salles de classe en matériaux définitifs, 73% sont déclarées en bon état, 20% en assez bon état et 7% en mauvais état.

**TABEAU 26 : REPARTITION DES LOCAUX PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LEUR ETAT DANS LE PRIMAIRE.**

Dur			Semi-dur			Provisoire			Total
B	A	M	B	A	M	B	A	M	

Bureau administratif	4 729	1 635	1 638	396	612	534	263	407	792	11 006
Salle de classe	45 527	12 579	4 097	2 707	4 624	1 971	2 300	4 857	8 317	86 979
Magasin	2 783	487	98	130	184	38	137	150	56	4 063
Salle de réunion	365	141	34	11	34	19	6	10	51	671
Logement de fonction	1 281	498	219	108	233	100	99	212	284	3 034
Centre multimédia	1 960	212	27	52	46	8	68	50	12	2 435

Par rapport à la zone d'implantation des écoles, la zone urbaine compte 84% des salles de classe en dur contre 63% en zone rurale. Si en zone urbaine, on note parmi les classes fonctionnelles, 9% de salles de classe construites en matériaux provisoires, en zone rurale, les salles de classe en matériaux provisoires, parfois des abris de fortune en paille, banco ou brique de terre représentent 23%.

Le sous-système anglophone utilise pour son encadrement 29% de salles de classe au total contre 71% pour le sous-système francophone.

### 3.2.4.2. Type et Etat des infrastructures dans les écoles primaires publiques

**TABEAU 27: REPARTITION DES LOCAUX PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LEUR ETAT DANS LE PRIMAIRE PUBLIC**

	Dur			Semi-dur			Provisoire			Total
	B	A	M	B	A	M	B	A	M	
Bureau administratif	1 951	1 031	1 502	190	343	457	59	213	685	6 431
Salle de classe	24 870	9 174	3 816	1 079	2 653	1 668	513	2 750	7 255	53 778
Magasin	706	207	64	27	85	30	8	29	39	1 195
Salle de réunion	214	109	27	4	20	18	2	6	43	443
Logement de fonction	440	311	163	47	126	68	48	127	225	1 555
Centre multimédia	164	39	4	2	4	5	3	2	8	231

L'enseignement primaire public compte :

- 6431 bureaux administratifs, soit en moyenne 1 bureau administratif par école publique,
- 53 778 salles de classe, ce qui correspond à 4 salles de classe en moyenne par école publique, 1195 magasins, soit un ratio de 1 magasin pour 10 écoles,
- 443 salles de réunion pour une moyenne de 1 magasin pour 25 écoles,
- 1555 logements d'astreinte, soit en moyenne 13 logements pour 100 écoles et
- 231 salles informatiques fonctionnelles pour un ratio de 1 salle multimédia pour 50 écoles.

### 3.2.5. Le personnel enseignant du primaire en 2014/2015

#### 3.2.5.1. Répartition du personnel par ordre d'enseignement

TABLEAU 28 : EFFECTIF DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU PRIMAIRE PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT EN 2014/2015

	Public			Privé			Parents + CEBNF			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Cameroun	33 557	34 321	67 878	14 327	22 543	36 870	427	213	640	48 311	57 077	105 388
Adamaoua	1 920	1 682	3 602	336	259	595	35	8	43	2 291	1 949	4 240
Centre	4 464	7 486	11 950	3 947	7 276	11 223	62	46	108	8 473	14 808	23 281
Est	1 941	2 210	4 151	409	366	775	30	7	37	2 380	2 583	4 963
Extrême-Nord	8 252	2 399	10 651	874	181	1 055	82	7	89	9 208	2 587	11 795
Littoral	1 819	4 166	5 985	3 663	5 721	9 384	12	17	29	5 494	9 904	15 398
Nord	5 173	2 128	7 301	593	152	745	89	15	104	5 855	2 295	8 150
Nord-Ouest	2 582	3 810	6 392	1 708	3 416	5 124	83	64	147	4 373	7 290	11 663
Ouest	3 527	5 171	8 698	1 268	1 946	3 214	25	33	58	4 820	7 150	11 970
Sud	2 457	2 788	5 245	353	394	747	0	0	0	2 810	3 182	5 992
Sud-Ouest	1 422	2 481	3 903	1 176	2 832	4 008	9	16	25	2 607	5 329	7 936

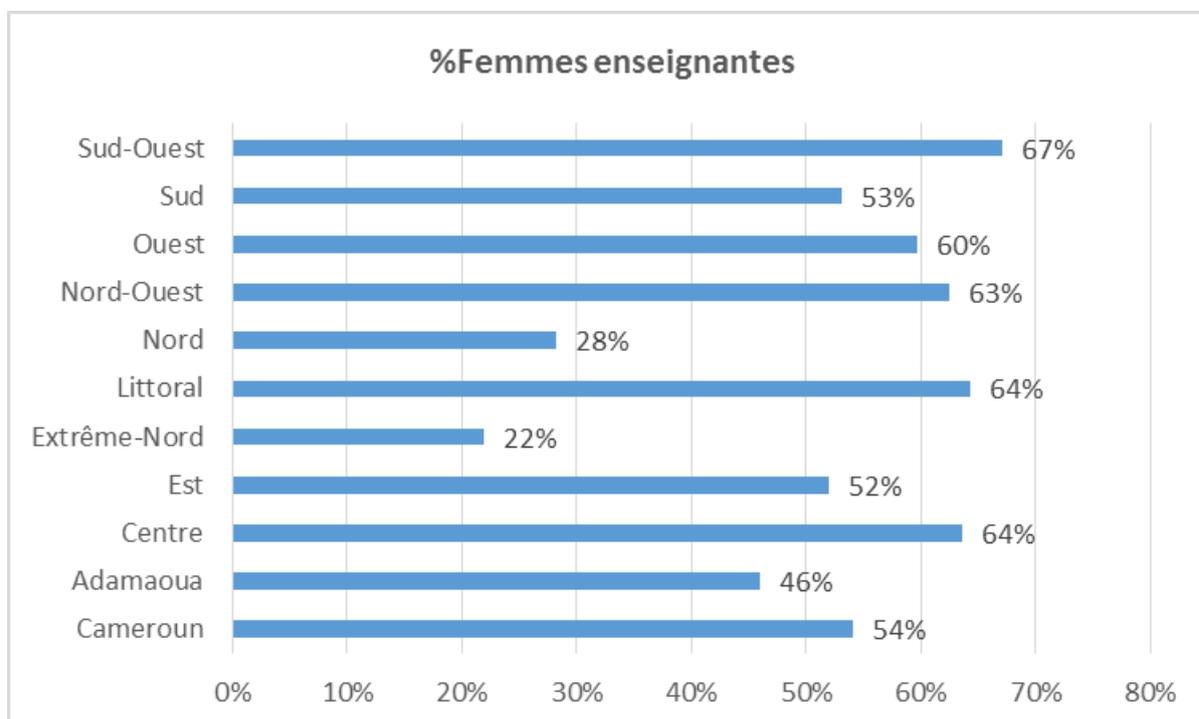
L'encadrement pédagogique dans l'enseignement primaire au Cameroun est assuré par 105 388 personnels enseignants. Ce personnel est réparti de la manière suivante :

- (i) 67 878 enseignants dans les écoles publiques, soit 64% du total du personnel enseignant;
- (ii) 36 870 dans les écoles privées du système formel, soit 35% et
- (iii) 640 enseignants dans les écoles communautaires (écoles des parents et les CEBNF), soit environ 1%

Si sur le plan national, les enseignants du primaire sont en majorité des enseignants du secteur public, (1 enseignant du primaire sur 3), dans la région du Centre, on trouve autant d'enseignants du public que du privé (50,6% pour le public contre 49,4% pour le privé). Par contre, dans la région du Littoral, 2 enseignants sur 3 exercent dans le privé formel.

### 3.2.5.2. Pourcentage des femmes dans le personnel enseignant des écoles primaires (public et privées) en 2013/2014

Figure 21 : Pourcentage des femmes enseignantes du primaire par région en 2014 /2015



Il y'a plus de personnel enseignant de sexe féminin que masculin dans les écoles primaires du Cameroun. On trouve 54% de femmes pour 46% d'hommes. Elles sont cependant sous représentées dans les zones d'éducation prioritaire (Adamaoua, Extrême-nord, Nord) où leur présence aurait servi de modèle de réussite sociale pour la scolarisation des jeunes filles, victimes de discrimination (22% du personnel enseignant de sexe féminin à l'Extrême-Nord, 28% dans la région du Nord et 46% dans l'Adamaoua).

### 3.2.5.3. Le personnel enseignant des écoles primaires publiques :

Les personnels des écoles primaires publiques peuvent être répartis en deux catégories :

- (i) le personnel ayant un statut de la fonction publique et émargent sur le budget de l'Etat : il s'agit des fonctionnaires, des contractuels, et les "contractualisés" désignant le personnel recruté dans le cadre d'un programme à financement conjoint (interne et externe) ;
- (ii) les Maîtres des Parents, personnels enseignant des écoles publiques qui dans son principe, sont recrutés et rémunérés par le biais des Associations des Parents d'Elèves et d'Enseignants (APEE) pour pallier la pénurie d'enseignants de l'Etat dans les écoles publiques.

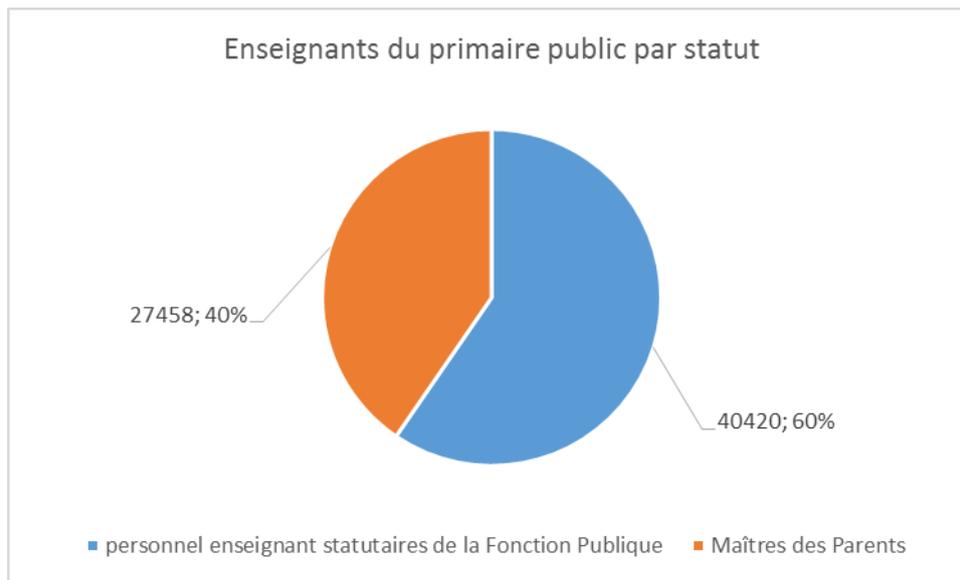
### 3.2.5.4. Statut des enseignants des écoles primaires publiques par région du Cameroun en 2014/2015

TABLEAU 29 : EFFECTIF DES ENSEIGNANTS DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES SELON LE STATUT

	Fonctionnaire			Contractuel			Contractualisé			Maîtres des parents			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Cameroun	4 856	3 702	8 558	2 132	2 347	4 479	12 662	14 721	27 383	13 907	13 551	27 458	33 557	34 321	67 878
Adamaoua	188	71	259	121	72	193	914	960	1 874	697	579	1 276	1 920	1 682	3 602

Centre	878	1 282	2 160	223	445	668	1 545	2 747	4 292	1 818	3 012	4 830	4 464	7 486	11 950
Est	214	183	397	176	203	379	765	841	1 606	786	983	1 769	1 941	2 210	4 151
Extrême-Nord	534	47	581	247	66	313	3 392	1 457	4 849	4 079	829	4 908	8 252	2 399	10 651
Littoral	442	543	985	100	152	252	629	1 655	2 284	648	1 816	2 464	1 819	4 166	5 985
Nord	317	53	370	302	111	413	2 095	1 337	3 432	2 459	627	3 086	5 173	2 128	7 301
Nord-Ouest	333	304	637	205	289	494	940	1 451	2 391	1 104	1 766	2 870	2 582	3 810	6 392
Ouest	1 268	588	1 856	174	322	496	926	2 092	3 018	1 159	2 169	3 328	3 527	5 171	8 698
Sud	409	248	657	139	118	257	939	968	1 907	970	1 454	2 424	2 457	2 788	5 245
Sud-Ouest	273	383	656	445	569	1 014	517	1 213	1 730	187	316	503	1 422	2 481	3 903

**Figure 22: Répartition du personnel enseignant des écoles primaires publiques par statut**



Le programme de "contractualisation" des instituteurs de l'enseignement primaire qui devrait conduire à la disparition totale des maîtres des parents par leur reconversion en maîtres statutaires de la Fonction Publique, payés par les Finances Publiques et non plus par les parents d'élèves, a produit plutôt le résultat inverse. Depuis le démarrage de ce programme en 2007, le nombre de maître des parents dans les écoles publiques n'a fait que croître de manière vertigineuse au lieu de décroître au fur et à mesure de leur reconversion. De 27% en 2008, les maîtres des parents représentent en 2015, 40% de l'effectif du personnel enseignant des écoles primaires publiques. Il faut souligner que d'après les statistiques enregistrées, le recrutement des maîtres des parents au niveau des écoles n'est pas toujours motivé par la nécessité de répondre à la pénurie d'enseignants, car on les retrouve aussi dans les écoles en surnombre d'enseignants de l'Etat. Le programme de contractualisation en cours au Ministère de l'Education de Base a fait en sorte que parvenir à se faire recruter comme maître des Parents dans une école primaire publique est devenu pour les aspirants à l'intégration à la Fonction Publique, un moyen aisé pour se faire recruter.

### 3.2.5.5. Le programme de recrutement/reconversion des enseignants du primaire :

Les objectifs du programme de **recrutement/reconversion des enseignants du primaire** en cours soutenu par les Fonds du Partenariat Mondial pour l'Education (PME) est de parvenir à une réduction substantielle du nombre de Maîtres des Parents à la charge des familles et d'améliorer le taux d'encadrement. Le critère de titularisation ciblant les maitres des parents d'écoles publiques a créé, à l'inverse de ce qui était attendu, une inflation de cette catégorie d'enseignants dans les écoles primaires publiques. On compte aujourd'hui 40% d'enseignants qui sont Maîtres des Parents dans les écoles publiques. Le taux d'encadrement a très peu varié. De 1 enseignant pour environ 52 élèves au début du programme en 2007, il est aujourd'hui de 1 enseignant pour 49 élèves dans les écoles publiques. Cette faible amélioration du taux d'encadrement s'explique, malgré la titularisation d'un vaste contingent de 37200 enseignants, par l'accroissement d'année en année de la demande effective. Par ailleurs, parmi les 37200 recrues, la majorité était déjà comptabilisée dans le système et les statistiques scolaires en tant que maître des parents.

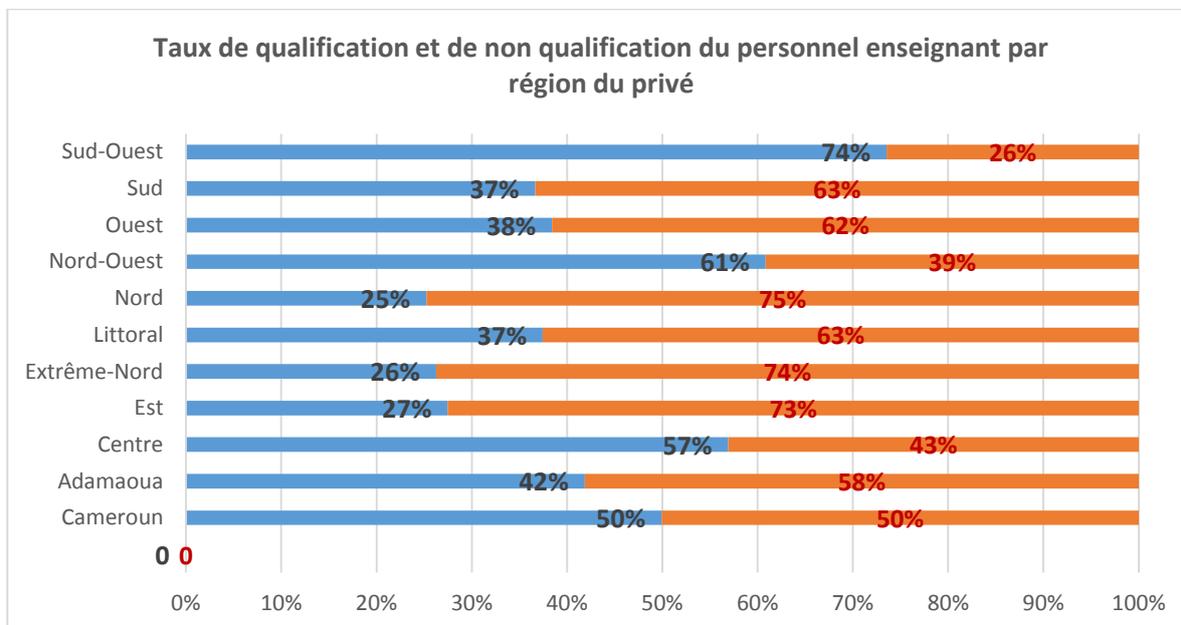
### 3.2.5.6. La qualification du personnel enseignant des écoles primaires privées

Si dans le public, le choix des recrutements d'enseignants est réalisé parmi les postulants ayant suivi une formation initiale et ayant le diplôme professionnel (CAPIEMP ou équivalent) qui leur confère la qualification d'enseigner dans une école du préscolaire ou du primaire selon les normes nationales, ce n'est pas le cas des établissements privés où il n'existe aucune disposition ou réglementation en la faveur. La qualification des enseignants reste donc une préoccupation particulièrement adressée au secteur privé.

**TABLEAU 30 : PERSONNEL ENSEIGNANT DES ECOLES PRIMAIRES PRIVEES PAR QUALIFICATION**

	Personnel enseignant qualifié			Personnel enseignant non qualifié			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
<b>Cameroun</b>	<b>5 648</b>	<b>12 758</b>	<b>18 406</b>	<b>8 679</b>	<b>9 785</b>	<b>18 464</b>	<b>14 327</b>	<b>22 543</b>	<b>36 870</b>
<b>Adamaoua</b>	101	148	249	235	111	346	336	259	595
<b>Centre</b>	1 920	4 469	6 389	2 027	2 807	4 834	3 947	7 276	11 223
<b>Est</b>	68	145	213	341	221	562	409	366	775
<b>Extrême-Nord</b>	199	78	277	675	103	778	874	181	1 055
<b>Littoral</b>	1 057	2 458	3 515	2 606	3 263	5 869	3 663	5 721	9 384
<b>Nord</b>	129	59	188	464	93	557	593	152	745
<b>Nord-Ouest</b>	917	2 201	3 118	791	1 215	2 006	1 708	3 416	5 124
<b>Ouest</b>	378	857	1 235	890	1 089	1 979	1 268	1 946	3 214
<b>Sud</b>	102	172	274	251	222	473	353	394	747
<b>Sud-Ouest</b>	777	2 171	2 948	399	661	1 060	1 176	2 832	4 008

**Figure 23 : Pourcentage par région du personnel enseignant qualifié et non qualifié des écoles du secteur privé**



Dans le secteur privé, la moitié des enseignants a suivi une formation initiale, l'autre moitié du personnel enseignant est recrutée sur la base d'un niveau académique. Cependant certains n'ont pas atteint le niveau académique suffisant qui puisse leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour pouvoir enseigner au niveau primaire. On enregistre 885 enseignants de la maternelle avec un diplôme de fin d'études primaires et 1645 (sans diplôme académique) qui enseignent sans même avoir obtenu le diplôme de fin d'études du cycle primaire.

### 3.3. LES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

#### 3.3.1. Le mode de fonctionnement des écoles primaires publiques :

L'école en tant que structure organisationnelle comprend les élèves, le personnel enseignant et une administration (direction de l'école). Les écoles bilingues que l'on rencontre en majorité dans le secteur privé sont en fait deux écoles distinctes, l'une appartenant au sous-système francophone, l'autre au sous-système anglophone, même si elles sont gérées par un même staff administratif. Une école bilingue est donc considérée comme deux écoles distinctes tout autant que les écoles primaires publiques qui fonctionnent sous le régime de la double vacation.

On distingue trois modes de fonctionnement des écoles primaires publiques :

- (i) le régime de plein temps ;
- (ii) le régime de mi-temps ou double vacation;
- (iii) le régime mixte.

Les écoles qui fonctionnent sous le régime de plein temps couvre le nombre d'heures d'enseignement tel que défini par la loi d'orientation. L'école ouvre à 7H30 et ferme à 14H pour le primaire (13H30 pour le préscolaire) avec deux interruptions. Une dérogation a été accordée aux écoles privées qui peuvent aller jusqu'à 15H30.

### 3.3.2. Ecoles primaires publiques pratiquant la double vacation :

Pour les écoles publiques fonctionnant en double vacation, elles utilisent de façon alternée les mêmes infrastructures scolaires. Certaines écoles publiques adoptent le système mixte. Dans ce cas, certaines classes font la double vacation et d'autres de préférence les classes terminales (cours moyen 1 et 2) fonctionnent à plein temps.

TABLEAU 31 : NOMBRE D'ÉCOLES PUBLIQUES PRATIQUANT LA DOUBLE VACATION PAR RÉGION

Régions	Ecoles publiques pratiquant double vacation	Effectifs encadrés	Ecoles publiques de la région fonctionnant en dble vacation (en %)	Part des effectifs du public soumis au régime de double vacation (en %)
Adamaoua	77	50253	6%	14%
Centre	87	48075	4%	11%
Est	44	30858	3%	8%
Extrême-nord	146	103172	5%	9%
Littoral	87	32863	11%	20%
Nord	83	59906	3%	5%
Nord-ouest*	15	2898	-%	-%
Ouest	13	5465	1%	1%
Sud	9	1487	0%	1%
Sud-ouest	88	18704	8%	10%
Cameroun	649	353681	4%	7%

649, soit 5,4% des 12 106 écoles primaires publiques recensées fonctionnent sous le système de double vacation. Cela représente 353681 enfants, soit 25% d'élèves du primaire public, dont 72% en zone urbaine qui sont encadrés sous ce régime de double flux. Cette pratique est fréquente dans les zones urbaines à cause de l'exiguïté des sites d'accueil, ce qui empêche l'extension de l'école pour faire face à la demande d'éducation toujours croissante.

### 3.3.3. Ecoles fonctionnant avec les classes multigrades réparties par région :

Les classes multigrades constituent les contraintes auxquelles sont confrontées certaines écoles pour leur fonctionnement principalement à cause du nombre insuffisant d'enseignants. Cette organisation des classes ou des cours est reconnue avoir une incidence sur le processus d'acquisition des élèves.

TABLEAU 32 : NOMBRE D'ÉCOLES PUBLIQUES AVEC CLASSES MULTIGRADES PAR RÉGION

Régions	Nombre d'Ecoles publiques avec classes multigrades	Effectifs d'élèves encadrés sous le régime des classes multigrades	Pourcentage d'élèves de la région sous le régime des classes multigrades (en %)
Adamaoua	610	106 579	50%
Centre	809	112 576	25%
Est	590	119 892	52%
Extrême-nord	1 075	305 885	42%
Littoral	258	24 128	14%
Nord	617	163 187	34%
Nord-ouest	503	93 718	35%

Ouest	531	102 963	25%
Sud	565	77 364	45%
Sud-ouest	327	63 971	34%
Cameroun	5885	1170263	35%

Les statistiques de 2014/2015 indiquent que 5885 écoles, soit 48,2% d'écoles primaires publiques, sont astreintes à l'utilisation des classes multigrades pour parvenir à couvrir au minimum les six groupes pédagogiques d'une école primaire à cycle complet.

Les classes multigrades étant généralement reconnues plus difficiles à gérer pour les enseignants, cela peut inciter ces derniers à adopter des méthodes d'enseignement moins efficaces et à limiter le temps consacré à chaque élève. Dans le cas du Cameroun, cette pratique s'applique à 35% d'enfants d'écoles primaires publiques. Les enfants soumis à ce mode d'enseignement de classes multigrades sont donc susceptibles de subir une éducation de moindre qualité comparés à leurs camarades scolarisés à plein temps.

### 3.4. LES INDICATEURS DE SCOLARISATION AU PRIMAIRE

#### 3.4.1. Taille moyenne des écoles primaires par ordre d'enseignement :

Ordre d'enseignement	Echantillon	Taille moyenne	Ecart-type
Communautaire	540	119	104
Public	11924	275	205
Privé	5999	162	
ensemble	18463	234	198

Sur la base d'un échantillon de 18.463 écoles primaires du pays, soit 96% d'établissements scolaires recensés, la taille moyenne des établissements primaires tous ordres confondus est de 234 élèves. L'écart-type à 198 indique la grande hétérogénéité des établissements scolaires au niveau de leur taille. 68% d'établissements primaires, soit les 2/3 du pays ont un effectif d'élèves compris entre [36 ; 432].

Pour les écoles communautaires, le coefficient de variation de 87% de leur taille moyenne estimé à 119 montre que ces écoles sont de tailles très hétérogènes. Il en est de même des écoles primaires publiques dont la taille moyenne est de 275, avec 68% d'entre eux qui ont une taille qui se regroupe autour de l'intervalle [70 et 480 élèves].

#### 3.4.2. Taille moyenne des écoles primaires par zone urbain/rural :

Zone	Echantillon	Taille moyenne	Ecart-type
urbaine	5677	280	256
rurale	12786	213	161
ensemble	18463	234	198

Au-delà de la diversité des écoles au niveau de leur taille, on note tout de même, que les écoles rurales sont en général de plus petites tailles que celles des zones urbaines ou semi-urbaines. Elles ont un effectif moyen 213 élèves, beaucoup moins que les écoles

urbaines dont la moyenne est de 280. Cette différence de taille entre zone urbaine et rurale est sur le plan statistique très significative<sup>10</sup>. L'hétérogénéité en taille des établissements est cependant plus marquée en zone urbaine (écart type de 256) qu'en zone rurale (écart type de 161).

### 3.4.3. Quelques indicateurs de qualité des écoles primaires publiques :

#### 3.4.3.1. Taille moyenne des écoles publiques :

Results						
Attribute	Stats		Histogram			
Effectif des écoles primaires publiques en 2014/2015	Statistics		Values	Count	Percent	Histogram
	Average	275,1672	x < 168,3000	4106	34,43%	
	Median	225,0000	168,3000 =< x < 336,6000	4500	37,74%	
	Std dev. [Coef of variation]	204,9829 [0,7449]	336,6000 =< x < 504,9000	1899	15,93%	
	MAD [MAD/STDDEV]	151,5287 [0,7392]	504,9000 =< x < 673,2000	787	6,60%	
	Min * Max [Full range]	0,00 * 1683,00 [1683,00]	673,2000 =< x < 841,5000	374	3,14%	
	1st * 3rd quartile [Range]	133,00 * 359,00 [226,00]	841,5000 =< x < 1009,8000	143	1,20%	
	Skewness (std-dev)	1,6617 (0,0224)	1009,8000 =< x < 1178,1000	69	0,58%	
	Kurtosis (std-dev)	3,9745 (0,0449)	1178,1000 =< x < 1346,4000	31	0,26%	
			1346,4000 =< x < 1514,7000	12	0,10%	
		x >= 1514,7000	3	0,03%		

S'agissant des écoles primaires publiques, le tableau statistique ci-dessus indique que la moitié des établissements publics ont moins (ou plus) de 225 élèves ; que 25% d'écoles publiques a moins de 133 élèves et que cette même proportion (25%) a plus de 359 élèves (le plus élevé est de 1683 élèves). On trouve près de 120 établissements avec plus de 1000 élèves.

#### 3.4.3.2. Taille moyenne des écoles primaires publiques répartie par région en 2014/2015

Description				Statistical test		
Value	Ecoles Publiques	Taille Moyenne des écoles	Std-dev	Variance decomposition		
ADAMAOUA	843	253	231	Source	Sum of square	d.f.
CENTRE	1835	244	203	BSS	47849784,5976	9
				WSS	453130647,9543	11914

<sup>10</sup> Significativité au Test de Fisher

EST	857	266	234	TSS	500980432,5518	11923
EXTREME-NORD	1985	365	227	Significance level		
LITTORAL	768	217	174	Statistics	Value	Proba
NORD	1251	379	251	Fisher's F	139,788562	0,000000
NORD-OUEST	1219	220	118			
OUEST	1433	284	151			
SUD	872	189	160			
SUD-OUEST	861	214	102			
All	11924	275	205			

L'effectif moyen des établissements primaires publics diffère d'une région à l'autre. Les écoles primaires publiques sont en général de plus petite taille dans la région du Sud (189) et plus grandes dans les régions du Nord (379) et de l'Extrême-nord (365).

### 3.4.3.3. Taille moyenne répartie par milieu d'implantation de l'école

Attribute_Y	Attribute_X	Description				Statistical test		
eff_total	zone_ecole	Value	Examples	Average	Std-dev	Variance decomposition		
		Urbaine/Urban	2024	455,8093	273,6561	Source	Sum of square	d.f.
		Rurale/Rural	9900	238,2360	165,1326	BSS	79549059,3681	1
		All	11924	275,1672	204,9829	WSS	421431373,1838	11922
						TSS	500980432,5518	11923
					Significance level			
					Statistics	Value	Proba	
					Fisher's F	2250,387480	0,000000	

La taille moyenne des écoles primaires publiques en zone urbaine est de 456 élèves contre 238 en zone rurale. Les écart-types au niveau de la taille des établissements sont importants dans les deux zones, révélant ainsi que les écoles sont de tailles très hétérogènes surtout en zone urbaine où 68% d'établissements ont un effectif d'élèves compris entre 183 élèves et 728 élèves.

### 3.4.3.4. Indicateurs portant sur l'allocation moyen de personnel enseignant dans les écoles primaires publiques :

#### 3.4.3.4.1. Allocation moyen du personnel enseignant (toutes catégories) par école primaire publique suivant la zone d'implantation

Attribute_Y	Attribute_X	Description				Statistical test		
Ens au Total	zone_ecole	Value	Ecoles Publiq	Average	Std-dev	Variance decomposition		

Source	Sum of square	d.f.
BSS	49614,7943	1
WSS	132222,4981	11922
TSS	181837,2924	11923
Significance level		
Statistics	Value	Proba
Fisher's F	4473,577386	0,000000

Globalement, les écoles primaires publiques fonctionnent avec en moyenne 5 à 6 enseignants par école. Ce nombre est de 10 pour les écoles situées en zone urbaine et deux fois moins (soit 5 enseignants en moyenne) pour les écoles publiques des zones rurales. Le test Anova révèle que cette différence de moyenne du nombre d'enseignants par école entre les zones est très significative du point de vue statistique.

### 3.4.3.4.2. Nombre moyen d'enseignants Maître des Parents et d'enseignants affectés de l'Etat par zones d'implantation de l'école

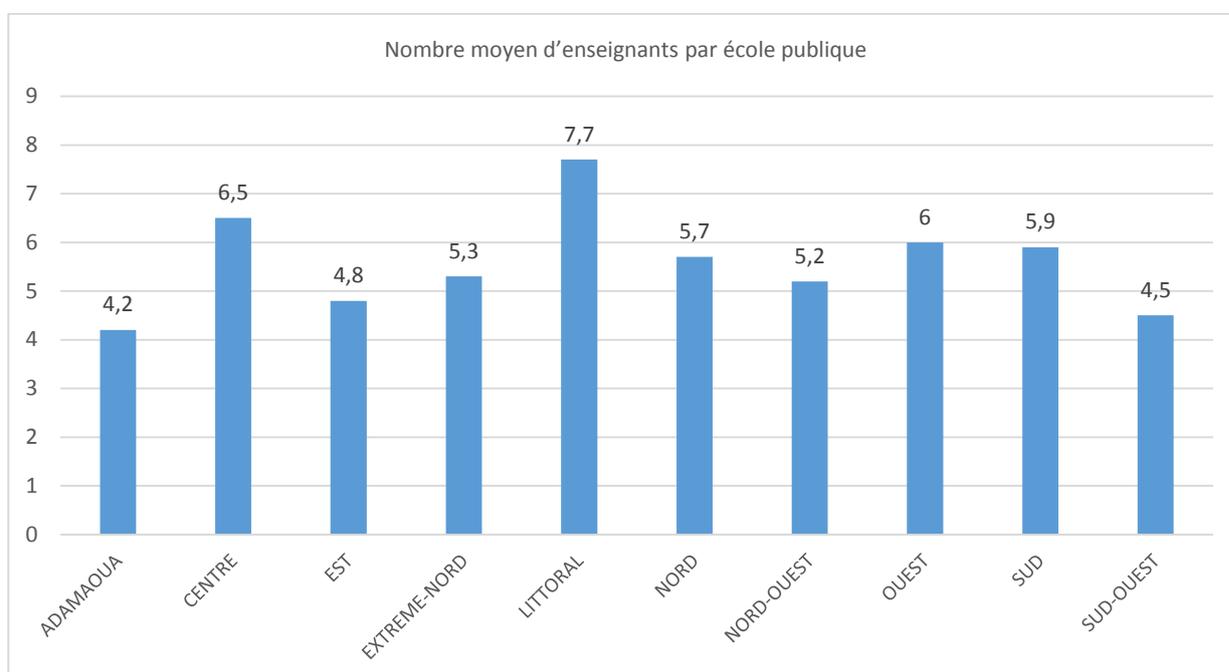
Attribute_Y	Attribute_X	Description				Statistical test		
Maître des Parents	zone_ecole	Zone	Ecoles	Average	Std-dev	Variance décomposition		
		Urbaine/Urban	2024	2,4274	2,6004	Source	Sum of square	d.f.
		Rurale/Rural	9900	2,2564	1,8980	BSS	49,1424	1
		All	11924	2,2854	2,0352	WSS	49338,6727	11922
						TSS	49387,8151	11923
Significance level						Statistics	Value	Proba
						Fisher's F	11,874567	0,000571
enseignants de l'Etat	zone_ecole	Value	Ecoles	Average	Std-dev	Variance décomposition		
		Urbaine/Urban	2084	7,7436	5,1044	Source	Sum of square	d.f.
		Rurale/Rural	10191	2,4809	2,0493	BSS	46540,9966	1
		All	11924	3,3742	3,4367	WSS	94283,3083	11922
						TSS	140824,3049	11923
Significance level						Statistics	Value	Proba
						Fisher's F	5885,047645	0,000000

Le tableau ci-dessus obtenu à partir d'un logiciel d'analyse statistique (TANAGRA) révèle qu'il y a en moyenne, autant de maîtres de parents dans une école rurale que de maître des Parents dans une école urbaine (en moyenne 2 maîtres des Parents par école). La différence de moyenne entre le nombre d'enseignant par école vient du personnel enseignant affecté de l'Etat dans ces écoles. Alors que l'on trouve 7 à 8 enseignants de l'Etat par école en zone urbaine, ce nombre est ramené à 2 pour les écoles publiques des zones rurales.

### 3.4.3.4.3. Disparités régionales dans la répartition des enseignants dans les écoles primaires publiques :

Description				Statistical test		
Région	Ecoles	Nombre moyen d'enseignants par école publique	Std-dev	Variance decomposition		
				Source	Sum of square	d.f.
ADAMAOUA	843	4,2	3,5	BSS	8949,7815	9
CENTRE	1835	6,5	4,4	WSS	172887,5109	11914
EST	857	4,8	4,2	TSS	181837,2924	11923
EXTREME-NORD	1985	5,3	3,8	Significance level		
LITTORAL	768	7,7	4,6	Statistics	Value	Proba
NORD	1251	5,7	3,9	Fisher's F	68,527344	0,000000
NORD-OUEST	1219	5,2	2,8			
OUEST	1433	6,0	3,2			
SUD	872	5,9	4,2			
SUD-OUEST	861	4,5	2,9			
All	11924	5,6	3,9			

Figure 24: Nombre d'enseignants (toutes catégories) par école primaire publique suivant les régions :

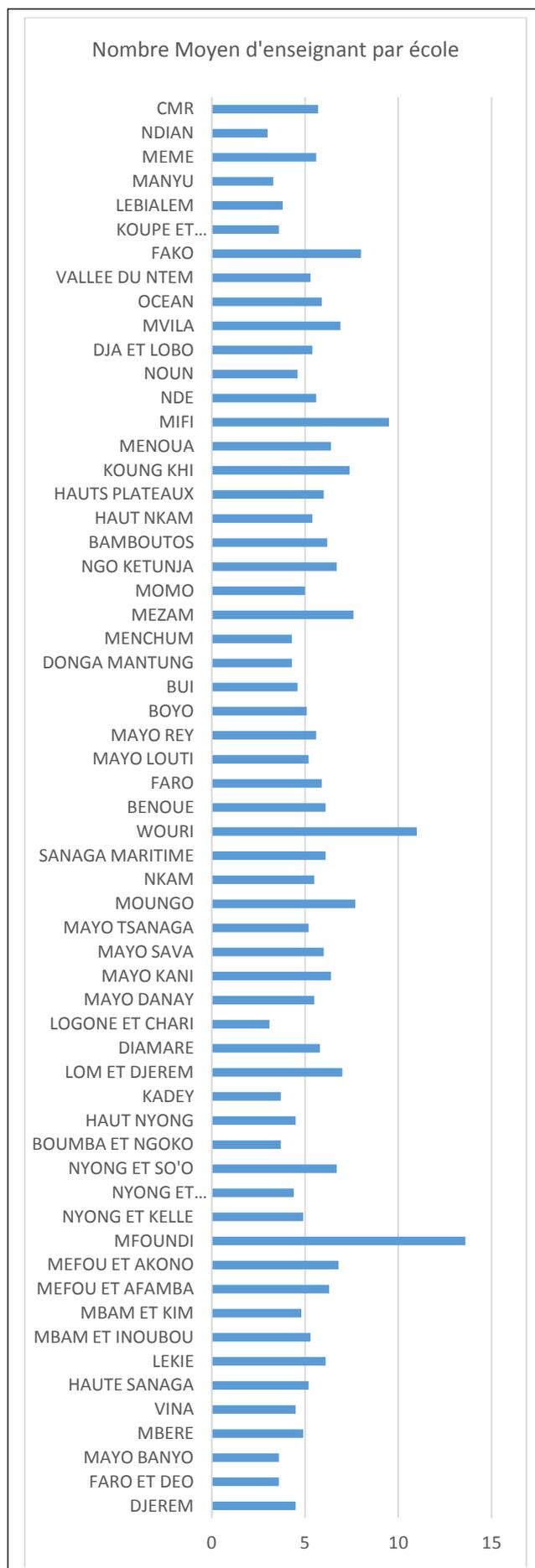


### 3.4.3.4.4. Disparités intra régionale de l'allocation moyen des enseignants par école primaire publique :

TABLEAU 33 : NOMBRE MOYEN D'ENSEIGNANTS (TOUTES CATEGORIES) PAR ECOLE PUBLIQUE REPARTI PAR DEPARTEMENT



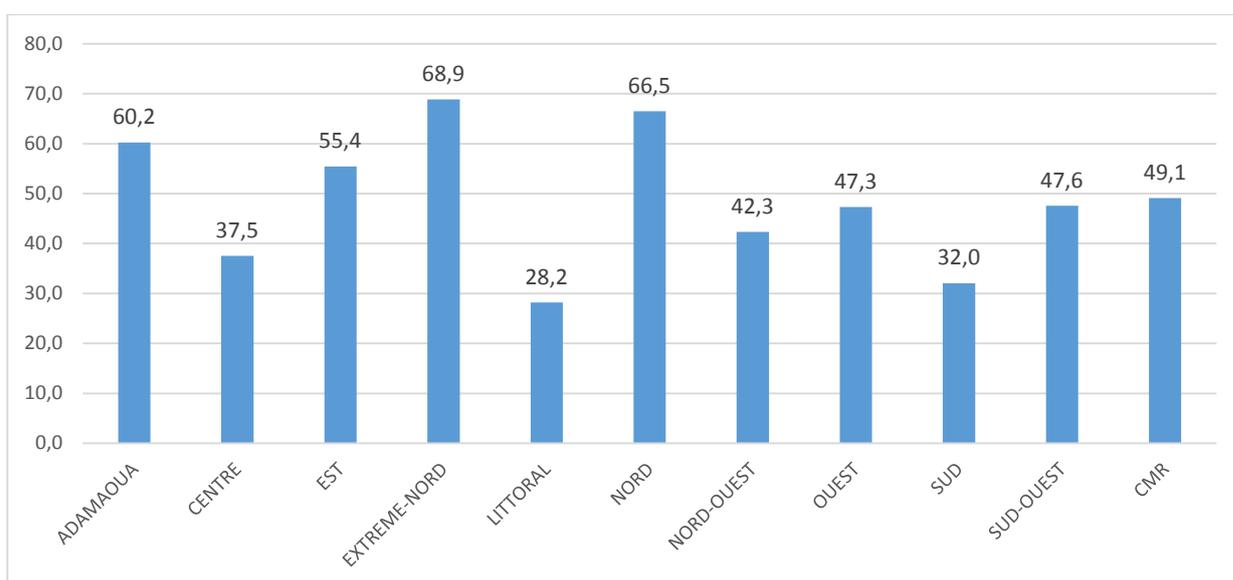
Départements	Nb Moyen d'enseignant par école	Ecart-Type-
DJEREM	4,5	3,5
FARO ET DEO	3,6	2,8
MAYO BANYO	3,6	2,8
MBERE	4,9	4,1
VINA	4,5	3,9
HAUTE SANAGA	5,2	3,6
LEKIE	6,1	2,5
MBAM ET INOUBOU	5,3	2,5
MBAM ET KIM	4,8	3,3
MEFOU ET AFAMBA	6,3	4,5
MEFOU ET AKONO	6,8	3,0
MFOUNDI	13,6	4,9
NYONG ET KELLE	4,9	2,5
NYONG ET MFOUMOU	4,4	3,0
NYONG ET SO'O	6,7	3,7
BOUMBA ET NGOKO	3,7	2,8
HAUT NYONG	4,5	3,7
KADEY	3,7	3,0
LOM ET DJEREM	7,0	5,5
DIAMARE	5,8	4,7
LOGONE ET CHARI	3,1	3,2
MAYO DANAY	5,5	3,3
MAYO KANI	6,4	3,4
MAYO SAVA	6,0	4,6
MAYO TSANAGA	5,2	3,0
MOUNGO	7,7	4,3
NKAM	5,5	2,7
SANAGA MARITIME	6,1	4,3
WOURI	11,0	4,3
BENOUE	6,1	4,4
FARO	5,9	4,4
MAYO LOUTI	5,2	3,5
MAYO REY	5,6	3,3
BOYO	5,1	2,2
BUI	4,6	1,9
DONGA MANTUNG	4,3	1,9
MENCHUM	4,3	2,5
MEZAM	7,6	4,1
MOMO	5,0	2,0
NGO KETUNJA	6,7	2,8
BAMBOUTOS	6,2	2,1
HAUT NKAM	5,4	3,0
HAUTS PLATEAUX	6,0	1,9
KOUNG KHI	7,4	2,4
MENOUA	6,4	2,7
MIFI	9,5	4,7
NDE	5,6	3,0
NOUN	4,6	2,4
DJA ET LOBO	5,4	3,7
MVILA	6,9	4,8
OCEAN	5,9	4,6
VALLEE DU NTEM	5,3	3,4
FAKO	8,0	3,0
KOUCPE ET MANENGOUBA	3,6	1,8
LEBIALEM	3,8	1,7
MANYU	3,3	1,8
MEME	5,6	3,4
NDIAN	3,0	1,9
CMR	5,7	3,9



### 3.4.3.5. Le Taux d'encadrement moyen des écoles primaires publiques par région

Le taux d'encadrement ou le ratio élèves maître renseigne de manière globale sur le personnel présent dans les écoles. Il constitue une variable de politique éducative, notamment dans l'arbitrage de la dépense publique consacrée à chaque élève (ou coût unitaire) pour assurer son éducation. Cette variable est de 1 enseignant en moyenne pour 48,6 élèves si l'on compte également les enseignants sans aucun statut de la Fonction Publique comme les maîtres des Parents qui représentent 40% du personnel enseignant.

**Figure 25 : Taux d'encadrement des élèves du Primaire Public (y compris le concours des Maîtres des Parents)**



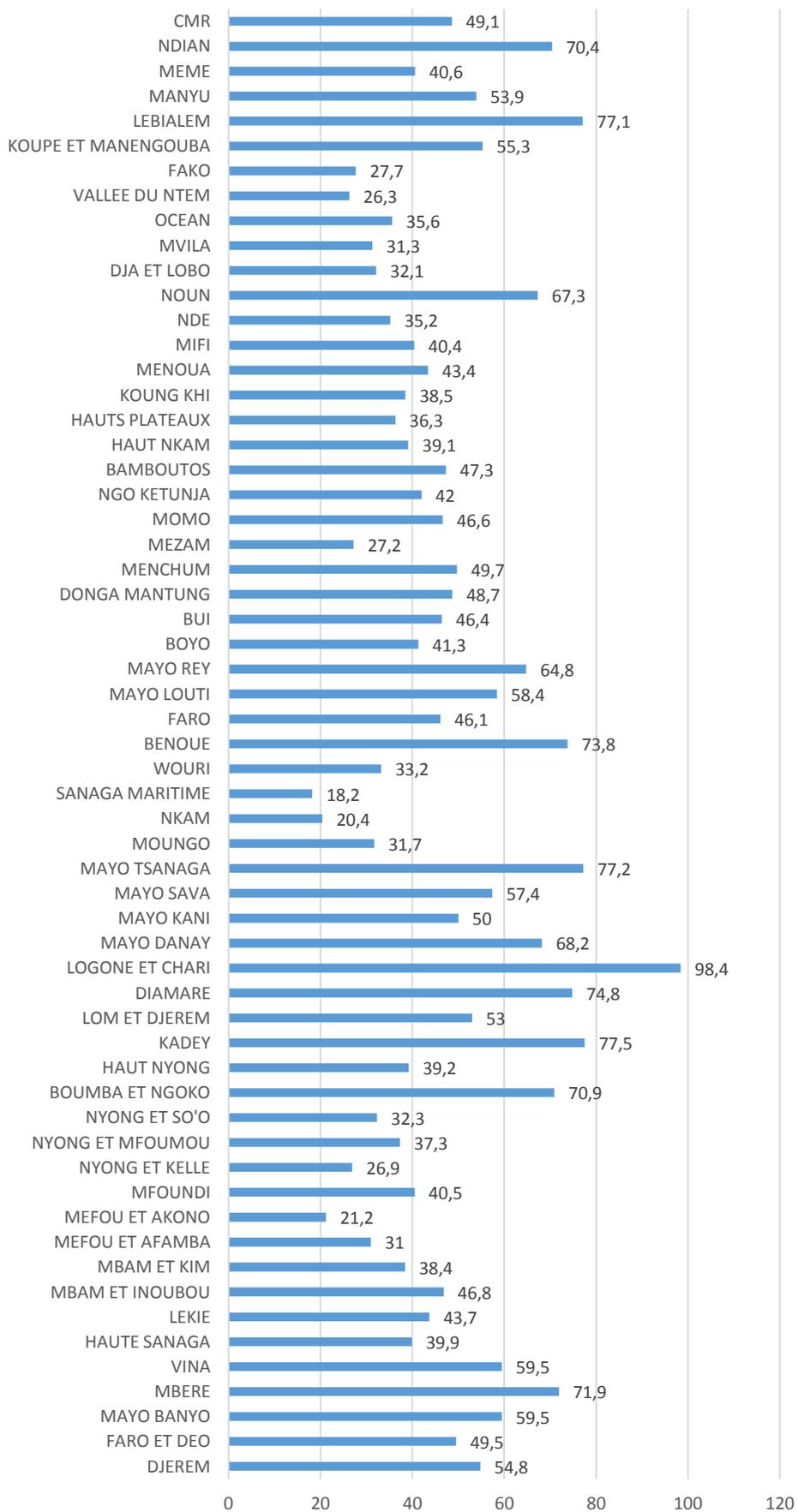
L'encadrement est particulièrement meilleur et même en deçà de la norme recommandée de 1 enseignant pour 42 élèves dans les régions du Littoral (1enseignant en moyenne pour 28 élèves), du Sud (1enseignant pour 32 élèves) et du Centre (1enseignant pour 37-38 élèves). Par contre, ce ratio est élevé dans les régions du Nord (1/66), de l'Adamaoua (1/60) et de l'Extrême-nord (1/69).

#### 3.4.3.5.1. Iniquité dans l'encadrement des enfants dans les écoles primaires publiques à cause de la zone d'implantation de l'école fréquentée.

Zone d'implantation des écoles	Ratio Elèves-Maitre du public
urbaine	44,8
rurale	50,2
ensemble	49,1

**3.4.3.5.2. Iniquité intra régionale dans l'encadrement des enfants dans les écoles primaires publiques (taux d'encadrement par département):**

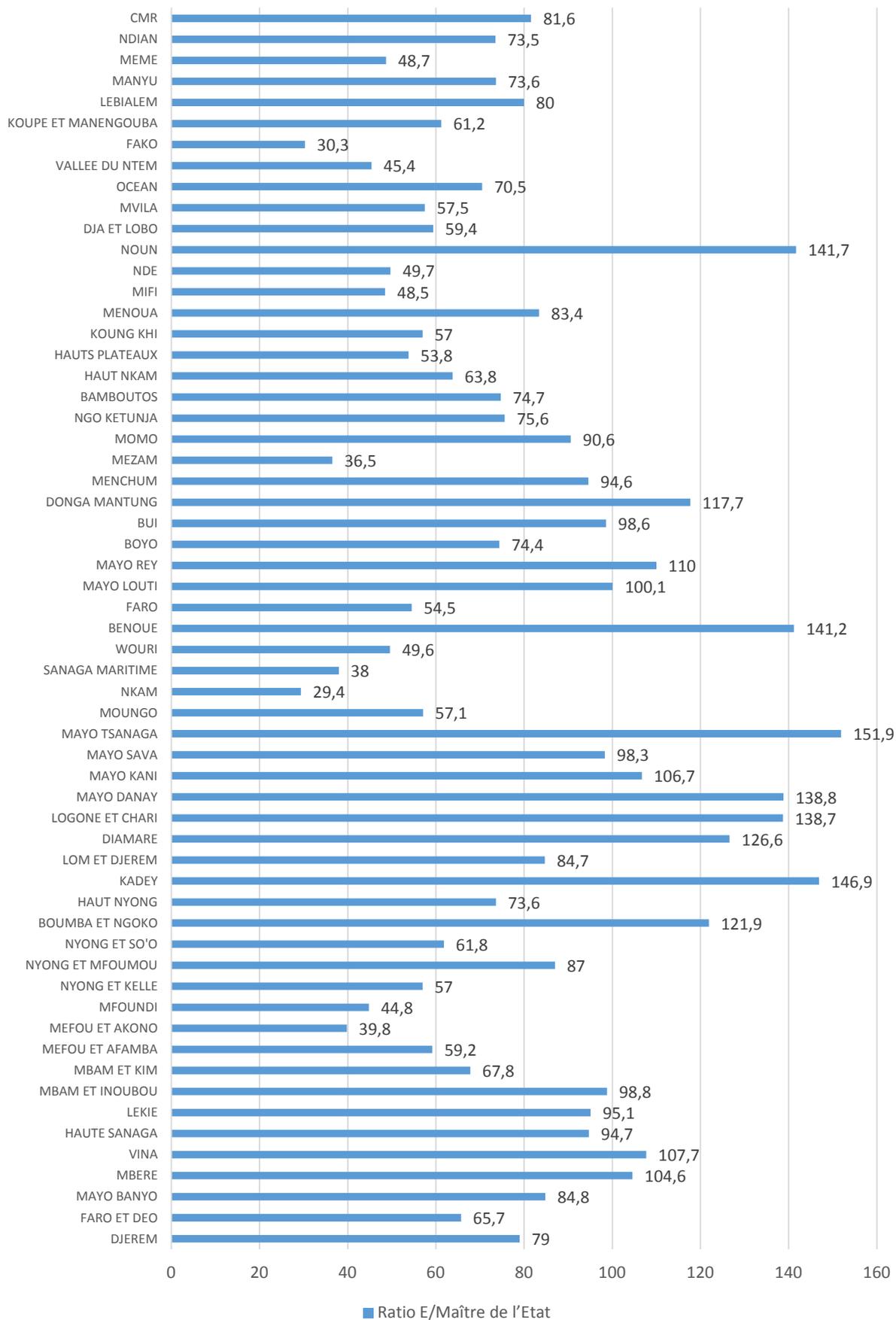
### Ratio Elèves/Maître (y compris les Maîtres des Parents) dans le Public



### 3.4.3.5.3. Le ratio Elèves-Maître de l'Etat

S'il est fait abstraction des maîtres des Parents dont on a pas toujours la maîtrise de leur véritable état de service et en ne considérant uniquement que les enseignants affectés par l'Etat dans les écoles, le ratio élèves maître devient de l'enseignant de l'Etat pour 81,6 élèves. Ce ratio augmente d'ailleurs d'année en année, car le niveau de recrutement de nouveaux enseignants dans le public ne suit pas le rythme d'accroissement de la population scolarisée. Le ratio élèves-maître de l'Etat a augmenté de 40% au cours des dix dernières années pour atteindre aujourd'hui le taux de 82/1. La politique mise en œuvre à travers le PAEQUE vise l'amélioration de l'équité et non l'amélioration de la qualité de l'encadrement. En effet, si les écarts du ratio élèves-maître de l'Etat se réduisent d'année en année entre les régions, ce n'est pas le cas des valeurs moyennes régionales dont les valeurs sont deux fois plus élevées que la valeur recommandée par l'UNESCO (1/40 -1/42), en exemple des pays qui ont atteint ou qui sont très /proches de la scolarisation primaire universelle.

## Ratio Elèves/Maître de l'Etat par département en 2014/2015



### 3.4.3.6. Taille moyenne des salles de classe en 2013/2014 par région



Le ratio élèves-salle de classe (Taille moyenne des classes) est une question fréquemment débattue en ce qui concerne la qualité de l'éducation. Il reflète le nombre réel d'élèves qui reçoit un cours donné par un enseignant à un moment donné et renseigne ainsi de manière globale sur les conditions de travail des enseignants dans les salles de classe. Il est généralement reconnu que les grandes tailles de classe sont associées à de moins bons résultats scolaires (Glass et al. 1982).

Le tableau suivant décrit une situation moyenne régionale en termes de ratio élèves-salle de classe, sachant que celle-ci est assortie d'une variabilité considérable d'un établissement à l'autre au sein de la même région.

**Tableau 34 : Taille moyenne des salles de classe dans les écoles primaires publiques par région**

Région	Ratio Elèves –salles de classe construites en matériaux définitifs	Ratio Elèves-salles de classe (y compris les salles construites en matériaux provisoires)
Cameroun	86,9	61,3
Adamaoua	97,8	76,6
Centre	64,0	52,5
Est	94,4	67,3
Extrême-Nord	125,9	82,5
Littoral	48,8	42,0
Nord	138,4	86,5
Nord-Ouest	93,0	47,5
Ouest	82,8	56,5
Sud	51,9	45,1
Sud-Ouest	71,9	45,3
Zone urbaine	84,0	72,1
Zone rurale	88,3	57,9

**Le ratio** élèves-salle de classe dans le public qui est le rapport du nombre d'élèves par le nombre de salles de classe dans les écoles publiques est en moyenne de 87 pour les salles de classe viables construites en matériaux définitifs et de 61 si ce rapport incluait les salles de classe en matériaux provisoires. Mais ces moyennes nationales connaissent une très grande variation suivant les régions. Les classes les plus surchargées sont enregistrées dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord. Les classes auraient été plus surchargées en zone rurale si l'on considérait uniquement les salles en matériaux définitifs. Sur le terrain, la présence des constructions en matériaux provisoires ont fait

en sorte que la taille des classes en zone rurale soient plus faibles (58) qu'en zone urbaine (72) où ces types de construction existent en quantité moindre.

### 3.4.3.5.7. Besoins en nouvelles salles de classe du primaire dans le public et en salles de classe (en dur) à réhabiliter dans les différentes régions :

Si nous partons de l'hypothèse que les abris de fortune érigés en salles de classe représentent un besoin réel exprimé par les populations locales qui les ont construites, on peut ainsi déterminer les besoins en nouvelles construction de salles de classe par le nombre de salles de classe existantes construites en matériaux provisoires.

De même, on déterminera les besoins en réhabilitation par le nombre de salles de classe construites en matériaux définitifs, mais déclarées dans le questionnaire d'enquête être en très mauvais état.

**Tableau 35 : Besoin en nouvelles salles de classe dans le public**

		Salles de classe du Public		
		nombre total des salles de classe du Public	salles de classe à reconstruire complètement	salles de classe à réhabiliter
Cameroun		53778	10342	3 793
Régions	Adamaoua	2 807	473	194
	Centre	8 498	914	555
	Est	3 387	518	262
	Extrême-nord	8 801	2687	801
	Littoral	3 983	455	344
	Nord	5 515	1763	239
	Nord-ouest	5 653	1039	296
	Ouest	7 255	1251	466
	Sud	3 780	344	318
	Sud-ouest	4 099	898	318
zone d'implantation	Urbaine	13 070	1000	1 034
	Rurale	40708	9342	2 759

19% de salles de classe fonctionnelles du public doivent être reconstruites entièrement et 7% de salles de classe construites en dur réhabilitées, car déclarées être en très mauvais état. 31 et 32% de salles de classe en matériaux provisoires sont respectivement à détruire et à reconstruire complètement dans les régions de l'Extrême-nord et du Nord.

C'est en zone rurale en général que le besoin de reconstruire complètement s'exprime avec 23% de salles de classe contre 8% de salles de classe des zones urbaines ou semi-urbaines.

### 3-5-Environnement scolaire, équipement des salles de classe et manuels scolaires de l'enseignement primaire :

L'accès des enfants aux commodités essentielles comme avoir une place assise, disposer de l'eau potable à l'école, avoir des aires de jeu aménagées, disposer d'une bibliothèque à l'école, d'une cantine scolaire gratuite, de toilettes propres, séparées pour filles et garçons constituent les déterminants de la qualité de l'éducation et de la rétention des enfants à l'école.

### 3-5-1-Les places assises dans les salles de classe du primaire :

**Tableau 36 : Nombre d'enfants par place assise selon la région**

	<b>Ensemble des écoles primaires publiques et privées</b>	<b>Ecoles publiques seulement</b>
<b>Cameroun</b>	5/4	3/2
Adamaoua	17/10	3/2
Centre	10/9	11/10
Est	5/4	7/5
Extrême-nord	5/2	8/3
Littoral	5/4	1/1
Nord	5/2	3/1
Nord-ouest	5/4	13/10
Ouest	11/10	11/10
Sud	1/1	11/10
Sud-ouest	1/1	12/10

En général, on observe 4 places assises pour 5 enfants dans les écoles primaires. Les conditions sont encore moins favorables dans les écoles publiques avec 2 places assises seulement pour 3 enfants. Cette situation est contrastée suivant les régions. C'est dans les régions du Nord et de l'Extrême-nord avec près d'une place assise pour 3 enfants que l'on trouve les salles de classe les moins équipées en tables bancs pour élèves.

### 3-5-2-Environnement scolaire des écoles primaires publiques et privées en 2014/2015

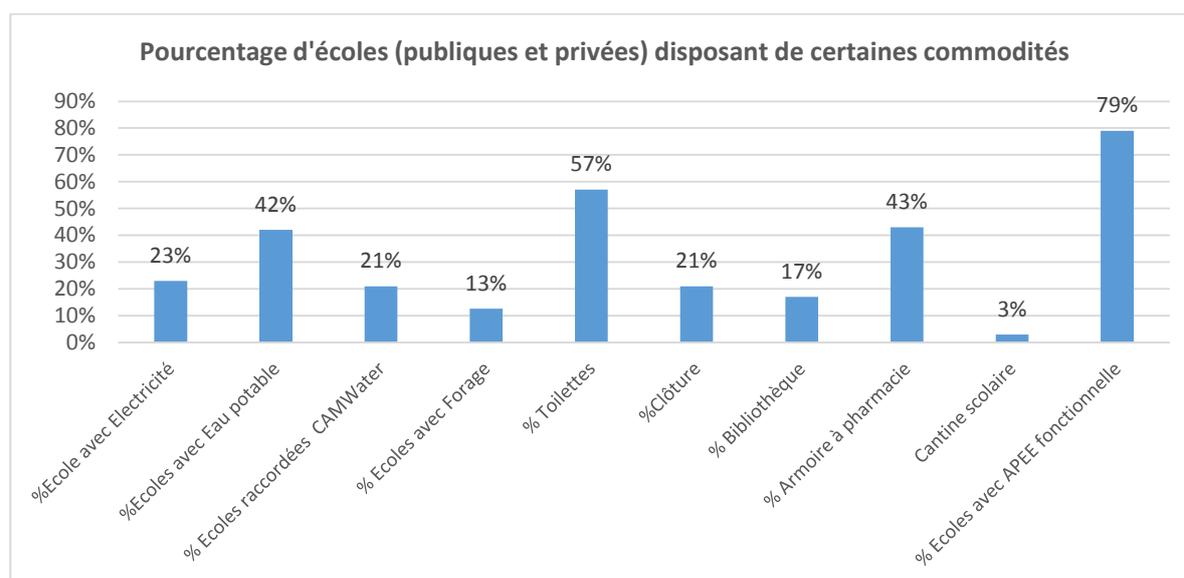


Des établissements scolaires disposant de commodités essentielles peuvent contribuer à maintenir les enfants à l'école et faciliter leur apprentissage. L'hygiène est aussi déterminante. L'absence des latrines par exemple peut être un élément très dissuasif, particulièrement pour les filles. De même, un manque d'eau potable à l'école, de pair avec des locaux dangereux et inadéquats peuvent être des freins à la scolarisation des enfants.

**Tableau 37 : Pourcentage d'écoles primaires (publiques et privées) disposant de certaines commodités :**

Région	nombre d'écoles	%Ecole avec Electricité	%Ecoles avec Eau potable	% Ecoles raccordées CAMWater	% Ecoles avec Forage	% Toilettes	% Clôture	% Bibliothèque	Armoire à pharmacie	Cantine scolaire	APEE
<b>Cameroun</b>	19 136	23%	42%	21	13	57	21	17	43%	3%	79%
<b>Adamaoua</b>	1 115	5%	23%	5	13	36	7	14	25%	0%	87%
<b>Centre</b>	3 738	45%	51%	31	15	69	43	27	62%	3%	67%
<b>Est</b>	1 062	9%	25%	3	16	41	9	6	13%	2%	55%
<b>Extrême-Nord</b>	2 422	5%	31%	4	22	36	5	6	22%	1%	89%
<b>Littoral</b>	2 243	54%	62%	36	19	77	53	16	68%	3%	50%
<b>Nord</b>	1 553	4%	27%	4	18	34	4	11	17%	11%	94%
<b>Nord-Ouest</b>	2 258	13%	61%	40	2	77	9	32	60%	3%	92%
<b>Ouest</b>	2 186	12%	33%	19	6	57	12	9	37%	1%	88%
<b>Sud</b>	1 114	14%	18%	6	9	39	8	5	10%	1%	86%
<b>Sud-Ouest</b>	1 445	24%	54%	34	2	67	18	18	56%	11%	91%

Figure 26: Pourcentage d'écoles (publiques et privées) disposant de certaines commodités

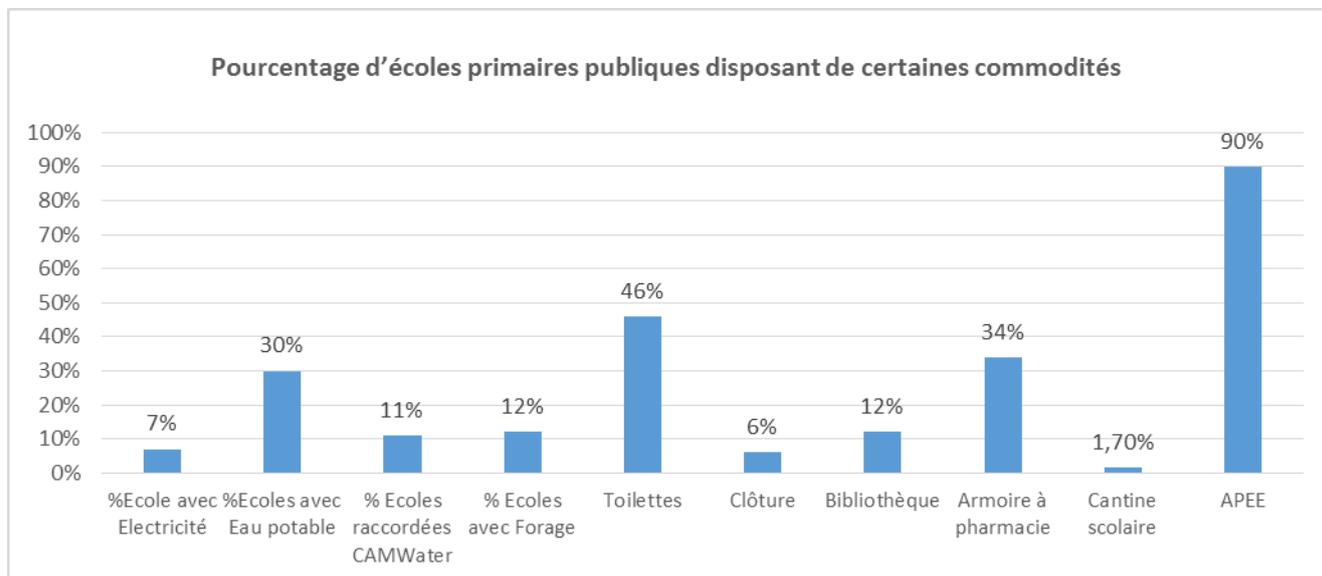


Au Cameroun, seules 23% d'écoles primaires sont raccordées à une source électrique. 42% d'écoles déclarent disposer d'une source d'approvisionnement en eau potable avec la moitié d'entre elles directement alimentée par la Compagnie nationale de distribution de l'eau courante CAMWATER. Par contre, 30% parmi les écoles disposant d'eau potable tire cette eau des forages.

**Tableau 38 : Pourcentage d'écoles primaires publiques disposant de certaines commodités :**

Région	nombre d'écoles	%Ecole avec Electricité	%Ecoles avec Eau potable	% Ecoles raccordées CAMWater	% Ecoles avec Forage	Toilettes	Clôture	Bibliothèque	Armoire à pharmacie	Cantine scolaire	APEE
Cameroun	12 275	7%	30%	11%	12%	46%	6%	12%	34%	1,7%	90%
Adamaoua	889	4%	21%	3%	14%	35%	5%	14%	24%	0%	88%
Centre	1 868	14%	29%	13%	13%	48%	12%	16%	45%	0%	92%
Est	884	5%	20%	2%	14%	36%	5%	4%	9%	1%	54%
Extrême-Nord	2 036	3%	31%	4%	23%	36%	4%	6%	23%	1%	91%
Littoral	791	20%	40%	22%	13%	59%	19%	5%	52%	0%	82%
Nord	1 307	2%	27%	2%	19%	35%	2%	11%	16%	13%	95%
Nord-Ouest	1 223	4%	54%	31%	2%	73%	3%	37%	80%	0%	98%
Ouest	1 464	5%	25%	14%	5%	51%	5%	5%	37%	0%	97%
Sud	937	10%	14%	4%	8%	35%	4%	3%	5%	0%	90%
Sud-Ouest	876	11%	40%	19%	1%	53%	6%	11%	49%	1%	95%
Zone urbaine	2084	24%	54%	36%	12%	69%	28%	12%	45%	1,5%	86%
Zone rurale	10191	4%	26%	6%	12%	43%	2%	12%	32%	1,8%	90%

**Figure 27 : Pourcentage d'écoles primaires publiques disposant de certaines commodités de base**



*% Camwater= %Ecole avec eau potable provenant de compagnie nationale de distribution de l'eau potable CAMWATER*

*%Forage=% d'écoles disposant d'eau potable provenant des forages réalisés au sein de l'école.*

Concernant les écoles primaires publiques, c'est environ 7% qui sont raccordées à la source nationale productrice d'électricité. 30% dispose d'une source d'eau potable parmi lesquelles 37% proviennent de la compagnie nationale de distribution de l'eau potable, 40% parmi les écoles disposant d'eau potable provient des forages réalisés au sein de l'école.

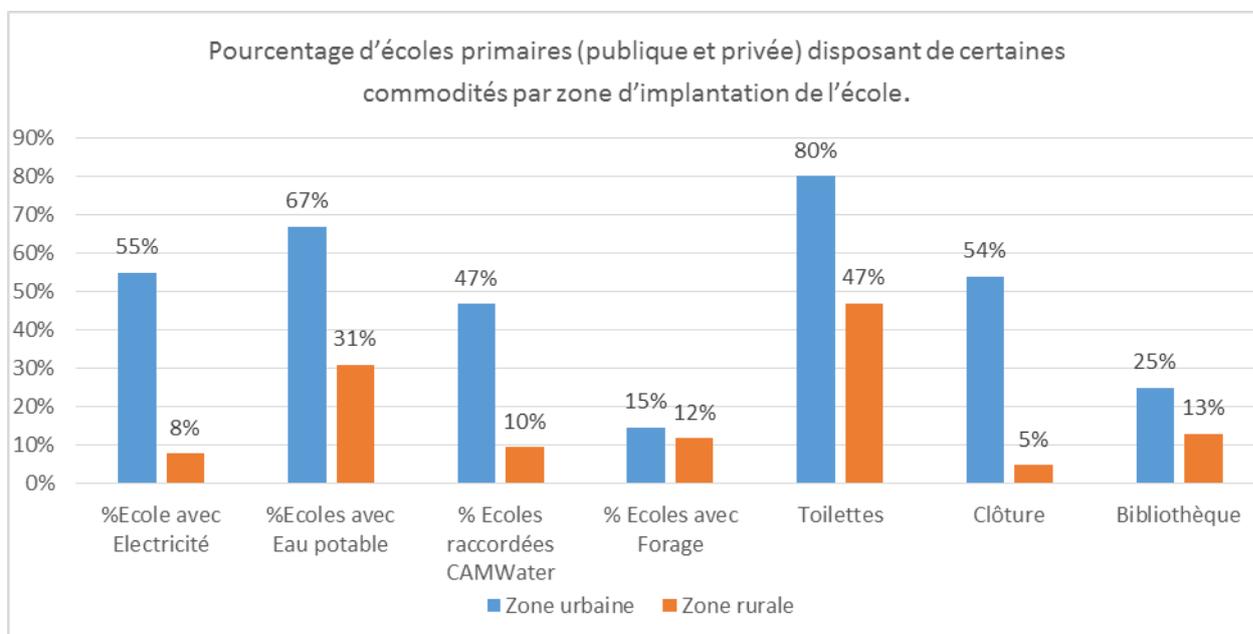
**Tableau 39 : Pourcentage d'écoles primaires (publiques et privées) disposant de certaines commodités en zone urbaine par région:**

Région	nombre d'écoles	%Ecole avec Electricité	%Ecoles avec Eau potable	% Ecoles raccordées CAMWater	% Ecoles avec Forage	Toilettes	Clôture	Bibliothèque
Cameroun	5 922	55%	67%	47%	15%	80%	54%	25%
Adamaoua	257	18%	48%	21%	23%	61%	27%	24%
Centre	1 770	74%	77%	61%	11%	89%	75%	37%
Est	251	27%	42%	13%	21%	63%	26%	11%
Extrême-Nord	363	23%	58%	25%	30%	59%	24%	9%
Littoral	1 563	70%	74%	48%	21%	86%	72%	21%
Nord	272	18%	49%	19%	23%	60%	20%	22%
Nord-Ouest	278	53%	82%	73%	3%	92%	35%	38%
Ouest	620	29%	58%	46%	6%	75%	29%	12%
Sud	243	35%	37%	23%	9%	57%	27%	15%
Sud-Ouest	305	59%	74%	65%	1%	88%	47%	29%

**Tableau 40 : Pourcentage d'écoles primaires (publiques et privées) disposant de certaines commodités en zone rurale par région:**

Région	nombre d'écoles	%Ecole avec Electricité	%Ecoles avec Eau potable	% Ecoles raccordées CAMWater	% Ecoles avec Forage	Toilettes	Clôture	Bibliothèque
Cameroun	13214	8%	31%	10%	12%	47%	5%	13%
Adamaoua	858	2%	15%	1%	10%	28%	1%	12%
Centre	1 968	20%	28%	3%	18%	52%	14%	18%
Est	811	3%	20%	0%	14%	35%	4%	4%
Extrême-Nord	2 059	2%	27%	1%	22%	32%	2%	6%
Littoral	680	16%	36%	9%	16%	56%	9%	5%
Nord	1 281	1%	23%	0%	17%	29%	1%	8%
Nord-Ouest	1 980	7%	58%	35%	2%	75%	5%	32%
Ouest	1 566	5%	23%	8%	6%	51%	5%	7%
Sud	871	8%	13%	2%	9%	33%	3%	2%
Sud-Ouest	1 140	18%	48%	25%	1%	62%	10%	15%

Figure 28: Pourcentage d'écoles primaires (publique et privée) disposant de certaines commodités par zone d'implantation de l'école.



8% d'écoles primaires ont de l'électricité en zone rurale contre 55% en zone urbaine. 31% en zone rurale ont un point d'eau potable pour leurs élèves contre 67% en zone urbaine. Parmi les écoles disposant d'eau potable, 31% du ravitaillement provient de la société nationale de distribution de l'eau CAMWATER pour les écoles des zones rurales contre 67% pour celles situées en zone urbaine. Par contre, si 38% du ravitaillement des écoles en milieu rural en eau potable provient des forages, c'est le cas de 22% pour celles situées en zone urbaine.

### 3-5-3-Manuels scolaires dans le primaire.

La disponibilité du matériel pédagogique, par exemple les livres et le manuel scolaire représente un facteur ayant un impact sur la qualité de l'apprentissage. Plusieurs études menées en Afrique ont documenté les effets extrêmement positifs des manuels sur la réussite scolaire (PASEC, Mingat et Suchaut, 2000, Pôle de Dakar, 2002, UNESCO, 2004).

**Tableau 41 : Taux de disponibilité de manuels essentiels mis à la disposition des élèves dans les écoles primaires publiques en 2014/2015 par années d'études**

	SIL/CL1	CPS/CP/CL2	CE1/CL3	CE2/CL4	CM1/CL5	CM2/CL6
Lecture/langage	1/15	1/15	1/16	1/17	1/16	1/13
Mathématiques	1/19	1/17	1/18	1/18	1/18	1/14
Sciences d'observation	1/58	1/46	1/43	1/40	1/38	1/29
Anglais/Français	1/20	1/20	1/21	1/21	1/21	1/17

Le manuel scolaire est très peu présent dans les écoles primaires publiques avec un (1) manuel de lecture pour 13 , 14 ou 15 enfants suivant l'année d'études, un manuel de mathématique pour 14-17 enfants, un manuel de Français/Anglais pour 16-21 enfants et un manuel de sciences d'observation pour 29-58 enfants.

Cette disponibilité du manuel scolaire dans les salles de classe pour améliorer la qualité de l'apprentissage reste faible malgré l'effort du Gouvernement et l'appui des Partenaires au Développement, de franchir une étape de la gratuité effective de l'école primaire publique par la distribution de manuels scolaires essentiels aux enfants, pour un usage gratuit dans les zones de faible scolarisation.

Dans les zones d'Education Prioritaire (ZEP) qui ont connu une première distribution gratuite du manuel scolaire dans les écoles primaires publiques aux élèves des niveaux 2 et 3, on note un léger relèvement du taux de disponibilité du manuel scolaire comme l'indique les tableaux suivants :

**Tableau 42 : Taux de disponibilité de manuels essentiels mis à la disposition des élèves dans les écoles primaires publiques de l'Adamaoua en 2014/2015 par années d'études**

Manuels AD dans le public	SIL/CL1	CPS/CP/CL2	CE1/CL3	CE2/CL4	CM1/CL5	CM2/CL6
Lecture/langage	1/10	1/10	1/10	1/15	1/11	1/12
Mathématiques	1/19	1/17	1/15	1/16	1/10	1/14
Sciences d'observation	1/55	1/44	1/36	1/34	1/20	1/20
Anglais/Français	1/15	1/15	1/18	1/21	1/16	1/25

**Tableau 43 : Taux de disponibilité de manuels essentiels mis à la disposition des élèves dans les écoles primaires publiques de l'Est en 2014/2015 par années d'études**

Manuels EST	SIL/CL1	CPS/CP/CL2	CE1/CL3	CE2/CL4	CM1/CL5	CM2/CL6
Lecture/langage	1/19	1/16	1/19	1/16	1/14	1/12
Mathématiques	1/23	1/17	1/18	1/14	1/15	1/10
Sciences d'observation	1/81	1/60	1/53	1/45	1/40	1/23
Anglais/Français	1/17	1/15	1/15	1/14	1/15	1/10

**Tableau 44 : Taux de disponibilité de manuels essentiels mis à la disposition des élèves dans les écoles primaires publiques de l'Extrême-Nord en 2014/2015 par années d'études**

Manuels EN	SIL/CL1	CPS/CP/CL2	CE1/CL3	CE2/CL4	CM1/CL5	CM2/CL6
Lecture/langage	1/15	1/13	1/15	1/15	1/12	1/13
Mathématiques	1/18	1/16	1/16	1/16	1/15	1/15
Sciences d'observation	1/43	1/31	1/30	1/25	1/23	1/20
Anglais/Français	1/30	1/25	1/26	1/23	1/21	1/19

**Tableau 45 : Taux de disponibilité de manuels essentiels mis à la disposition des élèves dans les écoles primaires publiques du Nord en 2014/2015 par années d'études**

Manuels	SIL/CL1	CPS/CP/CL2	CE1/CL3	CE2/CL4	CM1/CL5	CM2/CL6
Lecture/langage	1/15	1/20	1/22	1/24	1/25	1/24
Mathématiques	1/16	1/19	1/20	1/23	1/24	1/25
Sciences d'observation	1/73	1/60	1/56	1/49	1/48	1/42
Anglais/Français	1/18	1/23	1/24	1/27	1/31	1/31

### 3-6-Analyse de la scolarisation au primaire :



#### 3-6-1-Le Taux d'accès au Primaire :

**Tableau 46 : Évolution du taux d'accès au primaire**

Années	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2013/2014	2014/2015
Taux d'accès au primaire	102%	112%	115%	125%	127%	127%	130%	134%

#### 3-6-2-Taux Brut d'Admission en 2014 :

**Tableau 47 : Taux Brut d'Admission (TBA) par sexe et par région en 2014/2015**

	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>IPS* par rapport au TBA</i>
<b>Cameroun</b>	139%	129%	134%	0,92
Adamaoua	191%	172%	182%	0,90
Centre	114%	111%	113%	0,98
Est	210%	190%	200%	0,91
Extrême-nord	162%	134%	148%	0,82
Littoral	92%	87%	90%	0,95
Nord	163%	144%	154%	0,88
Nord-ouest	122%	127%	124%	1,03
Ouest	138%	135%	136%	0,98
Sud	171%	171%	171%	1,00
Sud-Ouest	114%	114%	114%	1,00

IPS = Indice de parité lié au sexe

Le taux d'accès calculé à partir du recensement scolaire et des données projetées de population issues du RGPH de 2005 donne pour l'année scolaire 2014/2015, 134% du taux brut d'accès au primaire. Dans un système en accroissement, cette valeur supérieure à 100%, intègre en effet plusieurs générations de nouveaux entrants (des entrées tardives ou précoces) et ne garantit pas de ce fait un accès universel. Pour le cas du Cameroun, le système est caractérisé par un bon accès puisque les conditions d'accès aussi bien dans le public que dans le privé ne sont pas rigoureusement conditionnées par l'âge officiel d'entrée de 6 ans ou par la nécessité de disposer de conditions d'accueil suffisantes (par exemple les places assises ou la taille limite des salles de classe). Par contre, le faible taux d'accès (87%) que l'on enregistre au Littoral comparé à la moyenne nationale semble être lié à une insuffisance de l'offre dans le département du Wouri couplée à une insuffisance de la demande dans les localités environnantes (Nkam et Mongo).

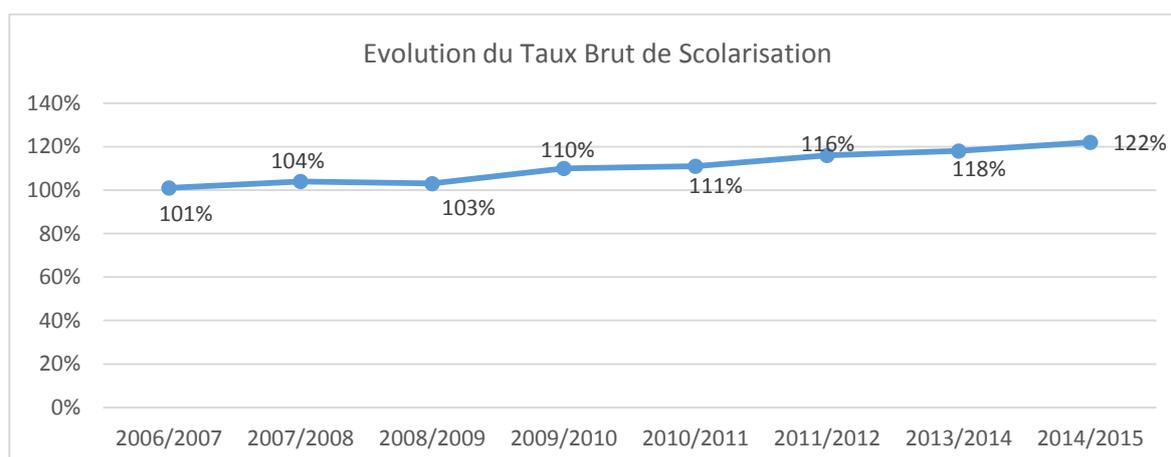
### 3.6.3. Le Taux Brut de Scolarisation au Primaire en 2014/2015

Tableau 48 : Evolution du Taux Brut de scolarisation :

Année scolaire	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2013/2014	2014/2015
Taux Brut de Scolarisation	101%	104%	103%	110%	111%	116%	118%	122%

### 3.6.4. Evolution du Taux Brut de Scolarisation au Primaire

**Figure 29 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation au Primaire**



### 3-6-5-Le Taux Brut de Scolarisation en 2014/2015 :

**Tableau 49 : Taux Brut de Scolarisation par région et par sexe en 2013/2014**

	Garçons	Filles	Total	IPS lié au TBS
Cameroun	127%	117%	122%	0,92
Adamaoua	144%	119%	132%	0,83
Centre	111%	111%	111%	1,00
Est	129%	118%	124%	0,92
Extrême-nord	137%	111%	124%	0,81
Littoral	97%	97%	97%	1,00
Nord	155%	125%	140%	0,80
Nord-ouest	119%	117%	118%	0,98
Ouest	150%	147%	149%	0,98
Sud	152%	155%	153%	1,02
Sud-Ouest	106%	111%	108%	1,04

Le taux brut de scolarisation des filles (113%) au primaire est en moyenne inférieur à celui des garçons (124%) où l'indice de parité filles/garçons est de 0.91. Toutefois si dans de nombreuses régions, le taux de scolarisation des filles au primaire est proche de celui des garçons; ce qui se traduit par un indice de parité (rapport de l'indicateur calculé pour les filles et de celui calculé pour les garçons) proche de l'unité, il faut souligner la situation particulière des régions du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua dont les indices de parité proches de 0,8 sont en deçà de la moyenne nationale. Avec moins de quatre filles à l'école pour cinq garçons il subsiste encore dans ces régions, des discriminations à l'égard de la scolarisation de la jeune fille.

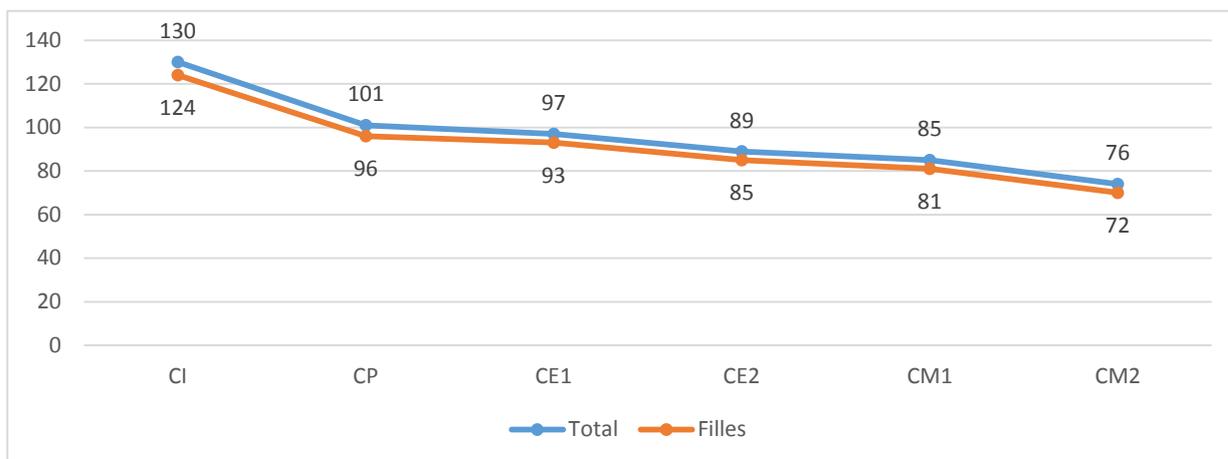
### 3-6-6-Le Profil de scolarisation

Pour évaluer la couverture scolaire, le taux brut de scolarisation (TBS) serait une statistique à utiliser avec précaution, car il est non seulement gonflé par les redoublements, mais ne représente qu'une moyenne sur l'ensemble du cycle d'études.

A la différence du Taux brut de Scolarisation, le profil de scolarisation est une statistique qui synthétise à la fois les problèmes observés en matière d'accès, de

rétenion et d'achèvement au cours du cycle. Il permet de visualiser le parcours des élèves qui entrent au primaire et ceux qui en sortent pour identifier si les déficits observés proviennent d'un faible accès ou d'une faible rétenion en cours de cycle.

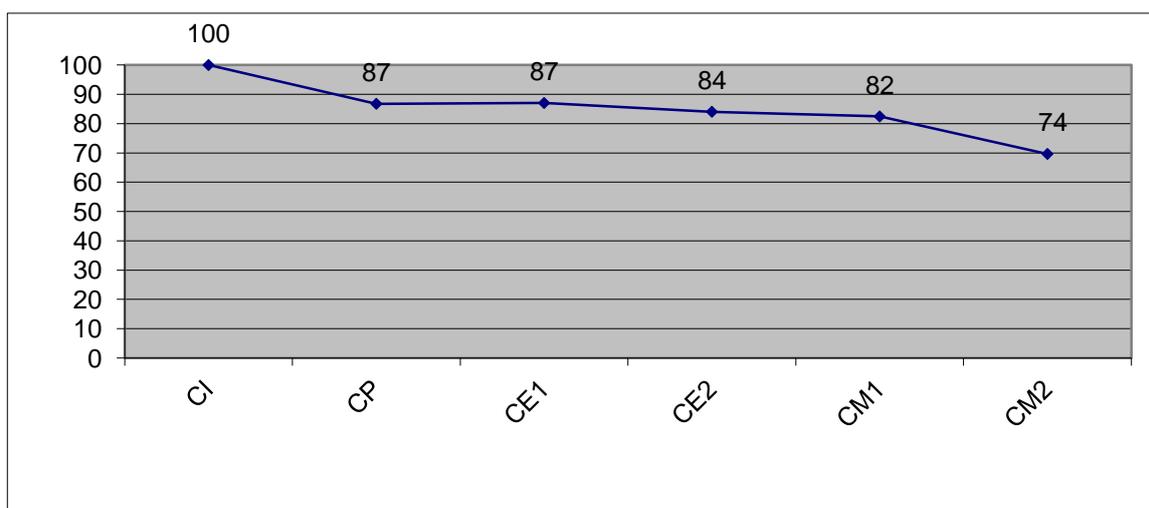
**Figure 30 : Profil transversal (en %) de scolarisation du cycle primaire en 2013/2014**



Le profil de scolarisation combine ainsi couverture et rétenion et permet plus aisément de pointer le type de difficultés rencontrées dans la scolarisation des enfants. En 2014/2015, 32% en plus d'enfants prévus pour accéder en 1<sup>ère</sup> année du primaire en âge d'entrer au primaire ont eu accès à l'enseignement primaire, mais seulement 76% de la population de la classe d'âge de 11 ans ont atteint la dernière année du cycle (CM2 ou Class 6). Le système camerounais est donc en général associé à un accès universel au cycle primaire, mais un achèvement qui reste faible, surtout dans les Zones d'Education Prioritaires (ZEP).

### 3-6-7-Profil de rétenion au cycle primaire ou taux de rétenion attendu par année d'étude selon la méthode pseudo-longitudinale

**Figure 31 : Taux de rétenion attendu par année d'étude selon la méthode pseudo-longitudinale**



Le taux de rétenion mesure la survie à l'intérieur du système scolaire des enfants qui ont un jour accédé à l'école. En supposant que 100 enfants rentrent à la SIL en 2014, les taux de survie des différentes classes de la SIL au CM2 indiquent que, seuls 74

parviendront en dernière année du cycle si les conditions de scolarisation (taux de promotion, de redoublement et d'abandon) restent celles observées en 2014/2015. 26 enfants auront abandonnés avant d'avoir atteint le cours Moyen II ou class VI.

### 3-6-8-L'achèvement du cycle primaire en 2014/2015

**Tableau 50 : Population de la classe d'âge de 11 ans en 2015**

	Garçons	Filles	Total
Cameroun	285 425	277 112	562 537
Adamaoua	14 317	14 715	29 032
Centre	51 908	49 703	101 612
Est	13 770	13 356	27 126
Extrême-nord	50 308	49 628	99 936
Littoral	37 566	34 302	71 868
Nord	29 372	29 808	59 181
Nord-ouest	26 152	25 770	51 922
Ouest	31 489	30 636	62 126
Sud	10 132	9 967	20 099
Sud-Ouest	20 413	19 226	39 39

3.6.  
8.1.  
-  
Evo  
luti  
on  
du  
Ta

#### ux d'achèvement :

Les mesures du taux d'achèvement donne un meilleur reflet du niveau de scolarisation d'un pays ou d'une localité en rendant compte du nombre d'individus, au regard de la population scolarisable, qui ont l'opportunité d'effectuer une scolarisation primaire complète, au-delà du simple accès au cycle primaire. Si les ZEP ont des taux d'accès meilleurs par rapport à la moyenne nationale, l'achèvement du cycle primaire pour une alphabétisation durable à l'âge adulte est plus faible dans ces régions pour la classe d'âge concernée.

**Tableau 51 : Taux d'achèvement dans les écoles primaires de 2006 à 2015**

Année scolaire	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2013/2014	2014/2015
<b>Taux d'achèvement</b>	64,3%	71,5%	72,6%	73,0%	72,7%	73,7%	74,2%	76,3%
<b>Taux d'achèvement des filles</b>	59,5%	65,3%	66,4%	68,8%	67,3%	69,0%	70,3%	72,8%
<b>Taux d'achèvement dans les ZEP</b>			57,0%	57,6%	59%	59,0%	63,6%	65,5%

### 3.6.8.2. -les disparités de genre et de lieu en 2014/2015

**Tableau 52 : Taux d'Achèvement par sexe et par région en 2014/2015**

	Garçons	Filles	Total	IPS par rapport au Taux d'achèvement
Cameroun	79,7%	72,8%	76,3%	0,91
Adamaoua	71,1%	50,5%	60,7%	0,71
Centre	75,7%	80,0%	77,8%	1,06
Est	71,5%	62,8%	67,2%	0,88
Extrême-nord	73,4%	52,4%	63,0%	0,71
Littoral	75,3%	83,0%	79,0%	1,10
Nord	86,7%	56,5%	71,5%	0,65
Nord-ouest	85,7%	82,9%	84,3%	0,97
Ouest	95,5%	94,9%	95,2%	0,99
Sud	93,0%	88,7%	90,9%	0,95
Sud-Ouest	76,6%	81,8%	79,2%	1,07
ZEP	76,5%	54,5%	65,5%	0,71

Les taux d'achèvement par région révèlent les disparités qui existent entre les différentes régions du pays et par-delà, les différences des niveaux d'atteinte de la scolarisation primaire universelle.



Près de 80 garçons sur 100 de la classe d'âge parviennent en dernière année du primaire contre 73 filles de la même classe d'âge. L'indice de parité filles/garçons de 0,9 indique que globalement 10 garçons pour 9 filles seulement achèvent le cycle primaire. Cette disparité liée au sexe qui semble légère au niveau national est cependant plus marquée dans les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Extrême-nord. Les statistiques scolaires de 2013/2014 indiquent que c'est 71 filles pour 100 garçons pour l'Adamaoua, 65 filles pour

100 garçons pour les régions du Nord et 71 filles pour 100 garçons à l'Extrême-nord qui terminent le cycle primaire.

Malgré l'accès à l'entrée du cycle proche de l'universel, l'objectif d'une scolarisation primaire universelle (SPU) n'a pas été atteint. Les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-nord et du Nord sont les plus en retard avec en moyenne, un enfant sur trois qui n'achèvera pas son cycle primaire.

Les régions de l'Ouest (avec 95,2%) et du Sud (91%) sont les régions les plus proches de l'achèvement universel.

Si les disparités dépendent des milieux géographiques (rural/urbain, régions) et suivant le genre (filles/garçons), c'est la dimension du niveau de richesse qui génère les différenciations les plus intenses.

L'étude RESEN2013 a établi sur la base des enquêtes de ménage (EDS-2011) que l'impact du niveau de vie de la famille sur la scolarisation primaire est tel qu'à la fin du

cycle primaire, il y a plus de 50 points d'écart entre le quintile le plus pauvre (taux d'achèvement de 40,2 %) et le quintile le plus riche (96,6 %). (RESEN-Cameroon \_2013 page 51)

### 3-7-Efficacité interne

#### 3.7.1. Evolution du pourcentage de redoublement par sous-système

L'analyse en termes d'efficacité interne s'attache à ce qui se passe réellement à l'intérieur des différents cycles scolaires à savoir les flux d'élèves, les redoublements et abandons et l'influence des facteurs de l'organisation scolaire sur les résultats scolaires (rétention, acquisitions des élèves).

**Tableau 53 : Evolution du pourcentage de redoublement par sous-système**

Année scolaire	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2013/2014	2014/2015
Francophone	26,4	18	17	15	14,4	14,1	14,7	14,1
anglophone	19,4	12,2	8,5	6,1	6,4	5,7	5,7	5,2
Ensemble	21,8	16,8	15,0	13,0	14,2	12,3	12,7	12,2

On note une baisse progressive du taux de redoublement qui passe de 22% en 2006/2007 à 12,2 % en 2014/2015.

#### 3.7.2-Pourcentage de redoublants par année d'études et par sous-système du primaire en 2014/2015

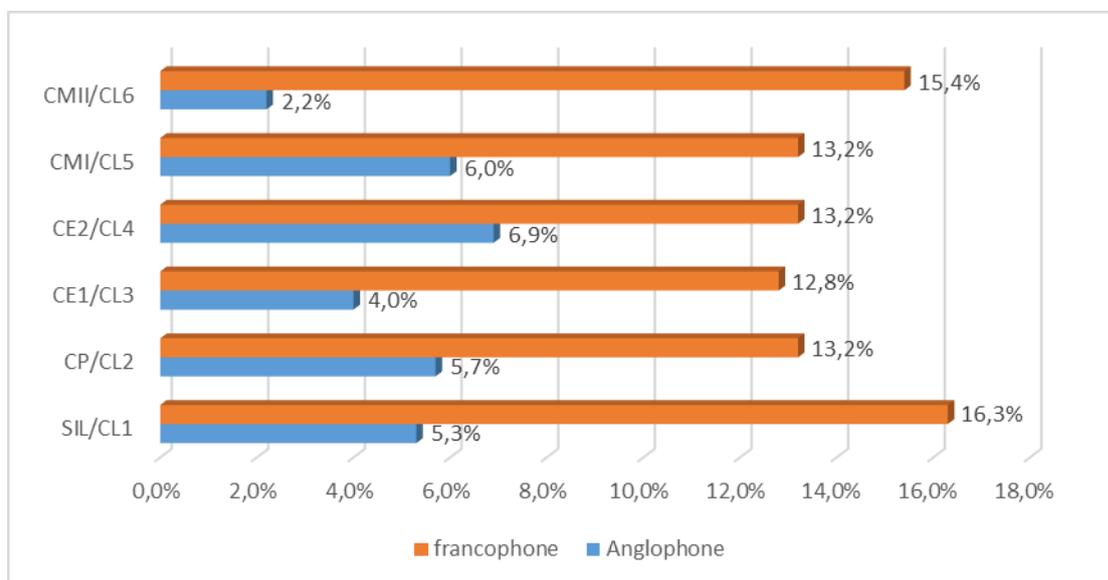
Le pourcentage de redoublant calculé comme le rapport en pourcentage du nombre de redoublants et du nombre total d'élèves est de 12,2% pour l'année scolaire 2014/2015, soit une baisse de 5/10 par rapport à l'année scolaire précédente.

**Tableau 54 : Taux moyen de redoublement par année d'étude en 2014/2015 selon l'ordre d'enseignement**

Taux moyen de redoublement par année d'études et par sous-système en 2014/2015

	SIL/CL1	CP/CL2	CE1/CL3	CE2/CL4	CMI/CL5	CMII/CL6	Total
Anglophone	5,3%	5,7%	4,0%	6,9%	6,0%	2,2%	5,2%
francophone	16,3%	13,2%	12,8%	13,2%	13,2%	15,4%	14,1%
Zone rurale	15,7%	13,1%	12,2%	12,9%	13,0%	15,0%	13,7%
Zone urbaine	10,7%	8,8%	8,7%	9,9%	9,3%	9,3%	9,5%
Ensemble	14,1%	11,6%	10,9%	11,7%	11,5%	12,5%	12,2%

Figure 32: Taux moyen de redoublement par année d'études et par sous-système en 2014/2015



C'est en première année du cycle primaire que le redoublement est important (14,1% de redoublement). Cette pratique de redoublement reste très accentuée dans le sous-système francophone (14,1% de redoublant) que dans le sous-système anglophone (5,2% de redoublant). Le redoublement dans les écoles situées en zone rurale est plus important (13,7%) que dans les écoles des zones urbaines où l'on a enregistré 9,5% de redoublants.

### 3-7-3-Taux moyen de redoublement par sexe et suivant les régions :

**Tableau 55 : Taux moyen de redoublement par sexe et suivant les régions en 2014/2015**

	Garçons	Filles	Total
Cameroun	12,6%	11,7%	12,2%
Adamaoua	11,8%	11,4%	11,6%
Centre	9,1%	8,1%	8,6%
Est	16,6%	16,5%	16,6%
Extrême-Nord	17,3%	18,5%	17,8%
Littoral	6,8%	5,9%	6,3%
Nord	19,9%	20,7%	20,2%
Nord-Ouest	7,4%	6,4%	6,9%
Ouest	13,6%	11,6%	12,6%
Sud	10,6%	9,9%	10,3%
Sud-Ouest	2,5%	2,4%	2,5%

C'est à l'Est (16,6%), à l'extrême-nord (17,8%) et au Nord (20,2%) que l'on enregistre les taux de redoublement les plus importants du pays.

### 3-7-4-Le coefficient d'efficacité interne (CEI):

**Tableau 56 : Indicateurs d'efficacité interne du primaire**

<i>Méthode Zig Zag</i>	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<i>Profil de rétention (a)</i>	100	87	87	84	82	70
<i>Pourcentage de redoublants (b)</i>	14%	12%	12%	12%	12%	12%
<i>Nombre d'années élèves a/(1-b)</i>	117	99	99	96	94	79
<i>Nombre d'années élèves théoriques utiles</i>						418
<i>Nombre d'années élèves avec rétention imparfaite sans redoublement</i>						510
<i>Nombre d'années élèves effectives avec rétention imparfaite et redoublement</i>						584
<i>CEI_global</i>						<b>0,72</b>
<i>CEI_sans redoublement</i>						<b>0,82</b>
<i>CEI_sans abandons</i>						<b>0,87</b>

Le coefficient d'efficacité interne est de 72%. Ce qui veut dire que 28% de ressources utilisées par le système sont gaspillées par les dépenses affectées aux enfants qui redoublent leur année d'études d'une part et pour assurer l'éducation d'enfants qui ne vont pas suivre jusqu'à leur terme les unités d'enseignement du primaire.

Si on annulait complètement les redoublements, le système gagnerait 10 points de plus d'efficacité interne pour se situer à 82% et davantage (15 points) si on annihilait les abandons observés en cours de cycle.

Le coefficient d'efficacité interne porte son intérêt lorsqu'il, est abordé dans une perspective comparative comme l'indique le tableau ci-après sur son évolution entre les années 2002/2003 et 2013/2014.

**Tableau 57 : Coefficient d'efficacité interne en 2002/2003 et 2013/2014**

Années scolaires	2002/2003 (source : RESEN 2006)	2013/2014
<i>CEI Global</i>	63,3%	72%
<i>CEI sans redoublement</i>	79,8%	82%
<i>CEI sans abandons</i>	79,3%	87%

Notre système éducatif au cours des dix dernières années, a gagné en efficience en améliorant en gain son efficacité interne globale de près de 9 points de pourcentage. En 2002/2003, le redoublement était à l'origine du gaspillage de 16,5% de ressources allouées au système. En 2013/2014, il est de 10%. Cette amélioration de l'efficience du système est uniquement due à la baisse du taux de redoublement qui est passé de 25% en 2002 à 12,7% en 2014. Par contre, en 2014, les abandons tout comme en 2002 continuent de faire perdre au système près de 15 points de pourcentage en efficacité interne et constitue aujourd'hui la plus grande cause de gaspillage des ressources affectées au sous-secteur.

# Financement public de l'éducation de base.

---



L'ensemble des ressources publiques accordées au secteur de l'éducation et de la formation au Cameroun n'atteint pas le minimum de 6% du PIB et le minimum de 20% des dépenses publiques souhaitées par l'UNESCO. (Source UNESCO ; 2010)

## 4-1- les dépenses de l'éducation de base en 2014 et 2015

Une éducation de qualité va de pair avec un financement approprié. L'Etat étant le principal pourvoyeur de l'éducation au Cameroun, l'analyse est axée sur le financement public étendu aux appuis des partenaires au développement de:

- l'UNICEF à travers le Programme Gouvernement du Cameroun-Education de Base,
- la Banque Mondiale à travers le Programme d'appui au Système Educatif,(PAEQUE)
- l'AFD à travers le C2D-Education,
- la BID (Banque Islamique de Développement) à travers le Projet PASZEP
- le Gouvernement Japonais à travers le projet Don japonais
- Plan-Cameroon
- Counter Part
- Le HCR
- L'OIF par le projet Elan-Afrique

## 4-2-Enveloppe budgétaire du ministère de l'Education de Base au titre de l'exercice 2015

Par correspondance N°B70/d-10/SG/PM du 02 octobre 2014 relative à l'enveloppe de base pour le budget 2015, monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a communiqué l'enveloppe des Crédits de Paiement (CP) destinée à couvrir la tranche annuelle des Autorisations d'Engagement (AE) et devant servir de base à l'élaboration du budget du Ministère de l'Education de Base au titre de l'exercice budgétaire 2015. Cette enveloppe est arrêtée à la somme de 188,583 milliards de francs CFA.

## 4-3-Dépenses courantes et dépenses en capital en 2014 et 2015

En 2015, les dépenses publiques de l'éducation du Ministère de l'Education de Base s'élèvent à 188 milliards 583 millions de francs CFA, soit une hausse de 7,47% par rapport à l'année budgétaire précédente 2014 qui se chiffraient à 174 milliards 480 millions de francs CFA.

	Ministère de l'Education de base	au titre de l'exercice 2014 (en milliards de F CFA)	au titre de l'exercice 2015 (en milliards de F CFA)
01	Budget de fonctionnement	153,970	165,073
02	Budget d'investissement	20,510	23,510
03	Budget total	174,480	183,583

Les dépenses de l'éducation se composent en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissement.

En effet, les dépenses de fonctionnement en valeur courante au titre de l'année 2015 s'élèvent à 165 milliards 73 millions de francs CFA, en hausse de 7,2% par rapport à l'exercice budgétaire 2014 qui était de 153 milliards 970 millions de francs CFA. Au niveau des investissements, il y a eu par rapport à l'exercice 2014, une hausse en valeur absolue de 3 milliards de francs CFA (20 milliards 510 millions francs CFA en 2014 contre 23 milliards 510 millions F CFA en 2015).

Les dépenses de fonctionnement constituent les parts les plus importantes avec 88,24% en 2014 et 89,91% en 2015. Les dépenses d'investissement ont représenté pour chacune de ces années environ 12% des dépenses budgétaires du Ministère de l'Education de Base qui a en charge les niveaux d'enseignement du préscolaire, du primaire, de l'alphabétisation et Education Non Formelle.

Depuis le Décret n° 2008/3043 du 15 décembre 2008, le budget du Ministère de l'Education de Base est exécuté pour couvrir trois programmes opérationnels.

1. l'Universalisation du Cycle Primaire ;

2. l'Alphabétisation, l'Education Non Formelle et la Promotion des Langues Nationales ;
3. l'Appui au Développement du Préscolaire.

Le programme de soutien « Gouvernance et Appui institutionnel » exécute les actions se rapportant au « développement du système d'informations statistique et cartographie », aux « contrôles et audits internes », et à la « gestion des ressources documentaires ».

#### 4-4 Examen par nature des dépenses publiques courantes du Ministère de l'Education de Base, exercice 2014 et 2015 :

L'analyse détaillée des dépenses courantes permettent de distinguer les dépenses en personnel (dépenses salariales), les biens et services éducatifs (paquets minimum, dépenses engagés dans les services d'appui au niveau central et dans les services déconcentrés,...) et les dépenses de transferts (principalement les subventions, frais de fonctionnement des écoles,...).

Budget	Rubriques	Exercice 2014 (en milliards de francs CFA)	Exercice 2015 (en milliards de francs CFA)
Fonctionnement	salaires	132,953	144,104
	Autres dépenses de personnel	1,748	1,748
	Bourses et stages	1,107	1,107
	Dépenses affectées	1,000	1,000
	Organisation des examens	1,000	1,000
	Eau, électricité et téléphone	1,296	1,296
	Autres biens et services	14,866	14,818
	TOTAL1	153,970	165,073
Investissement	Fonds de contre partie	1,000	0,745
	Fonds à transférer (CTD)	9,000	9,300
	Gestion centrale	1,361 962	1,465 525
	Gestion Déléguée	1,148 038	0,999 475
	FINEX	8,000	11,000
	TOTAL2	20,510	23,510
TOTAL		174,480	188,583

L'analyse comparative des enveloppes budgétaires 2014 et 2015 appelle les observations suivantes :

- le budget 2015 présente une augmentation de 14,103 milliards de francs CFA en valeur absolue (7,47% en valeur relative) ;

- les dépenses de personnel hors traitement brut et les bourses et stages restent constantes ;
- les biens et services connaissent une diminution de 48 millions de F CFA.

La répartition des dépenses courantes met en exergue la prépondérance des dépenses liées à la masse salariale. En effet, la rémunération du personnel qui comprend les salaires, les contributions pour les régimes de retraite et l'assurance sociale, et autres indemnités et avantages englobent dans l'ensemble 88% des dépenses courantes. Par contre, les dépenses à caractère pédagogique (Biens et services et transfert/subventions) qui sont les dépenses hors salaires enseignant qui jouent un rôle crucial dans les aspects d'amélioration de la qualité de l'éducation, de la gestion et du pilotage du système éducatif, représentent 12% des dépenses courantes en 2015, très loin de 33% de la valeur indicative dans le cadre de l'Initiative de la Mise en Œuvre Accélérée de l'EPT IMOA-EPT.

#### 4-5-Territorialisation des interventions et prise en compte de la décentralisation

Dans le souci de répondre efficacement aux besoins des communautés, le MINEDUB pour le budget 2015 a transféré 11 milliards 385 millions 533 mille francs CFA de son budget (Hors salaires) et hors FINEX aux CTD. Les crédits transférés concernent :

- l'allocation des paquets minimum pour les écoles primaires publiques : 2 milliards 85 millions 533 mille francs CFA transférés dans le cadre du budget de fonctionnement ;
- la construction de salles de classe de blocs latrines, forages, équipement des écoles d'un montant de 9 milliards 300 millions de francs CFA dans le cadre du budget d'investissement.

#### 4-6-Répartition des fonds de contrepartie des projets à financements conjoints

Conformément aux prescriptions du Premier Ministre, Chef de Gouvernement, et en droite ligne avec les engagements pris par le Gouvernement, le Ministère de l'Education a inscrit une dotation de 745 millions de francs CFA au titre de fonds de contrepartie des projets à financement conjoints dans le budget 2015. Lesdits crédits sont répartis comme suit/ :

Projet	Bailleurs	Coût total du Projet (en millions)	Fonds de contrepartie 2015 (en millions)		
			Dépenses réelles	Taxes et Droits de douane	Total
PASZEP	BID	4 497,502	240		240
PAEQUE	GPE	26 669,195	200		200
ELAN-AFRIQUE	OIF	414	30		30
DON JAPONAIS	Gouv. Japonais		200		200

PAM			50		50
UNICEF			25		25